LÉO TAXIL

LES BÊTISES SACRÉES

REVUE CRITIQUE DE LA SUPERSTITION

D'après Voltaire, Diderot, Pigault-Lebrun, Larousse, etc.

Tuons-les par le rire !

FASCICULE SUPPLÉMENTAIRE

PARIS
ET LES DÉPARTEMENTS
En vente partout

MDCCCLXXX

BIBLIOTHÈQUE

ANTI-CLÉRICALE

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Nouveaux fascicules à 60 cent.

Suppl. [9]

FROCS ET GOUPILLONS

Réimpression de l'Almanach anti-clérical de 1880 (les articles seulement), par Léo Taxil, avec le concours de nombreux écrivains anti-cléricaux.

Suppl. [10]

ÉCRASONS L'INFAME!

PAR

VOLTAIRE

Suppl. [11]

LE CATÉCHISME

DU LIBRE-PENSEUR

PAR PAUL FOUCHER

Les Robes Maudites

PAR LÉO TAXIL

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

AVIS DE L'ÉDITEUR

Cet ouvrage est une compilation des principaux auteurs qui ont critiqué les dogmes.

Pigault-Lebrun nous a puissamment servi; c'est à lui que nous nous sommes attaché de préférence; n'est-il pas le maître en l'art de rire? — Chez Voltaire, Diderot, d'Holbach, La Mettrie, Montesquieu, Grimm et Naigeon, nous avons puisé soit des observations scientifiques, soit des boutades pleines d'humour. — Enfin, Larousse, l'encyclopédiste vraiment universel, nous a fourni les moyens de contrôler les dires de nos écrivains aimés; nous l'avons mis à contribution principalement pour les dates et les renseignements biographiques sur les théologiens que nous citons dans le courant de cet ouvrage.

L'éditeur n'a donc pas à tirer gloire de son modeste travail. Il s'est borné à moderniser un pastiche de ses auteurs favoris, à souder des phrases les unes aux autres, à faire, en un mot, une œuvre d'assimilation.

Mais, si humble que soit son œuvre personnelle, il croit qu'elle aura une sérieuse utilité, en ce moment où le peuple, avide d'examiner en toute libert de conscience ce que la prêtraille lui donne à croire, se décide enfin à rejeter les dogmes stupides.

Que cette satire de la superstition ouvre les yeux à quelques aveugles, c'est là le résultat que l'éditeur désire atteindre. Si ses espérances ne sont point trompées, il sera heureux et fier d'avoir donné dans la vieille masure catholique un coup de pioche efficace.

L. T.

LES

BÊTISES SACRÉES

FAISONS LA LUMIÈRE

Pour avoir la foi, il faut être un imbécile; cela est certain. Un père de l'Église, saint Augustin, l'a dit : *Credo quia absurdum*, je crois parce que cela est absurde.

Les fanatiques de religion sont donc en général des imbéciles. Je reconnais volontiers qu'il y a en outre, parmi ces fanatiques, des hommes intelligents et même très intelligents ; seulement, ces derniers, qui à raison de leur intelligence n'ont pas la foi, — puisque, n'étant point des imbéciles, ils ne peuvent croire à ce qui est absurde, — ceux-là sont les habiles, les exploiteurs. Les imbéciles, les aveugles croyants sont les exploités.

Libre aux idiots de se faire exploiter par les habiles, libre aux cerveaux mal équilibrés de penser qu'une absurdité peut être une réalité ; je l'accorde. Mais, alors, que ceux qui ne se servent pas de leur intelligence pour exploiter la bêtise des autres aient le droit de démasquer les supercheries, d'essayer de rendre la vue aux aveugles, de faire pénétrer quelques rayons de la vérité dans les cerveaux obtus.

Au collège, on m'a donné à étudier les auteurs latins et les auteurs grecs.

Or, je me souviens fort bien que Cicéron était un sceptique et Lucrèce un athée. Tous deux, au temps du paganisme, publiaient librement leurs opinions. Lucien de Samosate, qui était mon auteur favori, se moquait très carrément en grec des dieux adorés à son époque ; il ne fut jamais inquiété.

On chantait sur le théâtre de Rome : *Post mortem nihil*

est, ipsaque mors nihil; ce qui veut dire : il n'y a plus rien après la mort, et la mort elle-même n'est rien.

Le gouvernement d'alors laissait dire, écrire et chanter. Les cléricaux, qui dominent dans nos magistratures assise et debout, auraient donc mauvaise grâce à me poursuivre et condamner à raison de mon scepticisme envers la religion du jour ; ce serait avouer que le christianisme redoute la discussion plus que ne la redoutait le culte de Jupiter.

Je pense que mes adversaires auront garde de commettre une telle bourde. La religion, qui compte parmi ses dogmes l'immaculée conception et l'infaillibilité du pape, est assez malade pour ne pas se donner, après l'odieux de ses anciens hauts faits (inquisition, dragonnades, Saint-Barthélemy), le ridicule d'une poursuite pitoyable qui ne pourrait tourner qu'à sa confusion.

Je commence.

Allons ! déchirons les voiles qui masquent les légendes, montrons que la religion actuelle n'est qu'une grossière copie des religions antiques.

Ce ne sera certes pas là une tâche difficile ; mais, au moins, une fois cette tâche accomplie, les croyants les plus naïfs entre les mains de qui tomberont ces pages seront obligés de reconnaître que jusqu'à présent on s'est moqué d'eux et que, sous prétexte de révélation du seul vrai Dieu, on a servi à leur crédulité un amalgame de toutes les mythologies anciennes.

UNE RELIGION CALQUÉE SUR LES AUTRES

Commençons par Moïse, le type par excellence des religions juive et chrétienne.

Où est-il né ? En Égypte. Bacchus aussi. Moïse, enfant, est exposé sur le Nil. Bacchus, enfant, est exposé sur le Nil. Bacchus est enlevé sur une montagne d'Arabie nommée *Nisa*, Moïse séjourne sur une montagne d'Arabie nommée *Sina*. Une déesse ordonne à Bacchus d'aller détruire une nation barbare ; le Seigneur donne la même mission à Moïse. Bacchus passa la mer Rouge à pied sec ; Moïse aussi. Le fleuve Oronte, d'après la mythologie païenne, suspend son cours en faveur de Bacchus ; d'après la mythologie hébraïco-catholique, le Jourdain s'arrête, seulement cette fois le miracle est opéré en faveur de Josué. Bacchus commande au soleil de s'arrêter, et le soleil lui obéit ; Josué opère le même prodige. Deux rayons lumineux sortent de la tête de Bacchus ; ils sortent aussi de celle de Moïse. Bacchus fait jaillir une fontaine de vin en frappant la terre de son thyrse ; Moïse fait jaillir de l'eau d'un rocher en le frappant de sa baguette.

On dira ce qu'on voudra, mais la ressemblance est forte, et

comme Bacchus est de beaucoup antérieur à Moïse, il faut bien avouer que ce n'est pas la mythologie païenne qui a copié les légendes religieuses aujourd'hui en honneur.

Quant à la création, dans toutes les religions elle s'opère en six périodes. Les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens, etc., ont les six temps de la création, comme nos juifs, nos protestants et nos catholiques ont les six jours.

Ailleurs que dans la Bible, le premier homme s'appelle Adama, ce qui se rapproche beaucoup d'Adam. Cet Adama habite un jardin merveilleux, nommé Éden et situé à Saana dans l'Arabie heureuse. Eh bien, et le paradis terrestre? — Rappelons en passant que le paradis terrestre est gardé par un chérubin. Dans la vieille religion romaine, nous avons le jardin des Hespérides qui est gardé par un dragon ailé.

Les païens croyaient à une déesse qui était à la fois en trois endroits différents: Diane sur la terre, Phébé au ciel, Hécate aux enfers; c'était la déesse une en trois personnes distinctes. Mystère qui est un peu plus vieux que celui de votre Sainte-Trinité, messieurs les calotins!

Le Dieu des Indiens, ayant créé l'homme, lui donna une drogue qui lui assurait une santé éternelle. L'homme mit la drogue sur son âne; l'âne eut soif, le serpent lui indiqua une fontaine, et, pendant que l'âne buvait, le serpent vola la drogue.

Franchement, n'est-ce pas sur ce conte qu'a été calqué celui du serpent qui parle, qui tente Eve et qui cause la chute du premier homme!

Le déluge?... Toutes les religions ont le leur. Et, puisque nous citons de préférence le paganisme, notons que Jupiter sauva du déluge Deucalion et Pyrrha bien avant que papa Bon Dieu ait sauvé également d'un déluge Noé et sa famille.

Chez les païens, Agamemnon sacrifie sa fille pour faire plaisir à Jupiter; mais le Dieu préserve miraculeusement la victime au moment même du sacrifice. — N'est-ce pas l'histoire d'Abraham à qui Jéhovah demanda le sacrifice de son fils et dont le bras est retenu par un ange juste au moment fatal?

Idoménée, de retour de la guerre, fait vœu d'immoler à Jupiter la première personne qu'il rencontrera; v'lan! c'est sa fille qui se présente!... Jephté, général du peuple de papa Bon Dieu, fait le même vœu et c'est aussi sa fille que la fatalité envoie à sa rencontre.

Madame Putiphar, amoureuse de Joseph, qui résiste, est un réchauffé de Phèdre et d'Hippolyte.

Dans le paganisme, les travaux d'Hercule sont fameux; Hercule finit par se laisser dominer par une femme, Omphale,

aux pieds de laquelle il manie la quenouille. — Les chrétiens ont leur Hercule qui est Samson, fameux aussi par ses travaux et finissant sous la domination de la belle Dalila. Quant à la bonne histoire des cheveux de Samson, desquels dépendait sa force, cela ne ressemble-t-il pas furieusement au cheveu de pourpre de Nisus, cheveu duquel dépendait sa vie?

Élie, son char de feu et ses chevaux enflammés ne sont-ils pas encore la copie d'Apollon traversant les airs sur un char également de feu et traîné par des chevaux également enflammés?

Foë, dieu des Chinois, est né d'une vierge fécondée par un rayon de soleil. Le Christ est né d'une vierge fécondée par le Saint-Esprit.

Vischnou, dieu des Indiens, s'est incarné; il s'est même incarné jusqu'à cinq cents fois. Le Christ ne s'est incarné qu'une seule fois; c'est bien peu!

La religion catholique a été révélée à ses ministres par Dieu lui-même. Parfait! mais les Indiens ont dit, bien avant les Hébreux, que le dieu Brahma était venu leur révéler le culte qui lui plaisait; les Scandivaves en ont dit autant de leur dieu Odin, et les Péruviens, de leur divinité Manco-Capac.

Les Perses avaient des anges appelés Péris; les Grecs avaient des Démonoï. Les catholiques ont aussi des anges et des démons. Bien plus les noms des trois archanges Michel, Gabriel et Raphaël sont des noms chaldéens!

QUELQUES MOTS SUR LE DIABLE

Les prêtres actuels font une grosse affaire de leur Diable qui joue dans la religion catholique un rôle important.

Eh mais! le mérite de l'invention du Diable ne revient même pas à nos curés.

De tout temps, dans toute religion, Dieu a été aux prises avec des génies du mal, très puissants, mais cependant moins puissants que lui.

Les Titans montant à l'assaut du ciel et voulant détrôner Jupiter sont reproduits dans le christianisme par la révolte de Lucifer contre papa Bon Dieu.

Cette lutte incessante entre le bon et le mauvais principe a été éternellement admise. On la retrouve chez les Égyptiens: Dieu le Père s'appelle Osiris, et Satan s'appelle Typhon.

Seulement les théologiens juifs, et après eux les théologiens catholiques, ne se sont pas contentés de plagier effrontément les vieilles légendes; il a fallu encore qu'ils aient la maladresse de gâter tout ce qu'ils se sont approprié. Aussi, dans les religions antiques, le principe du mal est toujours écrasé, dès qu'il bouge, par le principe du bien; dans la mythologie ju-

daïco-chrétienne, au contraire, c'est toujours le mauvais principe qui est plus fort que le bon. Satan se moque du père Jéhovah et le turlupine à plaisir.

Prenons, par exemple, l'*Ancien Testament*, et voyons l'histoire de Tobie :

Un nommé Raguel a une fille, Sara, et il s'adresse à Dieu, c'est-à-dire au bon principe, pour qu'il donne un mari à sa fille. Le bon principe trouve donc l'époux demandé ; mais il paraît que cela vexe le mauvais principe, et, crac, le mauvais principe tord le cou à ce pauvre mari de Sara, qui n'était pour rien en définitive dans les démêlés de Dieu avec le Diable. Le bon principe, qui n'est pas malin, ne voit pas d'autre moyen de réparer l'espièglerie brutale de son adversaire que de donner un second mari à la belle Sara, et le second a le sort du premier. Le mauvais principe tenait à montrer qu'il avait du biceps. Un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième mari sont étranglés comme les autres; c'était une place meurtrière que cette belle Sara.

Le bon principe était à bout. Mais un ange vint apprendre au jeune Tobie que la fumée du cœur grillé de certain poisson avait la vertu de chasser le mauvais principe. Il est assez drôle que cet ange en sût plus que le bon Dieu, ou que, si le bon Dieu en savait autant que l'ange, il n'eût pas donné sa recette au second mari de la belle Sara : c'était bien assez d'avoir été attrapé une fois.

Le foie de ce poisson avait aussi la vertu de rendre la vue aux aveugles ; et Tobie, qui nous conte très longuement son histoire, ne nomme pas ce poisson-là, ne nous en donne pas la description ! Pline, Buffon, Lacépède, Cuvier, n'y eussent pas manqué. — Ce n'est pas que le cœur soit bien à regretter; depuis longtemps le diable n'étrangle plus personne : mais au moins, de grâce ! le foie pour les aveugles de nos hospices et pour ceux qui, sans être atteints de cécité, voient tout de travers, comme M. Louis Veuillot !...

Passons au *Nouveau Testament*.

Là, le mauvais principe mène le bon d'une façon encore bien plus sans-gêne. L'Evangile ne dit pas que Jésus alla de son gré sur la haute montagne d'où l'on découvre tous les royaumes de la terre ; non ! l'Evangile dit positivement que Satan l'y porta.

Voilà donc le Diable qui emporte le bon Dieu. Vous avouerez que c'est raide !

RIEN DE NEUF!

Un mot sur la résurrection du Christ.

Rien de neuf encore. — Prenez au hasard les différentes religions de l'antiquité. Chez les Phéniciens, Adonis ressus-

cite; chez les Phrygiens, Atis ressuscite; chez les Egyptiens, Osiris ressuscite.

Le phénix lui-même renaît de ses cendres!

VIEUX HABITS! VIEUX GALONS! VIEUX SACREMENTS!

Ah! et les sacrements? ces fameux sacrements auxquels on attribue tant d'efficacité? voilà qui est plus vieux qu'Hérode et que Moïse!...

Le baptême? mais il avait des cheveux blancs, ce cher baptême, lorsque Jean-le-Précurseur l'administra à Jésus-Christ. — Le baptême est ce sacrement qui lave l'enfant nouveau-né du péché qu'il n'a pas commis; il a pour frère cadet le sacrement de pénitence qui réconcilie le pécheur avec le bon principe.

L'un et l'autre sont imités des païens.

Il était tout naturel que les hommes, qui ne se conduisent que par les sens parce qu'ils ne peuvent avoir d'autre règle, imaginassent que ce qui lavait le corps lavait aussi l'âme. Il y avait de grandes cuves dans les souterrains des temples d'Egypte, où les pécheurs se plongeaient jusqu'à satiété. Dans les mystères de Mythras, les initiés étaient régénérés par l'immersion. Ce Mythras était aussi une espèce de Christ, un médiateur entre l'homme et Dieu. Les Indiens, de temps immémorial, se sont purifiés dans les eaux du fleuve Gange.

La confession, qui a été un moment à la mode chez les juifs (voyez leur livre saint intitulé *Mishna*, tomes II et IV, pages 394 et 134), et que les catholiques prétendent être leur création, date du paganisme; car, ne l'oublions pas, s'il vous plaît, on se confessait dans les mystères d'Isis, d'Orphée et de Cérès-Eleusine.

Les premiers chrétiens avaient les catéchumènes, c'est-à-dire les prosélytes initiés par le baptême; copie des initiés des mystères païens.

Dans la théologie catholique on appelle prédestination un décret divin qui règle d'avance, sans que rien puisse y être changé, le salut ou la damnation de l'homme en prévision de ses mérites ou de ses péchés. N'est-ce pas le fatalisme des adorateurs de Jupiter?

L'eau bénite?... Mais les païens s'en servaient aussi; seulement, elle s'appelait eau lustrale.

Poursuivons. Qu'est-ce que l'Enfer, si ce n'est le Tartare dans lequel étaient jetés pour l'éternité, en proie à d'horribles souffrances, les pécheurs du paganisme? Et l'Elysée, jardin délicieux qui servait de séjour aux fidèles de Jupin, n'a-t-il pas servi de modèle au Paradis, mot qui veut dire jardin? — En dérobant la chose, messieurs les calotins, vous avez la

maladresse de conserver le mot. Un filou vole un mouchoir; mais il se hâte d'en ôter la marque.

Quant au purgatoire, il remonte à Platon, ne vous déplaise. Platon divise les âmes en trois classes : les pures, les guérissables et les incurables. Le catholicisme a adopté à son tour cette division, et les âmes guérissables ont été logées dans le purgatoire. Disons à la louange de Platon que son classement des âmes n'avait pas été imaginé par lui dans un but de spéculation financière; il a fallu nos cléricaux modernes pour faire du purgatoire une mine de messes payées à deux ou trois francs pièce.

Les mortifications des moines chrétiens sont aussi renouvelées des anciens, mais en réduction.

Le bienheureux Labre, ce saint mendiant dont le pape a donné à vénérer la vermine et la crasse, les trappistes et les carmélites ne peuvent pas mettre leurs macérations en parallèle avec celles des faquirs indiens. Ceux-ci vont nus par les rues, se font fesser publiquement pour obtenir la rémission des péchés de leurs compatriotes, et en signe de chasteté se passent un anneau de fer au prépuce. Les prêtres d'Isis, les prêtres de Dodone, les prêtres de Bellone, les prêtres de Cybèle s'estropiaient, se hachaient à coups de sabre et allaient même jusqu'à s'imposer le désagrément d'être châtrés. Que nos capucins et nos séminaristes en fassent autant !

Les anciens avaient des sibylles, des oracles, des augures ; les juifs avaient des magiciens, des évocations; les catholiques, qui imitent tout, ont voulu avoir des sorciers, espèce crapuleuse qui n'a de crédit que parmi la crapule. Malgré le mépris où ils sont tombés, l'Eglise a toujours en poche des exorcismes tout prêts pour eux ; mais on ne brûle plus ces individus qui prétendaient accomplir un sacerdoce en l'honneur de Satan, ni ceux que les fanatiques disaient être possédés du démon. Elle serait longue la liste de ceux qu'on a brûlés, et qui n'étaient pas plus sorciers que leurs juges.

Aux sorciers ont succédé les vampires, non au moyen âge, mais pendant le siècle dernier, sous Louis XV, à l'époque même où le grand Voltaire écrivait son *Dictionnaire philosophique !* — Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cercueils, disait-on, pour aller sucer le sang des vivants endormis, et qui retournaient ensuite dans leurs cimetières. Les vivants maigrissaient, les morts engraissaient; alors, le clergé se rendait au tombeau du vampire, on l'exhumait, on l'aspergeait d'eau bénite, on récitait les prières d'exorcismes, on enfonçait au vampire un pieu dans le cœur; il jetait un grand cri et restait dans sa fosse. — Et voilà ce que la calotte a fait croire aux imbéciles !

Que dis-je? il s'est trouvé un religieux (et pas le premier venu,

s'il vous plaît) pour écrire très sérieusement leur histoire. C'est le R. P. Augustin Calmet, abbé de Saint-Laurent de Nancy, supérieur général des bénédictins, moine renommé à qui le pape Benoît XIII offrit un évêché.

Ce prêtre, qui n'a pas l'excuse de l'ignorance ni de la tendance à la crédulité, — car c'est un des grands savants dont s'honore le catholicisme, — ce prêtre a publié en 1746 une *Histoire des apparitions d'anges, de revenants et de vampires !*

Quelle race d'imposteurs que la clique noire !

Une excuse de la religion actuelle, c'est qu'au milieu de maximes assez contradictoires du reste, elle recommande le pardon des injures et formule (après les autres religions, d'ailleurs) le précepte « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. »

Mais en examinant le fond des choses, on voit que le mérite du christianisme n'est pas grand.

Un législateur qui viendrait nous dire : « Etrangle ton père, empoisonne ta femme, poignarde ton fils », se ferait pendre ou mettre à l'hôpital des fous.

Jésus prescrit le pardon des injures. Pythagore avait dit longtemps avant lui : « Ne vous vengez de vos ennemis qu'en travaillant à vous en faire des amis. » Et d'un.

Jésus a dit : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, » et Zoroastre avait dit avant lui : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait », ce qui vaut encore mieux. Et de deux.

Confucius, né 551 ans avant le Christ, dit : « Oubliez les injures, et ne vous souvenez que des bienfaits. Quand vous êtes en doute si une action est bonne ou mauvaise, abstenez-vous de la faire. » Et de trois.

Bouddha, qui a devancé le christianisme de onze cents ans, dit : « Ne parlez que de justice et ne travaillez que pour elle. » — « Aimez le prochain plus que vous-même et faites-lui tout le bien dont vous êtes capable. » Et de quatre.

Sénèque, contemporain de Jésus, dit : « Voulez-vous avoir Dieu propice, soyez juste ; le meilleur moyen de l'honorer, c'est de suivre l'exemple de sa bonté. » Et de cinq.

UNE BELLE INNOVATION

Par exemple, ce qui est bien la propriété du catholicisme, c'est l'Eucharistie.

Au catholicisme revient l'honneur — si c'en est un — d'avoir imaginé ce sacrement.

Cicéron, que j'ai eu le plaisir de traduire chez les révérends pères jésuites (pourquoi diable les calotins m'ont-ils fait aimer

cet auteur ?), Cicéron a écrit ceci dans son traité *De Divinatione*, livre II : « Les hommes ont épuisé toutes les épouvantables démences dont ils sont capables ; ils n'ont plus qu'un pas à faire, c'est de manger le Dieu qu'ils adorent. »

Bon ! un demi-siècle après que l'illustre auteur latin avait écrit ces lignes, surgissait le christianisme apportant avec lui l'Eucharistie.

Voilà une prophétie — celle de Cicéron — qui est cent fois plus claire que toutes les prophéties de l'Ancien Testament et des Pères de l'Eglise.

Et non seulement cette prophétie est claire; mais elle a sur les autres cet avantage : c'est qu'elle s'est réalisée.

LES CATHOLIQUES, DESCENDANTS DES JUIFS

Nous avons vu précédemment comment les docteurs de la mythologie judaïco-catholique avaient copié les mythologues des diverses religions de l'antiquité.

Ce sont là des larcins effrontés, mais ils ne tirent pas à conséquence ; ils prouvent simplement une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que la religion chrétienne n'est pas aussi révélée qu'on veut bien le dire, puisqu'elle est faite de mille morceaux volés soit aux Egyptiens, soit aux Chaldéens, soit aux Grecs, soit aux Romains, soit aux Syriens, soit encore aux Indous.

Voyons maintenant quel usage a été fait de ces nombreux détournements de légendes.

La base du christianisme se trouve dans les livres juifs. Nos cléricaux ont beau aujourd'hui faire fi des Israélites; ceux-ci sont leurs pères, mythologiquement parlant.

C'est de la Bible que les prêtres catholiques se servent pour prouver que Jésus-Christ est bien le Messie promis par Dieu à Abraham, le Messie remontant par sa généalogie à Abraham en procédant de la race royale de David.

Entre parenthèses, cette généalogie est fort discutable, et, même si on l'admet comme authentique, on est obligé de reconnaître qu'elle ne prouve rien du tout. En effet, l'Evangile nous démontre qu'un certain Jacob, dernier descendant de David, engendra Joseph, lequel — nous citons textuellement le livre sacré, *Matthieu*, *chap.* 1er, *verset* 16 — fut « l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus qui est appelé Christ » Or, les prêtres s'évertuent à nous dire que Joseph n'est pour rien dans la création de Jésus. Que nous importe donc que l'époux de Marie descende en droite ligne du roi David, descendant lui-même d'Abraham ? Du moment que d'une part Marie n'en descend pas et que d'autre part c'est avec la seule coopération du Saint-Esprit qu'elle a enfanté Jésus, il est évident

que : ou celui-ci n'est pas le Messie annoncé par les prophètes, et les juifs ont raison d'attendre encore sa venue ; ou bien, si Jésus est le Messie, Dieu s'est moqué d'Abraham et de David en leur annonçant que le Sauveur du genre humain serait choisi par lui dans leur généalogie directe.

Notons, en conséquence, cette contradiction flagrante des textes prétendus écrits sous l'inspiration même de la Divinité. Si Dieu n'est pas infaillible, il serait curieux que ses prêtres le fussent !

Je reviens à la Bible.

Bien que nos cléricaux affirment que les Israélites sont dans l'erreur, ils ont une grande vénération pour tous les livres écrits par leurs prêtres depuis Moïse jusqu'à Caïphe.

A partir de Caïphe, les livres juifs sont tout au plus bons à jeter au cabinet ; mais avant !... oh ! avant, ce sont des bouquins dignes de faire pendant aux Evangiles et à l'Apocalypse.

Ils n'ont pas assez d'admiration pour cette Bible ; ils la mettent entre les mains des enfants dès leur bas âge, et c'est elle que, étant moutards, nous avons étudiée sous le nom d'*Histoire sainte*.

CRÉATION DU MONDE

Au commencement, nous dit la Genèse, il n'y avait rien du tout.

Après être resté des milliards de siècles dans le néant, Dieu eut l'idée de tirer quelque chose de ce néant, et il se mit à créer, au hasard de l'inspiration.

Un beau jour, il fit la Terre. La Terre, simple planète, n'est qu'un satellite du soleil ; n'importe, Dieu fit d'abord la Terre sans se soucier des lois de l'attraction et de la gravitation.

C'est le Soleil qui produit la lumière. Vous croyez peut-être que Dieu créa donc le Soleil en même temps que la lumière ? Pas du tout. Il créa d'abord la lumière, et, quelque temps après, le Soleil.

— Il est bien étonnant, dira quelqu'un, que Dieu, qui pouvait faire la lumière, soit resté des milliards de siècles dans les ténèbres.

— Taisez-vous, monsieur. A quoi lui aurait servi la lumière ? Dieu n'avait rien à lire !

Quand il eut suspendu la lune et quelques étoiles à la voûte du firmament (qui n'a pas de voûte), quand il eut séparé les eaux de la terre ferme, quand il eut peuplé les airs d'oiseaux, la mer de poissons, et le continent d'autres animaux, Dieu se décida à former l'homme.

Il prit de la boue, la pétrit, — Dieu a donc des mains ? — souffla dessus, et l'homme fut fait.

Citons la Genèse : « Dieu créa l'homme à son image. » — Ah ! pourquoi dire ailleurs que Dieu est un pur esprit ? Pour que l'homme ait été créé à son image, il faut donc que Dieu soit un être corporel, vu que les esprits n'ont point de formes.

Mais passons.

Dieu avait fait l'homme à la fois mâle et femelle. C'est du moins ce que nous dit la Bible dans le texte original. Depuis Moïse, on a changé cela et bien d'autres choses encore. Mais, faites-vous traduire la Genèse par un israélite, et vous verrez ce qu'il vous dira.

Donc, l'homme était hermaphrodite dans le principe. Dieu vit qu'Adam, ainsi constitué, ne pourrait pas se reproduire, et alors il se ravisa. Il trouva bon de lui donner une compagne. Il avait fait Adam de boue et de crachat, et il jugea convenable de lui escamoter une côte pendant son sommeil, sans douleur, à la manière des dentistes. De cette côte il fit une femme, tout en ayant soin d'ôter à Adam le sexe féminin qu'il appliqua à Ève.

LA POMME

Voilà Adam et Eve placés dans un paradis ou jardin et passant le temps à multiplier ; car ils n'avaient pas autre chose à faire.

« Du lieu de volupté, dit la Genèse, sortait un fleuve qui arrosait le jardin et de là se partageait en quatre fleuves ; l'un s'appelle le Phison, qui tourne dans le pays d'Evilath où croît l'or ; le second s'appelle Gébon, et il entoure l'Ethiopie ; le troisième est le Tigre ; le quatrième est l'Euphrate. »

Vous remarquerez à quel point cette description est précise.

Le malheur est que l'Esprit-Saint qui l'a dictée s'est fourré la patte dans l'œil. On ne connaît pas du tout de fleuve Gébon ni de fleuve Phison : quant au Tigre et à l'Euphrate qui partent tous deux du paradis terrestre, il est reconnu aujourd'hui que leurs sources respectives sont éloignées l'une de l'autre d'environ deux cent cinquante kilomètres. Quel jardin que ce paradis-là !

« Et le Seigneur mit l'homme dans le jardin de volupté, afin qu'il le cultivât. »

Un jardin de plus de 250 kilomètres de large, voilà de la besogne pour un seul homme.

Dieu, qui a toujours une arrière-pensée, et qui était bien aise que l'homme péchât, avait mis dans le jardin un arbre

de la science du bien et du mal, et il défendit à Adam d'y toucher.

Adam aurait pu lui dire : — Ah ! Seigneur, laissez-moi connaître le mal si vous voulez que je l'évite ; et puis, pourquoi mettre ici cet arbre, s'il ne faut pas que j'y touche ?

Cependant, Adam n'était pas un raisonneur et il se promit tout bonnement d'obéir. Mais le serpent, qui n'était pas organisé comme les serpents d'aujourd'hui, puisqu'il parlait, imagina de tenter notre belle maman. C'est probablement pour cela que Dieu lui avait donné la parole.

Je ne sais pas comment le serpent persuada Ève, ce qu'il lui dit, ce qu'il lui fit ; je présume qu'il piqua sa curiosité ; elle était femme.

L'aimable enfant porta sa main timide sur le fruit défendu ; elle le cueillit, elle le goûta, elle en présenta à son amant avec ce sourire auquel l'amour ne sait pas résister. Adam s'empoisonna avec elle.

Dieu, qui connaît l'avenir, avait prévu tout cela, et, comme rien ne peut se faire sans sa volonté, il est certain qu'il avait voulu la chute de nos premiers parents. Cependant, il se fâcha comme s'il ne se fût douté de rien, comme si ce qui arrivait n'était point arrivé par ses ordres. Avouez que monsieur Dieu n'était guère loyal.

Dans sa grande colère, le père Jéhovah émet une foule de phrases sentencieuses qui sont très vénérables parce qu'elles sortent de sa bouche, mais qui feraient pouffer de rire si un simple mortel se les permettait.

« Puisque tu m'as désobéi, dit Dieu à Adam, tu mourras. »

Il résulte de cela que, si Adam n'avait pas mangé la pomme, il ne serait jamais mort. Mais alors, qu'auraient donc fait les hommes le jour où la terre aurait été insuffisante pour les contenir ? car Adam et Eve ayant reçu dès leur création la faculté de se multiplier, il est évident qu'un moment serait venu où leurs enfants et les enfants de leurs enfants auraient peuplé notre globe d'une façon exubérante.

« Pour te punir encore, ajouta Jéhovah, je te condamne à cultiver la terre. »

Monsieur Dieu a mauvaise mémoire ; il oublie qu'il a donné à Adam un jardin de 250 kilomètres à cultiver.

Enfin, il termine la série de ses condamnations infligées à Adam par ces mots :

« Toute ta postérité sera punie après toi et supportera les conséquences de ta faute. »

Quelques siècles plus tard, le père Jéhovah devait se contredire, lorsqu'il déclara au prophète Ezéchiel « qu'il ne punissait pas dans les enfants les iniquités des pères. »

Quant à Eve, elle reçut aussi son paquet.

« Tu es la cause de la perdition de l'homme, s'écria l'Eternel; eh bien, je te condamne à enfanter dans la douleur. »

Que de miracles dans ce peu de mots!

Si Ève avait su résister aux séductions du serpent, elle n'aurait donc pas enfanté dans la douleur. Par conséquent c'est qu'avant l'expulsion du paradis terrestre elle était conformée d'une façon toute différente de ce qu'elle fut à son premier accouchement.

En une seconde, c'est-à-dire à la minute où il prononça la fatale sentence, Dieu bouleversa donc de fond en comble l'organisme de la femme.

On le voit; quand le doigt de Dieu s'y met, il opère des choses étonnantes.

Et le serpent?

Jéhovah l'interpella à son tour et lui dit :

« Toi, tu as tenté la femme; à partir de cet instant, tu ramperas sur le ventre. »

Eh! mais, comment se mouvait-il donc, le serpent, avant l'aventure de la pomme?

Avait-il des pattes ou marchait-il sur la queue?

CAIN ET ABEL

Continuons l'examen de la légende biblique.

Une fois chassés du paradis terrestre, Adam et Ève allèrent au premier endroit venu. Ils se consolèrent en travaillant de plus belle à la multiplication de l'humanité. Leurs enfants grandirent, et nous les voyons offrir des sacrifices à ce Dieu qui sciemment avait fait faillir leur père.

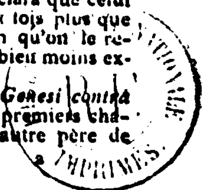
Pas rancuniers, ces jeunes gens! On voit bien qu'ils n'étaient pas prêtres.

Dieu reçoit sans raisons les offrandes d'Abel, et sans raisons il rejette celles de Caïn; voilà du caprice!

Il savait, puisqu'il sait tout, que cette injustice exciterait l'animosité de Caïn, et en effet, Caïn tue son frère. Croyez-vous que Dieu ne fut pas un peu — au moins indirectement — l'assassin d'Abel?

J'ai lieu de croire que, sitôt le meurtre commis, Dieu se repentit de l'avoir provoqué : car, selon le dire de la Bible, il prit Caïn sous sa protection immédiate : il déclara que celui qui vengerait la mort d'Abel serait puni sept fois plus que Caïn, et il donna un signe au meurtrier, afin qu'on le reconnût. — On a interdit des pères de famille bien moins extravagants.

Aussi, saint Augustin dit, dans son livre *De Genesi contra Manichæos*, qu'on ne peut conserver les trois premiers chapitres de l'Ancien Testament. Origène, un autre père de



l'Eglise, convient (*Philosophie*, p. 12) que, si l'on prend à la lettre l'histoire de la création, elle est absurde et contradictoire.

On remarquera que ce sont ces mêmes pères de l'Église qui, après avoir déclaré la Bible stupide, disent qu'il faut y croire.

Comme le cléricalisme est bien fait pour relever le niveau des intelligences!

LE DÉLUGE

Cependant, les humains se comportaient d'une façon fort déplaisante pour Jéhovah. Dieu se repentit d'avoir créé l'homme, qu'il avait pourtant fait à son image, et il se promit d'engloutir toute notre espèce dans une immense catastrophe. Le plus simple aurait été pour Dieu, puisqu'il est tout-puissant, de changer le cœur des hommes; mais il n'y pensa point. Il aima mieux les noyer, ce qui n'est pas très paternel.

Il ouvrit les cataractes du ciel (qui n'a pas de cataractes) et il en fit tomber des torrents d'eau pendant quarante jours, tout comme pour la Saint-Médard. L'Océan sortit de son lit et couvrit les plus hautes montagnes. — Tiens! mais alors, si l'Océan est venu se promener sur le Mont-Blanc, sur les Pyrénées et sur l'Himalaya, son lit était donc à sec; les humains sont bien naïfs de ne pas avoir songé à le prendre.

Quand les quarante jours de déluge furent écoulés, l'eau fit de même; elle s'écoula, on a oublié de nous dire où, et Noé seul fut sauvé, ainsi que sa femme, ses trois enfants et ses trois belles-filles.

Greffons quelques petites réflexions sur l'histoire de Noé.

Noé est le second père du genre humain. Ses fils sont les trois chefs des trois races connues à l'époque où fut écrite la Genèse.

De Sem vient la race asiatique; de Cham, la race nègre; de Japhet, la race européenne.

Comment Noé, qui ne pouvait pas être à la fois de trois races différentes, a-t-il pu engendrer un fils au teint olivâtre, un fils nègre et un fils blanc? — Mystère!

Il est regrettable que le Saint-Esprit, au moment où il a inspiré l'auteur de la Bible, n'ait pas connu l'existence de l'Amérique: sans cela, nous en sommes convaincus, la Genèse nous apprendrait que Noé eut quatre fils, dont le quatrième aurait été le père des Peaux-Rouges (la race cuivrée).

Autre question:

Pourquoi Noé fut-il, parmi tous les humains, le préféré de Dieu?

Il avait pourtant, ce saint homme, un fameux défaut. N'est-ce pas lui qui fut le premier ivrogne ?
A vrai dire, selon une vieille chanson :

Toujours un buveur eut le cœur excellent.

C'est peut-être ce qui lui fit trouver grâce devant le Seigneur. Dieu — cela est prouvé — ne hait pas le jus de la treille : plus tard, nous verrons son fils ne pas dédaigner les rasades et mettre à profit son pouvoir miraculeux pour rendre des cruches de vin inépuisables aux noces de Cana.
Mais ce n'est pas tout.
Le père Jéhovah est le Dieu le plus changeant de toutes les mythologies connues. Après avoir manifesté sa puissance d'une terrible façon au moyen du déluge, il se met à traiter ensuite l'homme d'égal à égal.
Il se manifeste à Noé et lui souscrit un pacte. « Je mettrai, dit-il, mon arc dans les nuées, et il sera le signe de mon alliance avec toi. »
Par parenthèse, faisons remarquer que Monsieur Dieu est est un bien mauvais physicien. Le plus ignorant de nos collégiens sait parfaitement qu'il n'y a pas d'arc le moins du monde dans les nuées, même lorsque nous le voyons. L'arc-en-ciel n'est que l'effet des rayons du soleil sur ces mêmes nuages. Dieu disant à Noé qu'il a mis un arc dans les cieux nous produit l'effet d'un professeur de physique qui prétendrait réelles et matérielles les sept couleurs que l'on voit dans un prisme.
Et quelle plaisanterie, de la part de maître Jéhovah, de nous donner l'arc-en-ciel, qui est le signe manifeste de la pluie, comme un gage du beau temps !

LA PAROLE DE DIEU

Ce qui est assez cocasse, c'est que depuis Noé le père Bon Dieu ne se soit plus offert la satisfaction de noyer le genre humain. Cependant, il y a eu des périodes — comme en 93 — où les hommes se sont montrés diablement impies !
Un catholique fervent me dira peut-être que cela tient au pacte conclu entre Dieu et Noé. A cela, je répondrai que, dans tout traité, les parties contractantes s'imposent des obligations réciproques. Si Dieu s'est engagé à ne plus noyer les hommes, Noé, par contre, a promis que lui, sa famille et ses descendants seraient d'une piété exemplaire. Or, du jour où les hommes ont mis la sainte Église sens dessus dessous, raccourci les ministres du culte et brûlé les reliques les plus vénérables, Dieu s'est évidemment trouvé délié de ses promesses.

— Halte-là! me dira monsieur le curé. Dieu ne manque jamais à sa parole ; chaque fois que les hommes ont violé les serments de leur père Noé, ç'a été tant pis pour eux; ils en ont été punis à leur mort par les flammes de l'enfer; mais, quant aux promesses divines, elles sont immuables, rien ne peut changer le Destin, Dieu ne serait pas Dieu s'il transgressait ses engagements.

Eh bien, j'avoue que, pour ma part, ce raisonnement ne me convainc pas du tout, et, si je croyais au déluge, je me méfierais très bien d'une nouvelle noyade universelle; je craindrais fort que la fantaisie d'une catastrophe de ce genre en reprît un beau jour Monsieur Dieu; car, entre nous, l'arc et le pacte sont des garanties de fort mince valeur.

Dieu ne manque jamais à sa parole, affirment les calotins. — Fiez-vous-y! — Je trouve au contraire, que Dieu n'a pas souvent fait honneur à sa signature, comme on dit dans le commerce.

Deux exemples :

J'ouvre la Genèse, au chapitre XV. Dieu dit à Abraham : « Je donnerai à tes descendants, qui seront mon peuple, tout le pays depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate. »

Nos cléricaux penseront ce qu'ils voudront; mais Dieu, tel qu'ils nous le représentent, est de la plus insigne mauvaise foi.

Qu'ils citent donc l'époque où s'est réalisée la promesse divine! Quand les fils d'Abraham, quand les Hébreux ont-ils possédé le pays qui va de l'Euphrate au Nil ?

Pauvre peuple de Dieu, il n'a jamais eu en propre qu'un petit terrain pierreux, semé de montagnes stériles. Le Jourdain, qui en est le plus important cours d'eau, n'est qu'un modeste ruisseau qu'on passe à pied sec l'été. Les infortunés Hébreux n'ont vu le Nil que pendant leur captivité en Egypte et l'Euphrate que pendant leur captivité à Babylone.

Je trouve aussi, dans le livre des Juges, que le Seigneur promet deux fois la victoire aux Israélites qui attaquent les Benjamites, et il arriva, au contraire, que les Israélites furent rossés d'importance : ils perdirent vingt-deux mille hommes à la première affaire et dix-huit mille à la seconde.

Si ce Dieu-là n'est pas méchant, il est impuissant; s'il n'est pas impuissant, il est déloyal. Il faut choisir.

PETITES COCHONNERIES EN PASSANT

A peine les hommes ont-ils échappé au déluge qu'ils recommencent leurs fredaines. Les habitants de Sodome et ceux de Gomorrhe éludent ce précepte : « Croissez et multipliez ». Les premiers inventent le vice qui devait illustrer M. de Germiny ; les seconds, le vice qu'un écrivain a vigoureuse-

ment flétri dans le roman *Mademoiselle Giraud*, vice qui est l'apanage des dames du grand monde.

Ici, nous nous voyons dans l'obligation de ne pas citer la Bible. Ce livre saint, qui est pour le moins aussi immoral que les ouvrages du marquis de Sade, fait avec complaisance la narration d'une aventure dégoûtante de deux anges que Dieu envoie à Sodome et que les habitants veulent... sodomiser. Nous avons, quant à nous, le respect de nous-même, et, plus propre que le Saint-Esprit, inspirateur de pareilles saletés, nous passerons sous silence ces descriptions honteuses.

Un nommé Loth, raconte la Genèse, est le seul qui n'attente pas à la pudeur des anges. Aussi sera-t-il sauvé du désastre qui va anéantir Sodome et Gomorrhe. Les anges le préviennent qu'une pluie de feu consumera les deux villes et qu'il a tout juste le temps de faire ses paquets.

Je vous demanderai, en passant, comment vous trouvez ce dieu judaïco-chrétien qui, ayant promis de ne plus noyer les hommes, tourne la difficulté en les brûlant.

Loth part donc avec son épouse et ses deux demoiselles.

Il est assez naturel qu'une femme se retourne pour voir une pluie de soufre enflammé ; c'est un spectacle qu'on n'a pas tous les jours. Le Seigneur, qui ne veut pas qu'on se retourne, change madame Loth en statue de sel.

De tous les miracles du Seigneur, celui-ci est le mieux constaté. Des témoignages respectables l'attestent.

L'historien juif Josèphe, dans son ouvrage *Les antiquités judaïques* (livre I, chap. 2), certifie qu'il a vu cette statue et que c'était bien la même. Saint Justin et saint Irénée parlent de ce prodige comme d'une chose existant de leur temps, et saint Irénée ajoute même : « La femme de Loth, nommée Edith, resta dans le pays de Sodome, non plus en chair corruptible, mais en statue de sel permanente, ayant chaque mois son écoulement sanguin naturel. » — Doutez après cela !

Après l'histoire de la femme changée en sel, voici les saletés qui recommencent dans la Bible.

Loth, ayant perdu son épouse, se console avec ses deux filles ; il est le père de ses petits-enfants [1]. Plus tard, nous voyons Jacob commettre l'inceste avec ses deux sœurs. Juda ravit les faveurs de Thamar sa bru sur une grande route.

Et c'étaient de grands patriarches que ces patriarches-là.

1. Nous supprimerons les détails de cette anecdocte biblique ; il y a dans la Genèse, à propos de Loth et de ses filles, la description d'une scène de soulographie qui est tout ce qu'on peut trouver de plus obscène et de plus dégoûtant.

L'Écriture sainte les appelle « des hommes selon le cœur de Dieu. »

Monsieur Dieu, je ne vous en fais pas mon compliment.

Le fils du roi de Sichem, dit plus loin la Bible, se concubine avec Dina, fille de Jacob, et il va à son père et lui dit : « Donnez-moi cette fille pour femme. »

Le roi de Sichem, enchanté d'unir l'héritier du trône à la fille d'un berger, se hâte de conclure le mariage. Il comble de richesses mademoiselle Dina et son père, il reçoit messieurs ses frères dans sa ville, et pour leur prouver le cas particulier qu'il fait d'eux, il se fait circoncire, lui, le jeune prince et tout son peuple. Il est difficile de se mieux conduire.

Comment les fils du berger répondent-ils à ces bons procédés ? Ils attendent un moment favorable ; Siméon et Lévi courent les rues, le poignard à la main ; ils égorgent le roi, son fils leur beau-frère, et tous les habitants.

Il est assez incroyable que deux hommes égorgent tous les habitants d'une ville : mais le fait est vrai, puisqu'il est dans la Genèse, et Lévi et Siméon étaient encore des hommes selon Dieu, puisqu'il en fit des chefs de tribu.

UN DIEU UN PEU LUNATIQUE

Cependant Dieu se fâcha contre son peuple. Par exemple, je ne vois pas trop pourquoi, puisque les actions des patriarches ou des bergers étaient selon lui, et qu'il était en définive difficile que les autres allassent au delà de l'inceste, de la trahison et de l'assassinat. Mais enfin, il se fâcha, ce vieux père Bon Dieu ; après tout, il en était bien le maître.

Désolé, tourmenté, outré de voir qu'il ne pouvait rendre sa créature telle qu'il l'eût désirée, il endurcit le cœur de Pharaon, dit l'Exode, et alors, ajoutent les théologiens casuistes, Pharaon put pécher en toute sûreté de conscience.

Pharaon, ayant donné dans le piège que lui avait tendu le Seigneur, réduisit les Israélites en servitude. Cependant, comme les crimes du peuple de Dieu n'empêchaient pas les Israélites d'être le peuple de Dieu, et comme tenir en captivité les Israélites constituait un forfait abominable, Dieu résolut de punir d'une façon terrible ce Pharaon, qui était pourtant l'instrument de ses volontés.

D'abord il changea toutes les eaux de son royaume en sang ; ce qui fit, dit ingénument l'Exode, que tout le poisson mourut.

Ensuite, il remplit l'Egypte de grenouilles : ce fut sans doute pour remplacer le poisson, et voilà pourquoi nos cléricaux sont si forts pour « manger la grenouille. »

Après cela, il envoya des insectes très importuns, qui fai-

saient beaucoup de mal aux hommes. Leur race n'en est pas encore éteinte, puisque Dieu nous a laissé les jésuites.

Après cela, vint la peste, qui tua tous lës animaux, lesquels, il faut le reconnaître, n'avaient cependant aucun tort envers les Israélites; puis des ulcères et des pustules aux hommes, et puis la grêle, et puis des sauterelles, et puis des ténèbres.

Enfin, Dieu envoya un ange exterminateur avec ordre d'exterminer tous les nouveau-nés appartenant aux Egytiens. Seulement il faut croire que cet ange, envoyé du ciel, n'était pas capable de reconnaître les maisons égyptiennes des maisons israélites; aussi, afin qu'il n'y eût aucune méprise et que Pierre ne fût pas exterminé à la place de Paul, Dieu recommanda aux Israélites de marquer leurs portes avec un petit signe rouge.

Comme le peuple chéri ne pouvait convenablement s'enfuir de l'Egypte les mains vides, Dieu lui ordonne de voler les Egyptiens (Exode), et, dans le Décalogue, il leur défend le vol.

Monsieur le Bon Dieu! Comment voulez-vous que je vous serve, si vous ne savez pas vous-même comment vous voulez être servi?

Pharaon poursuit les Israélites avec toute sa cavalerie (la Bible nous a pourtant raconté tout à l'heure qu'une peste, fléau du ciel, avait tué tous les animaux en Egypte), et Dieu, qui protège les voleurs du moment qu'ils forment son peuple, ouvre la mer Rouge devant les Hébreux, et la referme sur les Egyptiens afin d'en finir tout d'un coup.

Que de miracles pour l'établissement de cette religion israélite qui ne devait plus rien valoir un jour!

Mais, ne voilà-t-il pas que le peuple chéri, dont Dieu croyait avoir gagné le cœur par tant de miracles, adore bêtement un veau d'or, que son souverain pontife, le frère de Moïse, avait moulé et fondu en une nuit.

Oh! Dieu se mit tout de bon en colère, et il eut raison cette fois.

Moïse, pour arranger l'affaire, fit égorger vingt-trois mille juifs, et il n'en coûta pas un cheveu à son frère, qui avait fait l'idole, vu que la personne du prêtre est sacrée.

Dieu s'apaisa. C'est quelque chose que le sang de vingt-trois mille hommes; mais il avait dit qu'il hait les peuples idolâtres, et qu'on doit les exterminer. Il est vrai qu'ailleurs Moïse défend, de sa part, de maudire les dieux des nations, et il est assez drôle que Moïse et son Dieu, qui se parlent tous les jours, ne s'accordent pas davantage.

Quoi qu'il en soit, Dieu hait les idolâtres. Ainsi, un israélite s'étant avisé de coucher avec une Madianite, le Père Eternel en conçut une nouvelle grande colère; pour l'apaiser, on fut

obligé de massacrer vingt-quatre mille hommes qui n'avaient couché avec personne. Et le Seigneur trouve cela bon!

Le Seigneur veut qu'on parle correctement l'hébreu. La Bible nous apprend, en effet, que, par ses ordres, on tua encore vingt-quatre mille hommes du pays de Palestine, parce qu'ils prononçaient *scibolet*, au lieu de *schibolet*.

Quel Dieu que ce Dieu des cléricaux!

A ces petites fantaisies près, le Seigneur aimait vraiment son peuple, et, lorsqu'il était de bonne humeur, il accomplissait en sa faveur des miracles surprenants.

Ainsi, il est reconnu que le soleil est fixe; eh bien, Dieu a permis à Josué de l'arrêter. C'était pour faciliter l'extermination d'une peuplade.

Une autre fois, c'est la lune que Josué arrêta sur Aïlon, pour avoir le temps d'achever une troupe d'Amorrheens, déjà écrasée par une pluie de pierres. Cette pluie de pierres nous prouve une fois de plus que le Dieu en vénération de nos jours ressemble fort aux divinités du paganisme, puisque, comme celles-ci, il combat en personne pour son peuple.

Et je vous prie de remarquer avec quelle profusion Dieu fait des miracles quand il s'y met. Dans cette arrestation de la lune, il y a deux miracles: 1° Josue a forcé la lune, qui marche, à rester stationnaire pendant plusieurs heures; 2° il a arrêté, en outre, le mouvement de rotation de la terre. Cela est du moins à presumer; car, s'il en avait eté autrement, le jour serait arrive et la lumière du soleil eût rendu celle de la lune bien inutile. Voilà donc deux miracles au lieu d'un. Le Seigneur gagne en prodiges ce qu'il perd en connaissances astronomiques.

Quant au miracle de l'arrestation du soleil, il est indiscutable, puisqu'il est écrit dans les livres saints. Seulement, comme le soleil est un astre fixe, il est curieux que le Seigneur ne connaisse rien de la marche des globes qu'il fait marcher.

LES PROTÉGÉS DE JÉHOVAH

Et nous n'en avons pas fini avec les miracles. Après les miracles du soleil et de la lune, voici le miracle des trompettes. Chez les païens nous avions Amphion qui bâtissait des remparts au son des flûtes; dans la Bible, nous avons Josué qui démolit les remparts de Jéricho au son des trompettes.

Puis, Dieu fait fuir les Madianites au bruit des pots cassés.

Une autre fois, Jéhovah inspire une femme et il la pousse à accomplir de jolies choses; cette femme se nomme Jahel. Sisara, général d'un roi chananéen, fuyait et cherchait un asile. Jahel se présente à lui; elle lui offre une retraite et du

lait, au lieu d'eau que lui demandait le général. Le malheureux fugitif croit avoir trouvé dans Jahel cette compassion si naturelle aux femmes ; il se livre à la sécurité, il s'endort, et pan ! l'aimable Jahel lui enfonce un grand clou dans la tête.

C'est cette triste canaille que les livres saints appellent une femme inspirée du Seigneur.

Un autre général assiégeait Béthulie et serrait la ville de près. Dieu suscite une très jolie veuve, Judith ; la belle se pare de ses plus beaux ornements, sort de la ville, passe les postes avancés, demande à être conduite à la tente du général, et, là, elle fait à Holopherne des propositions dans le genre de celles des raccrocheuses des boulevards. Holopherne se laisse tenter et garde Judith pour agrémenter sa couche. On soupe, on boit force rasades, on se livre à toutes sortes d'ébats comme si l'on était dans un cabinet particulier, et quand Holopherne, harassé, s'endort, crac ! la belle veuve lui coupe la tête.

L'histoire sainte ajoute, avec un très grand sérieux, que, lorsque l'armée se vit sans général, elle battit en retraite et abandonna le siège. Il faut croire que, dans cette armée, il n'y avait pas d'autre officier qu'Holopherne.

On le voit, Dieu protégeait carrément son peuple.

Cependant, parfois, une lubie le prenait, et alors tant pis pour les pauvres Hébreux !

C'est ainsi que, bien qu'il eût souscrit un pacte à son peuple chéri, bien qu'il lui eût solennellement promis les dépouilles des nations, il l'a laissé réduire sept fois en servitude dans sa mauvaise terre promise. Il a permis que deux tribus fussent, pendant soixante-dix ans, esclaves des Babyloniens ; il a permis que Salmanazar enlevât les dix autres tribus et les fît disparaître de la face de l'univers ; il a permis qu'après le sac de Jérusalem les Romains les vendissent au marché comme des bêtes de somme ; il a permis que ce qui en reste soit dispersé par toute la terre.

Il ne fait pas bon d'être le protégé de ce père bon Dieu !

Malgré ses fréquents accès de colère, ses fantaisies, ses petites injustices, le Seigneur avait toujours parmi son peuple des hommes d'élite, des enfants gâtés, sur qui il aimait à reposer ses affections.

C'est ainsi que, pendant un jour ou deux, il chérit Adam, avec lequel nous le voyons, dans tous les tableaux d'église, se promener familièrement en belle robe de chambre bleue.

Après Adam, le Seigneur aima Noé, le patron des buveurs.

A Noé, succéda dans ses affections Abraham, bien qu'il fût idolâtre et que le Seigneur détestât l'idolâtrie. Sans doute, cet idolâtre était plein de vertus, puisque Dieu en a fait la

tige des patriarches : il fut vertueux à peu près comme ses descendants, dont on a lu tantôt les exploits.

D'abord, Abraham quitte les bords fleuris de l'Euphrate pour aller dans le malheureux pays de Sichem, en Palestine : il fait plus de cent lieues, il traverse des déserts, sans qu'on sache pourquoi. Dieu voulait, dit-on, lui faire voir la terre promise à ses descendants. Quel terre ! devait dire Abraham, et quel cadeau, mon Dieu !

A peine est-il arrivé dans ce pays de Sichem, où Dieu l'avait conduit, que la famine l'en chasse : le Seigneur a toujours quelque niche à faire à ses amis. Or, comme le Seigneur n'avait pas encore inventé la manne, Abraham va en Egypte pour avoir du pain, et il n'y a guère que deux cents lieues de Sichem à Memphis ; mais Abraham avait encore la jambe alerte ; pensez donc ! il n'avait que cent quarante ans, disent les Saintes Ecritures.

COMMENT CELA SE PASSAIT CHEZ LES PATRIARCHES

Il menait avec lui sa femme Sara, petite brune très séduisante, et qui n'avait alors que soixante-cinq ans.

Le doigt du Seigneur se montre partout : Abraham résolut de tirer parti des charmes de sa femme. « Feignez, lui dit-il, d'être ma sœur, afin qu'on me fasse du bien à cause de vous. » Parmi les nombreux enfants attribués à Abraham, il est incontestable que « Monsieur Alphonse » descend de lui en ligne droite.

Le roi devint amoureux fou de la jeune Sara (soixante-cinq ans !), et Sa Majesté, quoi qu'on en dise, en usa probablement selon son bon plaisir ; car elle donna au frère beaucoup de brebis, de bœufs, d'ânesses, de chameaux, de serviteurs et de servantes, et Sara est évidemment la patronne de toutes les femmes faciles nées et à naître, qui ont eu et qui auront des maris complaisants.

Le Seigneur, enchanté de ce qui s'était passé, voulut contracter avec Abraham une alliance, et, en signe de cette alliance, il lui ordonna de se couper une membrane située à un endroit pas propre du tout. Le Seigneur a des idées originales.

Sara, reconnaissante de l'agrément que son mari lui avait procuré à la cour d'Egypte, lui glissa un jour sa jolie servante Agar, et le saint patriarche trouva que la variété a son petit mérite.

Bientôt Agar fut impertinente, selon l'usage des servantes honorées des caresses du maître. Sara se fâcha et exigea qu'Abraham flanquât à la porte sa bonne à tout faire ; ce qui

fut exécuté sans que la pauvre Agar reçût seulement ses huit jours.

Agar partit avec le fils qu'elle avait eu d'Abraham et qui est Ismaël.

C'est cet Ismaël qui est le père des Arabes et de qui descendent les musulmans. On sait que les musulmans ont donné bien du tintouin à l'Eglise.

Le Seigneur, qui lit dans l'avenir, pensa sans doute que, si Agar s'avisait d'avoir un second fils, il risquerait fort de ne plus y avoir d'Eglise du tout. Aussi jugea-t-il de donner à Abraham, par Sara, ce second enfant tant désiré. Cette petite espiègle de Sara n'avait guère que quatre-vingt-dix ans, et son époux cent soixante, lorsque Dieu leur annonça la naissance d'Isaac.

Sara et Abraham ne purent s'empêcher de rire de la promesse du Seigneur. Ici, les commentateurs catholiques opposent aux critiques sur l'âge des patriarches cet argument : que les années de ce temps-là étaient plus courtes que celles d'aujourd'hui. Mais alors pourquoi la Bible nous représente-t-elle Sara et Abraham riant à la nouvelle qu'ils allaient avoir un enfant ? Si la promesse avait été naturelle, de quoi auraient-ils ri ?

Abraham, qui s'était bien trouvé de ses premiers voyages, se remit en route avec sa petite Sara, toujours jeune et jolie, et grosse par-dessus le marché.

Il arriva dans le désert de Cadès, qui, par parenthèse, est le moins habitable des déserts. Il y avait pourtant, au dire de la Genèse, un roi dans ce désert-là, et un petit peuple ; malheureusement la Genèse ne nous donne pas le nom de ce peuple.

Abraham ne manqua point de présenter sa femme à la cour ; les rois de ce temps étaient accessibles, comme certains magistrats et fonctionnaires de nos jours. Ce roi devint, vous vous y attendez bien, amoureux de la petite Sara ; il donna aussi à son frère des brebis et des bœufs. Beaucoup de maris ont de jolies femmes ; mais tous ne trouvent pas des rois. Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; c'est bien le cas de le dire.

Passons l'histoire du meurtre d'Isaac, meurtre ordonné et décommandé par Dieu. Cette anecdote ridicule est aussi connue que bête.

Isaac avait sans doute appris de son père l'utilité des voyages. Quand il fut marié, il conduisit vite sa femme Rebecca dans le désert de Gérar, où il y avait un roi, comme dans tous les déserts. Sa Majesté devint amoureuse de madame Isaac, comme d'autres majestés l'avaient été de madame Abraham ; et Isaac ne manqua pas de dire, comme monsieur son père, que sa femme était sa sœur. Singulière morale que

celle des Ecritures saintes : il est moins honteux, selon elles, de prostituer sa sœur que sa femme.

UN JOLI CHENAPAN

Au reste, les fautes de cet Abraham et d'Isaac ne sont que des misères.

Celles de David, l'ami par excellence du Seigneur, celui qu'il aima le plus après le doux Moïse qui n'égorgea guère que quarante mille Israélites, les fautes de David, dis-je, sont un peu plus sérieuses.

Ce David est un des plus grands chenapans que la terre ait portés. La Bible nous le représente à la tête de quatre cents voleurs qui saccagent tout le pays, et le grand prêtre le déclare oint de Dieu, lui ceint l'épée de Goliath, lui donne les pains consacrés.

David, à la tête de ses 400 bandits, va voler le bonhomme Nabal, le tue et épouse sa femme.

Ensuite, il va piller Achis, un grand propriétaire du pays de Geth qui lui avait rendu des services ; il tue tout, jusqu'aux enfants à la mamelle.

David avait les plus grandes obligations à son ami Jonathas; il le paya d'ingratitude comme les autres ; il détrôna son frère et fit massacrer ses enfants et ses neveux.

Ce chef de voleurs est une si parfaite canaille qu'un jour les brigands sous ses ordres le prennent en horreur et veulent le lapider. Mais Dieu a résolu de sauver David ; il lui inspire une idée mirobolante. David annonce à sa bande que le Seigneur a indiqué un endroit où il y a un bon coup à faire, chez les Amalécites, et qu'il lui a promis que ses voleurs s'enrichiront.

A la mort du roi Saül, David s'empare du trône. Il surprend la bourgade de Raba, et, pour se concilier ses nouveaux sujets, il les fait scier en deux, déchirer avec des herses de fer et cuire dans des fours à briques; manière de guerroyer tout à fait selon Dieu, car c'est ainsi que guerroya toujours son peuple.

Une fois sur le trône, David passe son temps à enrichir de cornes le front d'un de ses généraux nommé Urie. Puis, comme il comprend que l'adultère est un péché beaucoup plus grand que la simple fornication, il fait assassiner Urie, et de cette façon sa liaison avec Bethsabée n'est plus si irrégulière.

Le Seigneur ne trouva rien à redire à David pour tous ces petits péchés, car il aimait beaucoup ce monarque qui était entre tous l'homme selon son cœur. Mais un beau jour, David ayant eu l'envie de savoir à combien de milliers d'hommes il commandait, Dieu se fâcha tout rouge. Il paraît que

Dieu n'entend pas qu'un berger compte son troupeau ni un roi ses sujets. La colère de l'Éternel fut si grande qu'il donna à choisir à David entre trois fléaux : la famine, la guerre ou la peste. David choisit la peste. Savez-vous ce qui arriva ? Soixante-dix mille sujets du roi, qui, eux, n'avaient pas seulement fait le dénombrement de leur basse-cour, moururent de la peste en trois jours ; mais David n'en fut point attaqué, et voilà comment le Seigneur fait justice !

David mourut très repentant, très pénitent, mais aimant toujours les petites filles. Lors de son décès, il en avait une, nommée Abisag, qui lui réchauffait les pieds, ne pouvant faire mieux.

Tel est le personnage dont Dieu le Fils a tenu à être le descendant.

CE QUE DIEU INSPIRE A SES PROPHÈTES

David, en mourant, laisse un fils légitime, Adonias ; mais le Seigneur, qui décidément paraît n'avoir ni règle ni raison, lui préféra Salomon, fils de l'adultère Bethsabée, et le doua de l'esprit de sagesse pour preuve de sa singulière affection.

Encore une histoire cocasse que celle de ce Salomon !

Un sage, dit la Bible, et la Bible a l'air de se pâmer devant le bonhomme.

Eh bien, franchement, il n'y a pas de quoi.

Salomon débute en faisant assassiner son frère Adonias, qui ne lui demandait que la main de cette pauvre petite Abisag, la même qui avait réchauffé le saint homme David dans sa vieillesse. La sagesse n'est donc pas l'esprit d'humanité.

Sa cuisine ressemblait fort à celle de Gargantua. Les dîners et soupers de Sa Majesté étaient fastueux ; on y bâffrait à ventre déboutonné. La cuisine royale, dit *Le Livre des Rois*, exigeait chaque jour le sacrifice de cinquante bœufs et de cent moutons. La sagesse n'est donc pas l'esprit de sobriété.

Douze mille écuries fallait-il encore à Salomon pour sa cavalerie, dans un pays si montagneux. Il n'avait donc cette multitude de chevaux que par ostentation, et je ne crois pas que la vanité soit encore la sagesse.

Il avait sept cents femmes et trois cents concubines ; ce qui prouverait que ce n'est pas Mahomet qui a inventé les sérails et mis en honneur la polygamie. L'aïeul de Jésus-Christ rendait donc — il faut le croire au moins — un millier de femmes heureuses ; mais on me persuadera difficilement que la luxure et surtout l'incontinence en matière de luxure constituent la sagesse.

Or donc, si la sagesse n'est ni la cruauté, ni la gloutonnerie, ni la vanité, ni l'incontinence luxurieuse, qu'est-ce donc que cela pouvait être chez le saint monarque ?

Ah! c'est peut-être dans les écrits de Salomon que nous allons trouver cette fameuse sagesse dont l'avait doué le Seigneur.

J'ouvre au hasard les livres sacrés écrits par Salomon, et j'y trouve les échantillons suivants de son style pieux et sage:

« Il y a trois choses insatiables, et une quatrième qui ne dit jamais : « c'est assez. » Ce sont le sépulcre, la vulve, la terre qui n'est jamais rassasiée d'eau, et le feu qui ne dit jamais : « c'est assez. »

« Il y a trois choses difficiles, et j'ignore absolument la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air, la voie d'un serpent sur la pierre, la voie d'un vaisseau sur la mer, et la voie d'un homme dans une femme. »

Ces deux belles citations sont extraites du livre saint intitulé *Les Proverbes*.

Que cela est bien pensé ! que cela est bien écrit ! que nos évêques seraient heureux si tous les journalistes français écrivaient comme cela !

Et le *Cantique des Cantiques*, voilà encore ce qu'il faut lire.

Je n'en citerai qu'un passage, et encore le choisirai-je avec beaucoup de précautions; car si je vous donnais la traduction complète du *Cantique des Cantiques*, autant aurait valu précédemment mettre sous vos yeux la narration de l'aventure de Loth.

Voici un passage (1) du *Cantique des Cantiques*, livre saint par excellence (faites sortir les demoiselles) :

« Qu'elle me baise d'un baiser de sa bouche ; car tes tétons sont meilleurs que le vin. *Osculetur me osculo oris sui; quia meliora sunt ubera tua vino.*

« Mon bien-aimé est pour moi un bouquet de myrrhe ; il demeurera entre mes tétons. *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur.*

« Ton nombril est comme une coupe, où il y a toujours quelque chose à boire. *Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis.* Ton cou est comme une tour d'ivoire. *Sicut turris eburnea collum tuum.* Tes deux tétons sont comme deux faons de chevreuil. *Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ gemelli.* Ta bouche, ô mon épouse, est un rayon qui distille à la fois le lait et le miel sous ta langue. *Favus distillans labia tua, sponsa, mel et lac sub lingua tua.*

« Ton ventre est comme un monceau de froment, entouré de lys, sans parler de ce qui est caché au dedans de toi. *Venter tuus sicut acervus tritici, vallatur liliis, absque eo quod intrinsecus latet.*

« Mon bien-aimé a mis la main au trou, et mon ventre a

1. Afin qu'on ne m'accuse pas d'inventer à plaisir, j'indique la provenance de mes citations. C'est dans le *Dictionnaire Larousse*, vol. III, page 291, que je copie le texte de cet extrait du *Cantique des Cantiques*.

[illegible] à son attouchement. *Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus* (chap. V, verset 4). »

Nous sautons bien des versets d'un goût aussi douteux que ceux-ci, mais plus révoltants quand aux expressions employées.

Et voilà la religion qui a la prétention d'enseigner la morale !

Et, lorsqu'un écrivain attaque certains dogmes, on l'accuse d'outrage à la morale publique et religieuse ! Oui, il s'est trouvé une assemblée législative — en 1819 — qui a créé ce délit : l'outrage à la morale publique et religieuse. Comme si ces deux morales ne faisaient qu'une ! comme si elles n'étaient pas au contraire absolument opposées l'une à l'autre !...

Quelle dérision ! quelle amère moquerie !

Et que l'on ne dise pas que le *Cantique des Cantiques* est un livre enfoui au fond des bibliothèques de docteurs en théologie ; que les cléricaux n'aient pas l'audace d'affirmer qu'ils le laissent aux israélites et qu'ils ne l'enseignent point à leurs fidèles. Prétendre cela serait mentir impudemment ; car les versets qui composent cette littérature érotique ont été introduits, sous forme d'antiennes, dans les cérémonies du culte catholique.

Quelle est la jeune fille dévote qui, le dimanche à vêpres, n'a pas chanté, entre deux psaumes, cette antienne connue :

« *Nigra sum, sed formosa, filiæ Jérusalem; ideo dilexit me rex et introduxit me in cubile suum.* »

Nouvel extrait du *Cantique des Cantiques*, dont la traduction exacte est :

« Je suis noire de peau, ô filles de Jérusalem, mais je suis belle : et c'est pour cela que le roi m'a aimée entre toutes et introduite dans son lit. »

Telles sont les saloperies que les prêtres font chanter aux fillettes naïves.

Mais en voilà assez.

Nous avons reproduit ces immondices religieuses pour bien montrer l'ignominie du rôle que nos cléricaux font jouer à leur Dieu, puisqu'ils le donnent comme l'inspirateur des *Cantiques* de Salomon.

DES SALETÉS, ET TOUJOURS DES SALETÉS

Voyons maintenant les prophètes qui, comme Salomon, sont directement inspirés de Dieu. Le catholicisme, en effet, nous les représente comme ayant prédit très clairement tout ce qui est arrivé à leur Eglise.

Prenons au hasard. Ouvrons Ezéchiel.

C'était un drôle de corps que ce prophète Ezéchiel ; mais

on peut être plaisant et inspiré de Dieu, puisqu'il est convenu qu'Ezéchiel était inspiré.

Or, le Seigneur, qui savait qu'Ezéchiel entendait la plaisanterie, lui ordonna de manger pendant trente jours du pain d'orge, de millet et de froment couvert d'excréments humains.

— Pouah ! s'écria le prophète, et il refusa net ces confitures d'un genre si nouveau.

Le Seigneur s'amusait, il s'amusait ! .. Allons, allons, dit-il la plaisanterie est trop forte. Je me borne à de la fiente de bœuf, mais vous en pétrirez avec votre pain.

Une autre fois, le Seigneur lui commanda de dormir six mois sur le côté gauche, six mois sur le côté droit, et Ezéchiel, qui a son franc-parler avec le Seigneur, lui rend goguenarderie pour goguenarderie. Il lui déclare net (chapitre XX) qu'il a donné aux juifs des préceptes qui ne sont pas bons.

Ce n'est pas sans doute dans ces agaceries mutuelles que paraît l'esprit sage et prophétique d'Ezéchiel ; c'est lorsqu'il peint les abominations de Jérusalem, qu'il est prophète, poète, et même poète à la mode de Piron.

Il dit, dans son chapitre XX : « Lorsque vous naquîtes, on ne vous avait pas encore coupé le cordon ombilical, on ne vous avait point salée, vous étiez toute nue ; j'eus pitié de vous. Vous êtes devenue grande, votre sein s'est formé, votre duvet a paru ; j'ai passé, je vous ai vue, j'ai connu que c'était le temps des amants. J'ai couvert votre ignominie, je me suis étendu sur vous avec mon manteau, vous avez été à moi. Je vous ai lavée, parfumée, bien habillée, bien chaussée. Je vous ai donné une écharpe de coton, des bracelets, un collier; je vous ai parée de pierreries. Alors, ayant confiance en votre beauté, vous avez forniqué avec tous les passants ; vous avez élevé un lupanar, vous vous êtes prostituée jusque sur les places publiques, vous avez payé des amants, et vous leur avez fait des présents afin qu'ils couchassent auprès de vous. »

Je mets au défi tous les théologiens israélites, protestants ou catholiques de prouver que cet extrait du prophète Ezéchiel n'est pas scrupuleusement rapporté par moi. Quiconque sera de bonne foi sera obligé de reconnaître que, loin de forcer, en traduisant, la note licencieuse, j'ai au contraire beaucoup adouci les termes, et que les expressions que j'ai employées sont mille fois moins crues que celles du texte lui-même, ce texte sacré ! C'est par respect pour mes lecteurs que je n'ai pas mis les mots propres, — de vrais mots sales, — tombés de la plume du saint prochète.

Et le poème d'Oholla et de la petite Oliba, toujours du même Ezéchiel ?... Non, tenez, cela est trop fort ; il nous est impossible de le traduire, même à mots couverts ; cela dépasse tout ce qui a été écrit dans le genre obscène.

Ah! les cléricaux ont bien raison de parler de la morale! Quelle race de porcs que cette engeance-là!

Leur esprit se plaît dans les abîmes de la dépravation. Il leur faut choisir les images les plus indécentes, même lorsqu'il s'agit pour eux de dépeindre les situations qui ne prêtent pas à la grivoiserie. Ainsi, cette page d'Ezéchiel que je viens de reproduire, c'est, disent-ils, une allégorie; on ne doit pas, à leur avis, s'en formaliser. A les entendre, le saint prophète a voulu simplement représenter Jérusalem que Dieu a chérie et qui a abandonné sa foi.

Raison de plus! — Quand, pour tracer la peinture d'une situation purement politique, on a recours à des comparaisons libidineuses; quand, sous prétexte de mysticisme, on se plonge à corps perdu dans l'obscénité, c'est qu'on possède une imagination naturellement portée aux cochonneries.

Et vous prétendez nous donner vos prophètes pour des saints?... Allons donc, ce sont des boucs en chaleur!

Selon vous, cléricaux, Dieu est plus vil que le dernier des hommes!

Vous nous le montrez sans cesse ayant une prédilection marquée pour les femmes galantes, témoin la prostituée de Jéricho, et Ruth, la bisaïeule du Christ, qui se glisse la nuit dans le lit de Booz.

Jésus lui-même, vous le salissez; vous le mettez sans cesse en contact avec des impures, et quand, d'après vos livres, il accomplit un acte d'autorité en public, c'est pour protéger une femme adultère.

Si bien qu'en voyant ainsi dépeintes par vous-même les deux premières personnes de votre Sainte-Trinité, on est tenté de s'écrier: Tel père, tel fils!

Encore un prophète du genre érotique, et nous allons en avoir fini avec cette catégorie de saligauds.

Il s'agit du vénérable prophète Osée. Voici deux échantillons du style de ce dégoûtant personnage:

« Chap. I. — Or, le Seigneur dit à Osée: « Osée, prends une fille de joie, et fais-lui des fils et des filles de joie. » Et le serviteur de Dieu a obéi.

« Chap. III. — Et le Seigneur lui dit encore: « Osée, va-t'en « prendre une femme qui soit non seulement débauchée, « mais encore adultère. » Et Osée a encore obéi à son Seigneur. »

A la vérité, on ne donne pas Ezéchiel et Osée à lire aux petits enfants; mais on les fait étudier aux jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, ce qui est encore plus dangereux.

Les bons prêtres que l'on doit faire avec la méditation d'une pareille théologie!

On a dû comprendre que, lorsque le Seigneur inspirait un

prophète, c'est qu'évidemment ce prophète avait été choisi par lui entre tous les hommes de sa nation. C'était l'enfant de son cœur; la Bible nous dit que Dieu aime et protége ses prophètes.

Eh bien, si vous voulez connaître les résultats de la protection divine à l'égard de ses enfants chéris, lisez donc l'Ecriture sainte.

Le prophète Jadon fut mangé par un lion; le prophète Jonas passa trois jours dans le ventre d'une baleine; le prophète Habacuc fut porté à Babylone par les cheveux; le prophète Michée fut jeté dans un cul de basse-fosse; le prophète Amos eut toutes les dents arrachées; le prophète Baruch fut à moitié assommé par les Babyloniens et emmené en captivité; le prophète Ezéchiel fut lapidé; le prophète Jéremie et le prophète Isaïe furent sciés en deux.

En voilà, de la protection, ou je ne m'y connais pas!

Il arrivait toujours quelque petite chose à ceux que le Seigneur protégeait; ils faisaient des sottises quand on ne leur en faisait pas.

David assassine Urie; Isboseth et Miphiboseth, ses compétiteurs au trône, sont assassinés; Absalon assassine Amnon; Joab assassine Absalon; Salomon assassine Adonias; Baasa assassine Nadab; Zambri assassine Ela; Amri assassine Zambri; Achab assassine Naboth; Jehu assassine Achab et Joram; les juifs assassinent Amasias, fils de Joas; Sellum assassine Zacharias; Manahem assassine Sellum. C'est une famille de bouchers, que cette race de princes juifs; et c'est d'eux que le Seigneur fait naître son fils !...

C'est qu'ils étaient probablement les plus honnêtes gens de la nation. Jugez alors de ce qu'était le reste.

CONTRADICTIONS DE LA BIBLE

Nouvelle poignée de bêtises à éplucher :

La vraie doctrine des catholiques, la doctrine pure, celle qui n'est pas en ruolz, est exposée dans les livres saints, qui se divisent en deux groupes : l'Ancien Testament ou Bible, et le Nouveau Testament.

La Bible, qui est donc la base du christianisme, se divise à son tour en plusieurs livres, groupés eux-mêmes. Le premier groupe s'appelle le Pentateuque; il a été écrit par Moïse (croyez cela ou sinon vous serez damné) et se compose de : la Genèse, l'Exode, les Nombres, le Lévitique et le Deutéronome. C'est sur le Pentateuque que repose en conséquence le fondement de la religion.

Dans ce sacré Pentateuque, Moïse nous apprend, au Deutéronome, comment il est mort; ce qui est absolument miraculeux, car en général on n'écrit plus quand on est mort.

Dans le même Deutéronome, il ordonne d'épouser la veuve de son frère, et il le défend dans le Lévitique.

Enfin, dans ce diable de Pentateuque, on trouve racontées un tas d'histoires postérieures à la mort de Moïse. — Renversant d'inouïsme, l'historien sacré !

Mais c'est quand Moïse nous décrit le voyage des Hébreux à travers le désert, qu'il est surtout épatant. Ah ! quel désert, mes pauvres amis ! Par un miracle continuel, les vieux habits y étaient conservés ; Dieu y faisait pleuvoir de la manne pour nourrir son peuple qui n'avait pas de pain ; Moïse partageait la misère publique. Brave Moïse, va ! Seulement ce qui est assez fait pour surprendre, c'est que, toujours selon le même historien, tandis que dans ce désert Moïse était allé causer avec Dieu sur une montagne, les Israélites fondirent, coulèrent et élevèrent un veau d'or pour l'adorer ; ce n'est pas tout : ils bâtirent un tabernacle, entouré de trente-quatre colonnes d'airain, surmontées de chapiteaux d'argent : ce n'est pas tout : ils brodèrent et tissèrent, pour le culte de leur idole, des voiles de lin, de pourpre, d'hyacinthe, et tout cela se fit en une seule nuit dans ce fameux désert. Quel désert ! quel désert !

Avouez, lecteur, qu'il faut être idiot à un certain degré pour croire à la religion, puisque la religion, c'est ce qu'enseignent les livres écrits par Moïse et autres farceurs du même acabit.

Il est évident, de toute évidence, que Moïse n'a jamais écrit les livres qui lui sont attribués ; il est même probable que le chef des Hébreux ne savait pas écrire du tout. En effet, où aurait-il pu apprendre à écrire ? Chez les Egyptiens, au milieu desquels il était né ? Mais la science a démontré qu'à cette époque les Egyptiens n'écrivaient pas encore et qu'ils ne se servaient que d'hiéroglyphes gravés sur le marbre et sur le bois.

La vérité est que le Pentateuque, comme beaucoup d'autres ouvrages prétendus saints, a été composé au fur et à mesure par ces imposteurs qu'on nomme les prêtres ; les nombreuses contradictions qu'on y rencontre le prouvent surabondamment.

La Genèse et le reste ont si bien été fabriqués après coup que les prophètes du temps de la monarchie juive ne les connaissaient même pas. En effet, plusieurs d'entre eux disent le contraire de ce qu'a enseigné le chef de leur religion.

Prenons, par exemple, Ezéchiel :

Ezéchiel dit dans son chapitre XVIII : « Le fils ne portera pas l'iniquité de son père. » Or, Moïse, dans les Nombres, chapitre XXVIII, avait dit : « Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération. »

Voyez-vous ce petit prophétaillon d'Ezéchiel qui se permet de donner un démenti au fondateur de sa religion !

Ma foi, si les prophètes eux-mêmes contredisent le père Moïse, ce vieux patriarche du judaïsme et du christianisme, nous pouvons bien l'appeler blagueur et nous servir des pages saintes de la Bible pour... ce que vous savez.

Et j'ajoute : « Les livres de Moïse étant apocryphes, le Nouveau Testament ne peut pas plus à son tour avoir une grande valeur. » Si la Genèse, ce vieux tronc de la littérature sacrée, s'effondre dans la pourriture de ses mensonges, à quelle branche, je vous le demande, se raccrocheront les catholiques puisque Jésus déclare dans saint Mathieu, « qu'il n'est pas venu pour abolir la loi de Moïse, mais pour l'accomplir ? »

Vous dites, Messieurs les cléricaux, que Jésus était Dieu. Il savait donc, en sa qualité de Dieu, que la loi de Moïse est fabriquée de fausses pièces.

Allons, allons, au cabinet aussi le Nouveau Testament.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Arrivons à la légende du Christ.

Nous avons vu le Seigneur châtiant son peuple d'une main, le caressant de l'autre, toujours mécontent de sa créature et de lui, essayer tous les moyens de rendre son ouvrage passable, et, dépité de n'y pouvoir réussir, noyer ses enfants, les faire égorger, et revenir sincèrement à eux.

Ce fut pendant un de ces bons moments que le Seigneur imagina d'envoyer son fils sur la terre ; car, bien que les auteurs sacrés de la Bible n'en aient jamais parlé, il paraît que monsieur Dieu a un fils.

Le Seigneur se persuada que si son fils se faisait homme et mourait, — ce qui était inévitable en sa qualité d'homme, soit qu'il mourût en public ou dans son lit, — le Seigneur se persuada que les autres hommes ne pécheraient plus. L'expérience a dû lui apprendre que cette nouvelle spéculation ne valait pas mieux que les autres, car nous péchons tant que nous pouvons ; il est même certains péchés qui nous paraissent très jolis.

Voilà donc Dieu bon, ce jour-là, qui fait mourir Dieu innocent, pour apaiser Dieu juste. C'est là le vrai sens des paroles de l'Église, et l'Église, conduite et inspirée par le Saint-Esprit, donne souvent dans le galimatias.

Des méchants, de vilains méchants reprochent à monsieur Dieu d'avoir proscrit une religion établie par lui-même et d'en avoir révélé une autre, — la concurrence ! — Moi, qui suis conciliant, j'accorde que monsieur Dieu ne voulait rien

changer du tout à la loi de Moïse ainsi que son fils le déclare dans saint Mathieu, comme nous l'avons dit tantôt.

Ce sont les prêtres chrétiens qui, de leur autorité privée, ont condamné la religion juive, qui était celle des apôtres et de ceux qui leur ont immédiatement succédé, et ils ne pensent pas qu'ils ajoutent par là à la bizarrerie, à la versatilité déjà reconnues dans le Seigneur.

Mais il faut que je déclare que, si je crois que Jésus ne venait point changer la loi, je ne vois pas trop ce qu'il venait faire.

Quand il fut arrangé entre le père et le fils, qui ne font qu'un, que l'un des deux se ferait homme, il fut question de savoir sur quelle famille on grefferait le céleste moutard. Dieu le père pouvait l'envoyer tout fait et tout grand, comme il avait créé le premier homme ; mais Dieu, qui ne craint pas certaines promiscuités désagréables de la nature, envoya son fils, — son fils vivant de toute éternité, son fils Dieu possédant l'intelligence et la sensation des choses, — siéger pendant neuf mois dans des entrailles féminines, au milieu des glaires et de toutes sortes de saletés.

Les dieux, qui ne font qu'un, décidèrent, ou décida, que l'un d'eux, ou un morceau du tout, descendrait directement de David, par l'adultère Bethsabée, l'impudique Ruth, l'incestueuse Thamar et la prostituée de Jéricho. Vous voyez que Dieu n'est pas fier.

Il y avait à Nazareth un pauvre charpentier nommé Joseph, qui était sûrement de la famille du roi David ; c'est lui que Dieu choisit pour être son père. Je connais beaucoup de cléricaux qui, s'ils avaient pu choisir leurs pères, seraient tous pour le moins empereurs !

Voilà donc Dieu le fils descendu du ciel, c'est-à-dire descendu de nulle part, puisque nous savons que ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore le ciel n'est que l'espace dans lequel roulent tous les globes. Le voilà établi dans Marie et y séjournant probablement sans répulsion, puisque l'Evangile ne nous dit pas qu'il mît de l'ambroisie et du nectar dans les intestins de sa belle maman, ce dont il était bien le maître.

Arrêtons-nous à quelques particularités assez remarquables et généralement ignorées ; car les messieurs prêtres, lorsqu'ils nous lisent l'Evangile, se gardent bien d'appuyer sur les balourdises qui y sont jetées pêle-mêle.

L'Evangile nous dit que Marie a enfanté tout en restant vierge. Cet accouchement virginal est passablement rigolo ; mais je le leur accorde pour une seconde ; il est impossible d'être plus coulant que je le suis ! — Marie avait fait au temple vœu de virginité, et Dieu, en la mettant enceinte de Jésus, a trouvé le truc de ne pas lui faire violer ce vœu ; soit, trois fois soit. Mais comment Marie est-elle restée vierge lors-

qu'elle a mis au monde les frères et sœurs dudit Jésus ? Ah ! c'est ici que je vous pince !

Ouvrons l'évangéliste Matthieu. Au chapitre XII, versets 54, 55 et 56, il nous apprend que le fils du charpentier Joseph, ce Jésus dont la mère s'appelait Marie, avait quatre frères, nommés Jacques, Joseph, Simon et Jude, sans compter des sœurs dont il ne nous donne pas les noms. L'évangéliste Marc, au chapitre III, du verset 31 au verset 35, confirme cette allégation qui est des plus précises.

Eh ! eh ! voilà des frères et des sœurs qui ne sont pas dus à l'opération du Saint-Esprit. Alors, et le vœu de virginité, qu'est-ce qu'on en a fait, la petite mère?

Il est juste de dire que nos chers curés n'insistent jamais sur les passages de l'Evangile que je viens de désigner. Il y en a même qui les sautent carrément, de crainte que les fidèles ne fassent des réflexions hérétiques et irrévérencieuses sur les facultés spéciales de Maman-Pucelle. Mais — ceci dit pour les lecteurs soucieux de la vérité — on les trouvera dans l'édition officielle du Nouveau Testament, dite la Vulgate, traduction de Lemaistre de Sacy, approuvée par S. Em. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, publiée la première fois en 1701. C'est l'édition la plus complète; elle est en vente de nos jours dans toutes les librairies religieuses.

On sait si les catholiques ont changé quelques belles fois d'opinion à propos de ces mille petits détails de l'Evangile.

Ainsi, les premiers chrétiens croyaient très tranquillement que Joseph était réellement le père de Jésus, et la preuve, c'est que c'est par lui qu'ils faisaient remonter le Christ au roi David et à Abraham; mais les cléricaux modernes ont changé tout cela. Joseph, disent-ils — ce n'est pas moi qui ai inventé le mot, c'est eux, — Joseph n'est pour Jésus qu'un père putatif. Comme c'est respectueux, pour un Dieu, de faire de son papa légal... un Joseph !

Sans compter que Joseph joue de son côté un rôle diablement ridicule. Voyez-vous ce pauvre bonhomme de charpentier à qui Dieu fait épouser une jeune brune, tout en lui ordonnant de s'abstenir. Puis, arrive un ange Gabriel qui, profitant d'un moment où il n'y était pas, entre chez lui par la fenêtre et tourne à Marie un compliment auquel la naïve enfant répond : « *Fiat mihi secundum verbum tuum !* Qu'il me soit fait ainsi que vous me le dites ! »

Je ne vois pas trop pourquoi Joseph n'eut pas un peu d'humeur, lorsqu'il vit sa femme grosse sans qu'il s'en fût mêlé, car enfin Gabriel ne daigna pas lui apparaître, à lui. Il est très louable d'avoir confiance en sa femme; mais il faut avoir une foi bien robuste pour croire, sur sa simple affirmation, que le bon Dieu vient lui faire des enfants par le ministère d'un ange.

Si de nos jours une dame, si vertueuse qu'elle fût, s'avisait de raconter semblable histoire à son Joseph, je me plais à croire qu'il ferait une fière grimace, et que, n'avalant pas la pilule, mais là pas du tout, il traînerait sa femme devant les tribunaux, — où il aurait même gain de cause.

Mais laissons ce chapitre. C'est tellement bête que ceux qui y croient n'y croiraient plus s'ils étaient mis tout à coup à la place de Joseph.

NATIVITÉ ET ENFANCE DU CHRIST

Après avoir établi Dieu le Père, on avait imaginé le Verbe, qui n'a point été créé par le Père, qui est consubstantiel au Père, qui est en tout l'égal du Père, ce qui n'est pas très clair; et, en troisième lieu, on inventa le Saint-Esprit.

C'est ce troisième Dieu qu'on donne pour père au second, parce que cela parut plus noble que de le faire descendre d'un homme.

Malheureusement les Evangiles ne disent rien de cette paternité du Saint-Esprit, et on s'embrouille quelquefois dans la subtilité des distinctions. On nous conte que le Saint-Esprit procède du père et du fils. Il est assez drôle que le Saint-Esprit soit le père de celui dont il procède. Il est non moins cocasse que le Saint-Esprit puisse procéder de Jéhovah père et de Jésus, sans la participation d'aucune Marie; c'est comme si M. le comte de G*** et le jeune C*** pouvaient faire procéder d'eux quelqu'un.

Jésus naquit comme tous les autres hommes, et plus misérablement que la plupart d'entre eux; car il jeta son premier cri de douleur dans une étable, entre un âne et un bœuf. La famille de David, le protégé de Dieu, était singulièrement déchue, et la brune Marie n'eut que les douleurs de la maternité. Pauvre époux que le Saint-Esprit!

Cependant la naissance de Dieu le fils était quelque chose d'assez considérable, pour que Dieu le père daignât la manifester par quelque petit miracle, lui qui en fait plus qu'on ne lui en demande. A la mort de Jésus, la terre tremble, le soleil s'éclipse, les défunts sortent du tombeau; et lorsque le Sauveur du monde naît pour accomplir son très inutile sacrifice, les arbres ne sont pas plus verdoyants, la nature n'est pas plus riante, le soleil plus brillant; rien de ce qui existe ne manifeste la joie universelle dont tous les êtres doivent être pénétrés.

Les choses suivent leur train-train ordinaire, et cependant trois mages ou trois rois — ce qui n'est pourtant pas la même chose, puisque *mage* veut dire *sage*, et que Dieu ne donne pas toujours la sagesse aux rois, comme il la communique

tout spécialemement à son bien-aimé Salomon, — trois mages ou trois rois, dis-je, qui ne sont avertis par rien, pas même par quelques fusées volantes, devinent, je ne sais comment, que le fils de Dieu est né, partent de je ne sais d'où, et comme dans ce temps-là les étoiles tombaient fréquemment dans la mer, on jugea qu'on pouvait les déplacer sans inconvénient, et on trouva très ingénieux d'en donner une pour lanterne à ces trois mages ou à ces trois rois.

On peut pardonner aux hommes de ce temps-là, et de l'espèce des premiers chrétiens, d'être d'une ignorance crasse, mais aux inspirés de Dieu même, aux pères de l'Eglise, qui avaient hérité du Saint-Esprit par l'intermédiaire des apôtres, cela n'est pas pardonnable. Saint Augustin traite d'absurdité les antipodes; à son époque, on croyait communément que la terre était plate et était limitée par deux grands fleuves de chaque côté. Lactance, ce père de l'Eglise dont j'ai déjà parlé, disait au sujet de la question des antipodes, question soulevée par plusieurs savants qui se doutaient déjà des theories de la rotondité de la terre dont Galilée devait plus tard établir la preuve irréfutable,— Lactance disait: « Y a-t-il des gens assez fous pour croire qu'il y a des hommes dont la tête soit plus basse que les pieds? »

Ce Lactance dit, au livre III de ses *Institutions divines*: « Je pourrais vous prouver, par beaucoup d'arguments, que le ciel n'entoure pas la terre. »

Saint Chrysostome s'écrie, dans sa quatorzième homélie: « Où sont-ils, ceux qui prétendent que les cieux sont mobiles et que leur forme est circulaire? »

Et dire que l'on nous a donné à traduire, au collège, tous ces orateurs chrétiens, aussi ineptes que sacrés!

Car enfin il est aujourd'hui démontré par la science que la terre a la forme d'une boule; que c'est son immensité qui nous empêche de nous rendre compte physiquement de sa rondeur; qu'en partant d'un point et en allant droit devant soi, on aboutit à son point de départ; que, la terre étant une sphère de proportions immenses, il n'y a pas plus sur sa surface d'hommes ayant la tête en bas qu'il n'y en a ayant la tête en haut; que nous sommes tous fixés au sol, où que nous nous trouvions, par une force attractive des plus puissantes; et que, par conséquent, il est tout naturel que les gens vivant aux antipodes, c'est-à-dire sur le côte opposé au nôtre, soient dans la même situation que nous.

C'est là le B-A-BA de l'astronomie. Et Dieu, qui sait tout, qui doit donc être le premier à connaître les lois de la nature créées par lui, a négligé d'instruire de ces principes élémentaires les pères de l'Eglise, ses inspirés!

Lorsque les premières autorités de la religion chrétienne déraisonnent ainsi en astronomie, il est permis de ne pas faire

grand cas de leurs autres lumières, et surtout de leur science théologique.

Cette digression terminée, revenons à nos mages ou rois. Ils arrivent donc à Bethléem, vont droit à l'étable, et adorent le nouveau-né, dont l'extérieur et l'entourage n'avaient rien de bien respectable.

On ne sait pas ce qu'ils lui dirent ni en quelle langue ils lui parlèrent; mais ils vinrent et adorèrent incontestablement, car on sait jusqu'à leurs noms. Il est vrai qu'on n'est pas trop d'accord là-dessus: car on les appelle Athos, Satos et Paratoras; on les appelle aussi Malagal, Galgalal et Siraïm; on les appelle enfin Gaspard, Balthazar et Melchior. Ces derniers noms ont prévalu, parce qu'ils sont plus aisés à retenir.

Les prêtres nous racontent qu'ils offrirent à la sainte famille des dons très précieux; c'est probablement pour cela que Joseph et Marie furent toujours très pauvres, et que le Christ vécut d'aumônes.

Quant à la question de savoir si les trois mages étaient bien trois rois, il n'y a pas à en douter: d'abord, parce que le 5 janvier les catholiques célèbrent cette visite des mages par une fête nommée « fête des Rois »; ensuite parce que Tertullien, saint Ambroise, saint Césaire et d'autres pères de l'Eglise, qui n'avaient pas vu les mages en question, nous donnent leur parole d'honneur que c'étaient trois rois.

On n'avait pas manqué de dire à Hérode qu'un nouveau roi des Juifs venait de naître sur quatre brins de paille. Grande inquiétude du tyran! Mais quand il sut que trois rois, ses confrères, étaient venus visiter son compétiteur, précédés d'une étoile qui ne fut remarquée par personne autre qu'eux, oh! alors il ne se posséda plus.

Que croyez-vous qu'il fit? Envoya-t-il des gardes saisir le nouveau-né? Cette idée si simple ne lui vint pas même à la tête. Il ordonna qu'on massacrât tous les petits enfants. Hérode aimait à travailler en grand.

L'Eglise ne voit ici qu'un acte de cruauté; moi, qui veux favoriser l'Eglise, je trouve toute une provision de miracles. Un roi, élevé par les Romains (alors la plus grande puissance de la terre) et protégé par eux, entend dire qu'une pauvre femme vient d'accoucher d'un roi des Juifs, dans une étable, et il n'en rit pas. Premier miracle.

Il fait égorger tous les enfants nouveau-nés, pour détruire son antagoniste, dont il *lui était si facile de se défaire. Miracle* de rage, d'aveuglement, de sottise.

Jésus échappe à ce massacre, troisième miracle. A la vérité, il n'en réchappe que pour être crucifié sous Ponce Pilate; et puisqu'il voulait mourir pour nous, il pouvait mourir ce jour-là aussi bien que trente ans plus tard.

Quatrième miracle. Aucun auteur romain ne parle de cet événement, qui est cependant unique dans l'histoire du monde. Josèphe, historien juif, généralement favorable au christianisme, et contemporain de Jésus, n'en dit rien non plus; il faut croire que le Saint-Esprit voulait ménager à l'évangéliste Matthieu le plaisir de nous raconter cette petite anecdote.

Cinquième miracle. Hérode trouva des bourreaux pour massacrer quatorze mille enfants. — Charles IX, me répondra-t-on, trouva bien des bourreaux pour accomplir l'immense massacre de la Saint-Barthélemy. Le cas est différent, objecterai-je ; Charles IX fit égorger des protestants par les cléricaux de son époque, et, au fur et à mesure que nous avancerons dans l'histoire, nous verrons les cléricaux avoir toujours le miel à la bouche et le poignard ou le poison à la main.

Sixième miracle. Les os de ces enfants-là sont à Cologne ; ils y sont arrivés sans y avoir été portés par personne. — Vous riez? Hé, dites-moi qui les y porta.

Septième, huitième, vingtième, trentième miracle, nombre infini de miracles: ceux qu'ont accomplis à Cologne de tout temps les os de ces petits martyrs.

Malgré les fureurs d'Hérode, Marie, tranquille sur le sort de son fils, le porte au temple, c'est-à-dire dans un lieu public, pour le faire circoncire ; elle-même, au lieu de se cacher, va au temple accomplir la cérémonie de la purification, quoique l'usage de se purifier n'existât que pour les femmes mariees, et non pour les vierges. Maintenant, — au fait, — Marie doutait peut-être de sa virginité, et elle n'avait pas tort.

En outre, je me demande comment cette soumission de Marie aux rites judaïques prouve qu'elle pensait avoir fait un Dieu né pour tout changer ; cela prouverait plutôt le contraire, et, dans ce cas, je ne vois pas de quelle utilité fut le petit compliment de l'ange Gabriel.

Autre affaire :

Les Juifs, ainsi que nous l'avons vu, avaient pris des anciens le baptême, et beaucoup d'autres choses. Un nommé Jean baptisait dans le Jourdain, pour passer le temps ou pour gagner sa vie Jésus se conforma à l'usage; il fut trouver Jean, et ne le paya probablement qu'en paraboles, car il n'était pas riche, malgré les présents considérables dont les trois rois mages avaient chargé son berceau.

Il paraît que Jésus ne se trouva pas bien du baptême de Jean, car il ne baptisa jamais personne ; et voilà pourquoi il faut que nous le soyons tous, sous peine d'être damnés.

LES MIRACLES DE JÉSUS

La première jeunesse de Jésus n'offre rien d'intéressant. Sans doute, sa nature divine ne pouvait agir qu'à mesure que ses organes corporels acquéraient de la force ; ce qui prouve invinciblement en faveur de ses deux natures, et en faveur de la théorie de l'âme immortelle, puisque celle de Jésus, — la crème des âmes, l'âme d'un Dieu, — n'agit que lorsque son cerveau eut pris de la consistance.

La première occasion où le savoir-faire de Jésus se manifesta est la noce de Cana. Le jour de cette petite ripaille, il dit à sa mère : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » ce qui n'est pas respectueux du tout. Il eût pu parler ainsi à Joseph sans manquer à la vérité ; mais encore cela eût été déplacé, car lorsqu'on sait certaines choses qui touchent de trop près le mari de sa mère, il n'est pas sage de les dire.

Je suis bon diable, et je dirai pour excuser Jésus, qu'il avait dejà la tête échauffée. Cependant, si le proverbe « *in vino veritas* » est vrai, Jésus manquait souvent de respect à sa mère, — l'Evangile en fait foi ; — mais ce n'est pas en cela qu'est le miracle dont je veux vous entretenir.

Le vin manqua parce qu'à force de boire les brocs se vident. Or, comme on ne trouve pas de vin dans une grande ville, Jésus en fit avec de l'eau, miracle digne de Noé, puisqu'il eut pour résultat d'achever d'enivrer les gens de la noce. Entre parenthèses, si c'est là un miracle, avouons que les cabaretiers d'aujourd'hui accomplissent tous les jours le pareil. Enfin, quoiqu'on puisse dire, ce fut tout de même un miracle.

Les prêtres nous prêchent la mortification, la tristesse ; certes, c'est bien là se moquer des gens. Il est avéré, en effet, que Jésus était un bon vivant qui prenait le temps comme il venait ; Mathieu, Luc, Marc et Jean nous le représentent souvent à table. Il chantait même quelquefois, à ce que nous apprend saint Mathieu, chapitre XXVI, verset 30 ; saint Augustin, qui est encore plus précis, nous donne, dans son *Epître* 230, à l'evêque Cerétius, quelques passages de sa chanson favorite. En voici un :

> Je suis la lampe pour vous qui me voyez,
> Je suis la porte pour vous qui y frappez ;
> Vous qui voyez ce que je fais, ne le dites point !
> Je veux délier, et je veux être délié ;
> Je veux orner, et je veux être orné ;
> Je veux engendrer, et je veux être engendré ;
> Je veux chanter, dansez tous de joie !... (etc.)

Voilà une étrange chanson ; elle est peu digne de l'Etre Suprême. Amusez-vous à la chanter un soir en sortant de table, et vous me direz ensuite si le premier sergent de ville

dont vous ferez la rencontre ne s'empressera pas de vous conduire délicatement au violon.

Vous pensez bien que Jésus, qui avait si facilement du vin avec de l'eau, ne s'en tint pas là.

Il guérit un paralytique, et l'action est louable. A la fin du siècle dernier Mesmer, piqué d'émulation, voulut en faire autant par le moyen du magnétisme ; la quatrième page des journaux est remplie des annonces de docteurs, plus ou moins allemands, qui prétendent aussi galvaniser les paralytiques les plus paralysés : s'ils deviennent dieux un jour les uns ou les autres, on ne manquera pas d'écrire que leurs guérisons ont toujours eté réussies et miraculeuses.

Un miracle plus fort est celui par lequel Jésus chasse le diable du corps d'un possédé. Il y a encore ici multiplication de miracles, et les Pères de l'Eglise n'en trouvent qu'un ; pauvres gens !

Premier miracle : Jésus guérit un possédé, quoiqu'il n'y ait jamais eu de possédés.

Second miracle : Jésus chasse le diable qui se laisse chasser, quoiqu'il soit souvent plus fort que Jésus, et ce qui le prouve, c'est qu'il le porta un beau jour sur une montagne d'où l'on découvre tous les royaumes de la terre, et qu'il lui dit : « Je te donnerai tout cela si tu veux m'adorer. » — Que de miracles encore dans un ! Un diable assez bête pour croire que Dieu ait besoin de ses cadeaux, miracle ; un diable assez bête pour croire que Dieu l'adorera, miracle ; Dieu assez naïf pour discuter et argumenter avec le diable, miracle ; un point d'un corps rond (la terre est ronde) d'où l'on découvre ce qu'il y a dessous, miracle.

A la vérité, Jésus se venge des espiègleries du diable ; il l'envoie dans deux mille cochons réunis en troupeau, et c'est bien un miracle que Satan soit dans deux mille corps à la fois ; à la vérité, cela n'est pas plus inconcevable que Dieu tout entier dans trente mille hosties. C'est bien un miracle encore qu'un troupeau de deux milles cochons dans un pays où il était défendu d'en manger sous les peines les plus sévères. C'est bien un miracle aussi que Dieu fût distrait au point de ruiner le propriétaire de ces deux mille cochons, qui n'était pour rien dans ses démêlés avec le diable.

Encore une kyrielle de miracles dans celui de la multiplication des cinq pains et des deux poissons. C'est un miracle que Jésus, qui prêchait commodément dans les carrefours de Jérusalem, voulût aller dans le désert, où il pouvait ne pas avoir d'auditoire. C'est un miracle que cinq mille hommes l'y suivissent pour entendre ce qu'ils avaient déjà entendu, car tous les sermons du Christ finissent par le même refrain. C'est un miracle qu'Hérode, si chatouilleux, ne s'aperçût pas de cette émigration. C'est un miracle que cinq mille hommes

qui se jettent dans un désert sans prendre de provisions. C'est un miracle qu'avec le reste de leur dîner on ait rempli douze corbeilles, parce qu'il est miraculeux que des gens qui ne pensent pas à porter des provisions dans un désert, pensent à y porter des corbeilles, et que, portant ces douze grandes corbeilles, ils ne s'aperçoivent pas qu'elles sont vides

Mais le plus grand des prodiges, sans aucun doute, c'est que les Juifs, témoins de tous ceux-ci, ne fussent pas convaincus de la divinité de celui qui les opérait. C'est pourtant un grand moyen qu'un miracle, pour forcer les opinions.

Si, un beau jour d'été, je vous disais à midi : « Je suis Dieu, et je vous le prouve en faisant à l'instant même coucher le soleil, » certes le préfet de police ne me ferait pas arrêter, et le président du tribunal se garderait bien de me condamner à mort.

Il faut donc croire que tous les miracles du Christ sont apocryphes, et que les évangélistes se sont moqués de nous tout comme leurs prédécesseurs les prophètes. En effet, il ressort des enseignements de l'Evangile qu'aucun trait de la vie de Jésus n'échappait au gouvernement, quand il avait pour lui quelque portée.

Par exemple, Jésus fait une crânerie : il va dans le parvis du temple, et il en chasse à coups de fouet ceux qui de temps immémorial y vendaient des animaux pour les sacrifices; alors, le gouvernement trouva cela très mal et fit arrêter Jésus peu de temps après. Et le gouvernement ne sait pas qu'il fait du vin, qu'il guérit des possédés, qu'il ressuscite des morts, qu'une partie des habitants de la ville le suit dans le désert, et qu'avec rien il leur fait faire grande bombance ! Le gouvernement le fait mourir comme un homme ordinaire, et voilà que la terre tremble, le soleil s'éclipse, les morts sortent de leurs tombeaux, et le gouvernement ignore cela, et aucun acte public n'en parle !

Et ce peuple, qui a laissé mourir celui qui l'avait étonné toute sa vie, ce peuple qui a même demandé la mort du Christ, n'est pas converti par le bouleversement général de la nature ?

Le seul miracle que Jésus dût faire est précisément celui qu'il ne fait point.

Et Dieu se fâche contre son peuple parce qu'il a fait mourir son fils, et cependant il était convenu que les choses se passeraient ainsi ! Etait-ce en Judée qu'il fallait qu'il naquît, si ces juges devaient être coupables d'un crime que les trois Dieux avaient combiné de leur haute sagesse ? Que n'allait-il naître chez un peuple réprouvé, dont un crime de plus n'eût rien ajouté à la colère du Seigneur, parce que sa colère est sans borne ?

Galimatias, galimatias.

REFLEXIONS A PROPOS DE L'AME

Je voudrais bien savoir ce que Jésus eût fait si les Juifs ne l'eussent pas fait mourir : il serait mort ailleurs, et le peuple chéri ne se serait pas irrévocablement brouillé avec Dieu le père. A la bonne heure.

Mais de quelle utilité eût-il été au peuple chéri de croire à la divinité de Jésus-Christ? Quels avantages nouveaux leur apportait le Messie ? Aucun. Qu'ont ils perdu en le crucifiant ? Rien que sa bienveillance, et on se console de ces pertes-là, quand il n'en résulte aucun dommage pour l'avenir. Or, les Juifs ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme ; rien, du moins, rien dans la Bible ne parle de l'immortalité de l'âme : Moïse, inspiré par le Seigneur, n'avait aucune idée de ce dogme, puisqu'il ne promet rien que de temporel.

Si vous obéissez aux lois de Dieu, dit-il, vous aurez de la pluie au printemps et en automne, du froment, de l'huile, du vin, afin que vous puissiez manger et boire en abondance.

Si, au contraire, vous n'observez pas le Décalogue, vous éprouverez la famine, la pauvreté; vous mourrez de misère, de froid, de fièvre ; vous aurez la rogne, la gale, la fistule; vous aurez des ulcères dans les genoux et dans le gras des jambes, et vous mangerez le fruit de votre ventre et la chair de vos fils et vos filles, etc.

J'espère bien que MM. les cléricaux ne prétendront pas qu'il soit question ici du paradis et de l'enfer. Je leur demanderai pourquoi, mon âme étant immortelle, à ce qu'il disent, Dieu n'en sait rien, ou, s'il le sait, pourquoi il ne l'a pas révélé à Moïse : une chose de cette importance valait bien la peine qu'on en parlât.

Je leur demanderai pourquoi, si l'âme est immatérielle et immortelle, il est dit dans la Genèse : « Dieu souffla au visage de l'homme un souffle de vie, et il devint une âme vivante. » L'âme n'est donc que la vie.

Je leur demanderai pourquoi les chrétiens ont été de cette opinion pendant les cinq premiers siècles qui ont suivi la mort de Jésus. Ils me répondront peut-être que cela n'est pas vrai, mais alors, je leur citerai Tertullien, un père de l'Eglise, qui dit, dans son ouvrage *De anima* (Sur l'âme) au chapitre VIII : « *Corporalitas animæ in ipso Evangelio relucescit.* La matérialité, la nature matérielle de l'âme éclate dans l'Evangile lui-même. »

Je leur citerai saint Hilaire, un autre docteur de l'Eglise, qui, dans son ouvrage intitulé *Commentaire sur l'évangéliste saint Matthieu*, dit (page 633) : « Il n'est rien de créé qui ne soit matériel, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni parmi ce qui nous est visible, ni parmi ce qui nous est invisible ; tout est

formé d'éléments, et les âmes elles-mêmes ont toujours une substance matérielle. »

Je leur citerai encore saint Ambroise, qui écrivait ceci au IVe siècle : « Nous ne connaissons rien que de matériel, excepte la très sainte Trinité. » (*Sur Abraham*, livre II, chapitre 8.)

Il est donc clair qu'en effet Jésus ne voulait rien changer ; il est démontré qu'il ne nous a promis aucun bien nouveau. Que diable venait-il donc faire ? et quel mal réel se sont fait les Juifs en refusant de voir les prodiges qu'ils voyaient et en ne croyant point à sa divinité ?

Ah ! diront les théologiens experts en finasseries jésuitiques, Jésus ne nous a promis aucun bien nouveau ? Est-ce qu'il n'a pas dit : Mon royaume n'est pas de ce monde ? Est-ce qu'en mourant il n'a pas dit au bon larron : Ce soir vous serez avec moi auprès de mon Père ? Est-ce que ce n'est pas là annoncer la spiritualité, l'immortalité de l'âme ?

Je repondrai : — Non, votre objection ne prouve rien. Elle ne veut rien dire ; car Jesus n'a certainement pas dit ce que vous affirmez. En effet, si le Christ avait parlé comme vous le dites, il est probable que Tertullien, saint Hilaire et saint Ambroise, les trois plus savants docteurs de votre christianisme, en auraient su quelque chose, ne l'auraient pas ignoré et se seraient bien gardés d'enseigner la matérialité de l'âme. Voulez-vous que je vous dise ce que prouve votre objection, trop malins cléricaux ? Elle prouve tout uniment que vos évangiles sont *apocryphes*, que les *prêtres catholiques* les ont fabriqués après coup en les attribuant aux apôtres, comme les prêtres juifs avaient fabriqué le Pentateuque en l'attribuant à Moïse. Jusqu'à saint Irénée, les évangiles restèrent complètement *inconnus*; *saint Irénée* est le premier auteur chrétien qui cite l'existence de ces livres, et je vous défie de nommer un auteur qui en ait parlé avant lui.

Je conviendrai, si cela peut vous faire plaisir, qu'au VIe siècle, — époque à laquelle on fabriqua la mythologie catholique avec les pièces détachées des diverses mythologies païennes, — on commençait à finasser sur la nature de l'âme. On a même vu à ce moment des pères de l'Église reconnaître l'âme matérielle, et, tout en la reconnaissant corporelle, lui accorder l'immortalité. D'après ce beau raisonnement, nous aurions donc deux corps, la chair (l'enveloppe) et l'âme ; pourquoi alors donner à l'un de mes corps un privilège sur l'autre ?

Depuis, on s'est ravisé. L'âme, a-t-on déclaré, est spirituelle et immortelle.

Cela est très joli à dire, mais il faudrait le prouver. Ce qu'il

y a de plus curieux à ce propos, c'est que les adversaires du système matérialiste ne sont même pas d'accord entre eux au sujet de l'âme. Assistez à une séance de docteurs spiritualistes, et vous aurez de quoi rire.

L'un soutient que l'âme est une émanation de Dieu même; à l'entendre, c'est une partie du grand tout; elle est créée de toute éternité.

— Pardon, mon digne confrère, réplique son voisin, l'âme est faite et non créée.

— Vous vous trompez, repart un troisième; Dieu forme les âmes à mesure qu'il en a besoin. Elles arrivent au moment de la copulation et se logent dans les animalcules séminaux.

— Pas du tout, interrompt un autre, elles s'insinuent dans les trompes de Fallope.

— Vous n'y êtes pas, risposte un cinquième docteur; l'âme attend que le fœtus soit formé, et alors elle s'établit dans la glande pinéale; s'il arrive qu'il y ait faux germe, elle retourne se réunir au grand tout, en attendant une nouvelle occasion.

Ainsi, nos théologiens, qui ne peuvent parvenir à donner une définition exacte de l'âme, peuvent me renseigner, chacun d'une façon différente, sur la manière dont ce que je ne connais pas s'est logé dans mon corps.

Quelle théorie idiote, quelle bêtise sans pareille, que cette théorie de l'émission des âmes par Dieu! Il est impossible de trouver rien de plus grotesque et en même temps de plus gai.

L'âme, au dire du plus grand nombre de ces sacrés docteurs, l'âme entre en nous au moment même où les spermatozoïdes, se rencontrant, vont former l'embryon dans les entrailles féminines. Vous représentez-vous Dieu, le père commun des humains, passant son temps à cette opération de l'émission des âmes? le voyez-vous, la nuit, embrassant toutes les villes et toutes les campagnes d'un seul coup d'œil et soufflant en souriant des petites âmes partout où le besoin s'en fait sentir.

Voilà, cependant, ce qui est enseigné par nos cléricaux spiritualistes. On le voit, le rôle qu'ils font jouer à leur Dieu est de plus en plus ridicule, au fur et à mesure qu'on l'examine davantage.

Et il n'est pas seulement ridicule, il est encore odieux; car pourquoi Dieu souffle-t-il des âmes dans les jeunes Chinoises, dans les jeunes Japonaises, dans les jolies Géorgiennes? Ces mères-là ne donnent le jour qu'à des idolâtres voués à l'enfer. Chaque fois donc que Dieu souffle une âme par là, c'est avec l'intention bien prononcée de la damner. La damnation d'une partie de l'humanité, damnation préméditée par Dieu, voilà

qui ajouterait encore au ridicule et à l'odieux de la superstition *cléricale, s'il était possible d'y ajouter.*

JESUS ÉTAIT-IL DIEU ?

Revenons à notre sujet, dont la digression sur l'âme nous a un moment écarté.

Les Juifs, disions-nous, n'ont pas vu, n'ont pas senti, malgré les miracles les plus concluants, que Jésus était Dieu.

C'est peut-être qu'il ne l'était pas, c'est peut-être qu'il ne s'est jamais donné pour tel, et que les passages de l'Evangile où la qualité divine est accordée à Jésus, ont été ajoutés après coup, comme on a ajouté les deux mots donnant à croire que le Christ a prêché l'immortalité de l'âme.

Jesus a été tout bonnement le chef d'une secte juive ; s'il est vrai qu'il ait réellement existé, si son histoire n'est pas une légende mythologique fabriquée pour les besoins d'une religion fondée longtemps après l'époque assignée à sa mort. Ce n'est que lorsque les chrétiens ont formé un noyau assez important qu'ils ont songé à diviniser leur chef.

En suivant quelque peu les auteurs sacrés, on voit se former graduellement cette divinisation du Christ.

Vous savez que, les apôtres etant assemblés un certain jour dans une maison écartée, ils entendirent un grand vent, et comme un grand vent annonce toujours quelque chose de merveilleux, ils se mirent aussitôt en prières ; et en effet le grand vent leur apportait le Saint-Esprit, qui se reposa sur eux en autant de langues de feu. — Le fait est sûr, car il est consigné dans les *Actes des Apôtres*, et ce qui est dans les *Actes des Apôtres* est d'une vérité incontestable, parce que les premiers Pères de l'Eglise ne citent aucun passage des *Actes des Apôtres* ni des quatre Evangiles ; ce qui prouve qu'ils les connaissaient parfaitement.

Voilà donc les apôtres qui ont reçu le Saint-Esprit, voilà le Saint-Esprit qui les conduit, qui les *inspire*, et voilà le Saint-Esprit qui ne croit pas non plus à la divinité de Jésus. Il fait dire à saint Paul, bien plus savant que ses confrères, pauvres diables qu'il menait par le bout du nez, il lui fait dire, au chapitre V de l'*Epître aux Romains* : « Le nom de Dieu s'est répandu sur nous par la grâce donnée à un seul homme, qui est Jesus-Christ. »

« A un seul homme, » entendez-vous?

Au chapitre VIII, *saint Paul dit encore* : « Nous, les héritiers de Dieu et les cohéritiers du Christ. »

Et ce passage, qui est encore plus significatif : « Croyez mutuellement par humilité que les autres vous sont supérieurs ; ayez les mêmes sentiments que Jésus-Christ, qui, étant dans

l'empreinte de Dieu, n'a point cru devoir s'égaler à Dieu » (*Epître aux Philippiens*).

Origène, dans son *Commentaire de Jean*, s'exprime précisément comme saint Paul : « La grandeur de Jésus, écrit-il, a plus éclaté quand il s'est humilié, que s'il se fût permis de s'égaler à Dieu. »

Et ces deux passages du même apôtre, tout aussi remarquables : « Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ vous donne l'esprit de sagesse » (saint Paul, *Epître aux Ephésiens*, chap. I). — Vous avez rendu Jésus bien peu inférieur aux anges, en le couronnant de gloire » (saint Paul, *Epître aux Hébreux*, chap. II).

Croyez-vous qu'Eusèbe, évêque de Césarée, ne connaissait pas sa religion telle qu'elle était de son temps? Voici ce qu'il dit, au livre Ier, chap. II, de son *Histoire de l'Eglise :* « Il est absurde que la nature non engendrée, immuable, du Dieu tout-puissant, prenne la forme d'un homme. » Saint Justin, dans son *Dialogue avec Triphon*, Tertullien, dans son *Discours contre Praxéas*, s'expriment de même.

Admettons que nos théologiens catholiques rejettent l'autorité des Pères de l'Eglise; il faut au moins qu'ils se soumettent à celle de l'apôtre Paul, le plus grand des premiers missionnaires de la religion. Dans ce cas, ou saint Paul a raison, ou le Saint-Esprit (son inspirateur) s'est trompé, ou le Saint-Esprit a trompé saint Paul. Choisissez.

UN SAINT-ESPRIT QUI CHANGE SOUVENT D'IDÉES

En résumé, Jésus n'était pas Dieu, il ne croyait pas l'être, ses apôtres ne le croyaient pas, leurs successeurs immédiats ne l'ont pas cru, le Saint-Esprit lui-même ne le crut pas durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Examinons alors à quelle époque il a plu au Saint-Esprit de changer d'avis.

Ce fut trois cent vingt-cinq ans après la mort de Jésus-Christ que l'empereur Constantin jugea à propos d'assembler à Nicée un concile composé de deux cent quarante-sept évêques; et vous n'ignorez pas que, lorsque des évêques se trouvent assemblés en concile, ils sont par ce seul fait inspirés de droit par le Saint-Esprit, en leur qualité de successeurs immédiats des apôtres.

Le Saint-Esprit inspira à dix-huit de ces évêques que Jésus-Christ n'était pas Dieu, et ils se fondaient sur ces paroles du Christ : « Mon père est plus grand que moi. » Il inspira à deux cent vingt-neuf évêques que Jésus était Dieu, et ils se fondaient sur ces paroles : « Mon père et moi, nous sommes la même chose. » Tous ces évêques réunis en concile étant inspirés par le Saint-Esprit, il s'ensuit que la discussion de ces prélats était des répliques du Saint-Esprit au Saint-Esprit.

Le pigeon céleste se répliqua donc à lui-même : « Jésus, qu'il soit Dieu ou non, n'a pas pu se contredire, ou alors il ne faut attacher aucun sens à ses paroles. Quand il a dit que son père et lui étaient la même chose, cela signifiait : « Mon père « et moi, nous sommes dans le même dessein, nous poursui« vons le même but, nous avons la même volonté. » C'est la seule interprétation qui puisse s'accorder parfaitement avec ces autres paroles : « Mon père est plus grand que moi. »

Le Saint-Esprit, ne se tenant pas pour battu, riposta à cette réplique qui n'était pourtant pas bête. Enfin, de reparties en reparties, il souffla aux deux cent vingt-neuf évêques de proclamer Jésus Dieu, et c'est ainsi que le Christ fut divinisé.

Cette divinisation ne devait pas être définitive.

En 359, il y eut un nouveau grand concile : celui-ci fut assemblé à Rimini et à Séleucie : quatre cents évêques à Rimini, et deux cents à Séleucie. Le Saint-Esprit présidait des deux côtés, et comme il tient de la nature de Dieu le père, qui ne sait jamais ce qu'il veut, le Saint-Esprit défit à ce concile ce qu'il avait fait à Nicée trente-quatre ans auparavant. Il dépouilla Jésus de sa divinité, et l'on en revint au sentiment de saint Paul.

Ce n'était pas encore fini.

Le Saint-Esprit, qui n'est pas longtemps du même avis, en changea de nouveau au concile de Constantinople, convoqué en 381. A celui-ci, le Saint-Esprit s'anathématisa lui-même, en inspirant aux Pères d'anathématiser le concile de Rimini. Jésus fut rétabli dans tous les droits de la divinité, et il les a conservés depuis.

Si le cher homme revenait au monde, il serait bien étonné.

Ce n'était rien que d'avoir fait Jésus Dieu, si on n'arrangeait pas sa nature divine avec sa nature humaine.

Au concile d'Ephèse, en 449, le Saint-Esprit créa une école : il décida que Jésus n'avait qu'une nature ; ce qui est impossible, puisqu'il est Dieu et que nous lui connaissons une nature humaine. Il est vrai que l'opinion du Saint-Esprit éprouva quelque contradiction ; mais il inspira aux Pères de l'Eglise de se battre à grands coups de bâton, et il ramena les mutins à son avis.

Le Saint-Esprit ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait commis une sottise, et, deux ans après, au concile de Chalcédoine, en 451, il défit ce qu'il avait fait deux ans auparavant. Cette fois, il fut démontré que Jésus a deux natures.

Plus le Saint-Esprit opérait, et moins il s'entendait lui-même.

Après avoir donné deux natures à Jésus, il ne savait plus si Dieu homme devait avoir une volonté ou deux volontés. Deux volontés à la fois lui paraissait bien fort. Une seule vo-

lonté lui paraissait bien simple. Mais, comme on gagne toujours en théologie à embrouiller les affaires, le Saint Esprit trouva très bon, au concile de Constantinople, en 680, de donner à Jésus deux volontés

Encore un mystère auquel il faut croire sous peine de rôtir éternellement dans la marmite de Satan, lequel rôtisseur Satan est un rôti lui même.

Admirons, par parenthèse, comme on a eu raison d'appeler des mystères ces stupidités, ces niaiseries, ces folies bêtes, ces dévergondages intellectuels! — Jésus a deux volontés, c'est un être qui à la fois veut et ne veut pas: c'est là un mystère. — Oh! oui!!!

LES CHRÉTIENS SONT TOUT SIMPLEMENT DES JUIFS

Nous avons vu quand, comment et par quel motif on fit un Dieu de celui que ses apôtres regardaient comme un homme, — et ils devaient en savoir quelque chose, hein? — Examinons ce qu'était le christianisme à sa naissance:

Une secte juive, pas autre chose.

Prouvons:

Dans les premières années de la mort de Jésus, les Juifs étaient divisés en neuf sectes; car, du moment qu'on a de la religion, c'est-à-dire du moment qu'on croit à des choses incompréhensibles, on ne peut manquer de se diviser et de donner à ces choses incompréhensibles les interprétations les plus opposées.

Ces sectes étaient: les Pharisiens, les Saducéens, les Esséniens, les Judaïtes, les Thérapeutes, les Récabites, les Herodiens, les disciples de Jean (Jean-Baptiste) et les disciples de Christ.

Les disciples de Christ étaient tellement juifs, que saint Paul circoncit son disciple Timothée dans la ville de Lystre. Il écrit au chapitre II de son *Epître aux Romains:* « La circoncision est chose utile, mais il faut encore que vous observiez la loi; car il ne suffit pas d'être juif extérieurement, le vrai juif est celui qui est juif intérieurement. » Voilà ce qui s'appelle mettre les points sur les *i*, n'est-ce pas?

Dans les *Actes des Apôtres*, chapitre XXI, saint Jacques donne des conseils à ses disciples: « Ne manquez pas d'accomplir la cérémonie de la purification, et que tout le monde sache que ce qu'on dit de vous est faux et que vous continuez à garder la loi de Moïse. »

Au chapitre XXV, saint Paul dit à Festus ces propres mots: « Je n'ai péché ni contre la loi juive, ni contre le temple. »

Voyons, de bonne foi, les chrétiens, à l'origine, n'étaient-

ils pas une simple variété parmi les nombreuses variétés de juifs?

Or, puisque vous êtes juifs, pourquoi proscrivez-vous les juifs? pourquoi les avez-vous brûlés, chaque fois que vous avez eu le pouvoir d'élever des bûchers?

Et pourquoi, les proscrivant et les brûlant, pourquoi vous assemblez-vous tous les dimanches pour chanter leurs psaumes, leurs prophéties, leurs cantiques, traduits en mauvais latin pour la commodité de ceux qui n'entendent pas l'hébreu, traduits en français pour la commodité de ceux qui ne comprennent pas le latin? — Car tout ce qui se chante aux vêpres catholiques est emprunté aux israélites.

Les chrétiens sont si bien des juifs, qu'ils ont conservé d'eux leur manière d'ergoter sur la doctrine religieuse. Nous les verrons plus tard se diviser en une infinité d'hérésies, chaque religion chrétienne prétendant être la seule orthodoxe.

Dès le début, ils se querellent entre eux et se nient mutuellement la qualité d'apôtres. Il faut n'avoir jamais lu une page de saint Paul pour ignorer comment ce premier missionnaire du christianisme traitait ses collègues en sainteté et en apostolat.

Et sur quoi discutent principalement ces bonshommes? à quel propos se prennent-ils aux cheveux? — Toujours à propos du rite juif. — A Antioche, grande querelle entre Pierre, Jacques et Jean d'une part, et Paul de l'autre, pour savoir si on pouvait manger des viandes étouffées, de la chair des animaux qui ont le pied fendu et qui ruminent. Querelle qui prouve qu'ils étaient encore juifs, querelle qui prouve aussi que déjà ils ne s'entendaient pas. Le Saint-Esprit aimait-il le grabuge dans ce temps-là, comme dans celui des conciles et comme, plus tard encore, dans le temps des querelles célèbres des jansénistes et des molinistes?

Si tel était le goût du pigeon céleste, il fut servi à souhait; car, dans le premier siècle du christianisme, quarante ans après que les chrétiens se furent totalement séparés des juifs, on comptait plus de cinquante petites sectes qui ne s'accordaient pas plus que saint Pierre et saint Paul : les Nazaréens, les Galiléens, les Bazilidiens, les Cérinthiens, les Sociniens n'existent plus A ceux-là en ont succédé d'autres, d'année en année et de siècle en siècle. Dans tous les temps on voit les membres de l'Église de Dieu, toujours disposés à s'arracher les yeux.

Je n'entreprendrai pas de passer en revue toutes ces sectes. Cela serait trop long et n'offrirait pas un grand intérêt. En outre, *nos bons cléricaux ne manqueraient pas de répondre* que les croyances de ces sectaires sont des hérésies condamnées par Messieurs les papes. Disons simplement que toutes

ces hérésies avaient pour raison d'être les interprétations les plus variées de la loi nouvelle ; car il ne faut pas oublier que le Nouveau Testament fourmille de contradictions, et par conséquent il n'est pas étonnant que chacun ait pris au début une idée évangélique en rejetant les enseignements contraires à leur idée préférée. Il a fallu les catholiques romains, les orthodoxes à la manière de M. Louis Veuillot, pour admettre indistinctement et en bloc tous les préceptes les plus insensés ou les plus contradictoires.

Par exemple, ce qui est diablement cocasse, c'est que nos ultramontains considèrent comme hérétiques les sectaires auxquel je fais allusion, et qu'ils admettent sur leurs autels en qualité de saints les particuliers qui furent les chefs de ces écoles d'hérétiques.

Ainsi, saint Justin n'a pas reconnu la divinité de Jésus, et les catholiques lui adressent des prières. Saint Clément d'Alexandrie a écrit, au chapitre Ier de son livre intitulé : *les Stromates* : « Heureux ceux qui professent les saintes doctrines des gnostiques ! » et cependant les gnostiques ont été solennellement excommuniés par plusieurs conciles.

Plus fort que cela, il y a dans la religion catholique des saints qui se sont excommuniés entre eux. — Un exemple entre cent : Saint Hilaire d'Arles, qui vivait au ve siècle et qui était le chef des évêques des Gaules, eut avec le pape saint Léon de vifs démêlés au sujet de questions tout ecclésiastiques : saint Léon le déposa, l'anathématisa, mais sans parvenir à le soumettre, car jusqu'à sa mort saint Hilaire fut en possession de son siège malgré le pape, et ayant pour lui l'épiscopat gaulois il rendit à Léon Ier anathème pour anathème. Eh bien, expliquez cela comme vous voudrez : l'Église célèbre le 5 mai la fête de ce saint Hilaire et le 11 avril la fête de ce saint Léon.

Et l'on nous demande de respecter la religion catholique? — Oh ! la la !

LES PREMIERS CHRÉTIENS

Nos cléricaux modernes ont perdu depuis quelque temps l'habitude qu'ils avaient prise de nous parler à tout bout de champ des premiers chrétiens, ces hommes admirables, disaient-ils. C'est dommage.

Les premiers chrétiens ne ressemblaient guère aux derniers, — espérons que les nôtres seront les derniers, — ou, du moins, ils avaient, sur diverses questions assez importantes, une manière de voir diamétralement opposée à la mode actuelle. C'est ainsi que saint Paul ne voulait point de hiérarchie dans la grande famille chrétienne, — tous égaux ! — et que Jésus avait dit avant saint Paul : « Il n'y aura

— 51 —

parmi vous, ni premier ni dernier. » Il faut avouer que, depuis le Christ, on a bien changé tout cela.

Au début du christianisme, les fidèles, sitôt baptisés, mettaient tous leurs biens en commun. Dites un peu aujourd'hui à Monsieur le pape, aux évêques, aux révérends jésuites et aux moines des divers couvents de partager leurs colossales fortunes entre tous les individus baptisés et vous verrez comment vos propositions seront reçues.

Autre coutume des premiers chrétiens : ils banquetaient ensemble et s'embrassaient sur la bouche. Aujourd'hui, en fait d'agapes catholiques, il n'y a plus que les dîners en cabinets particuliers, dîners où nos jeunes cocodès, fils cléricaux de familles cléricales, embrassent sur la bouche leurs petites sœurs en Jésus-Christ.

Les premiers chrétiens avaient horreur du luxe pour les cérémonies du culte; *ils laissaient cela aux païens, disaient-ils.* A ce compte, s'il leur était donné de voir la moindre grand'-messe, ils trouveraient le catholicisme bien païen.

Minutius Félix, un disciple du Christ, qui vivait au IIIe siècle, s'écriait : « Pourquoi élèverions-nous un temple à Dieu ? quel temple pourrions-nous lui bâtir, quand le monde qui est son ouvrage ne peut le contenir ? Ne vaut-il pas mieux lui consacrer un temple dans notre esprit et dans notre cœur ? »

Très certainement, ce Minutius Félix avait de Dieu des idées grandes, sublimes; aussi s'est-on bien gardé d'en faire un saint. Il faut, pour être canonisé, avoir été un idiot, ou avoir rendu des services éclatants à l'Eglise, c'est-à-dire à ses ministres.

Vers le commencement du règne de Dioclétien, les chrétiens, qui commençaient à prendre le dessus sur les païens, et qui étaient riches, ne crièrent plus contre les temples avec le même acharnement; bien mieux, c'est à ce moment-là qu'ils commencèrent à en bâtir. Les nouveaux enrichis ne détestent pas le luxe qui les fait ressortir.

Ils n'en persévérèrent pas moins dans leur haine contre les cierges, l'encens, l'eau lustrale, les ornements pontificaux et tout ce qui tenait au paganisme; mais les prêtres sont tous les mêmes, et ceux de Jésus-Christ ressemblent, à s'y méprendre, à ceux de l'antique Jupin. Les curés de l'époque comprirent bien vite que c'est par les yeux qu'on prend les bonnes gens; aussi adoptèrent-ils sous Constantin tous les usages païens.

Il est vrai qu'il y avait encore loin de là à la messe. Ce qui est aujourd'hui la sainte messe, qu'on célèbre le matin et à jeun, était, lors de la primitive Eglise, la cène qu'on faisait le soir, et une bourgeoise de Brives-la-Gaillarde, qui va dévotement assister à la consécration du pain et du vin (qu'on

ne consacrait pas autrefois), ne doute point que la messe n'ait été instituée par le Christ.

Je voudrais qu'on me citât une cérémonie, un sacrement qui eût été seulement connu des apôtres.

Attendez, répondra un clérical malin, saint Jean baptisait.

Saint Jean baptisait ? — Vraiment ? — Oseriez-vous soutenir que c'était à titre de sacrement qu'il administrait son baptême ? — Si oui, pourquoi Jésus-Christ ne lui a-t-il pas fait baptiser ses apôtres et ses disciples ?

Et ce baptême, quel était-il ? A quoi servait-il ? Les juifs, ces hommes qui n'attendaient que des récompenses temporelles, pouvaient-ils s'en soucier ?

A cette époque, la doctrine admise était celle d'Ezéchiel, qui disait que la désobéissance du premier homme n'était pas punie dans ses descendants ; on ne croyait donc pas au péché originel ! En conséquence, cette tache que nous apportons, paraît-il, en naissant, et dont nous lave l'eau salée du baptême, les hommes ne s'en préoccupaient nullement ; ouvrez l'histoire sainte, ouvrez les livres des prophètes, je vous mets bien au défi d'y trouver un seul mot concernant le péché originel. Il n'en est pas même question dans l'Evangile, ni dans les ouvrages des premiers Pères de l'Eglise.

Saint Augustin est l'inventeur de cette absurdité, c'est lui qui le premier l'accrédita, et ses confrères le laissèrent dire. C'était une heureuse trouvaille. Par le péché originel, le prêtre trouvait le moyen de s'emparer de l'homme au moment de sa naissance, de le dominer pendant sa vie et de le faire payer même après sa mort.

Il serait inutile d'insister. Le baptême de Jean n'était pas un sacrement : ni Jésus, ni les apôtres ne connurent même ce mot de *sacrement*. Tout au plus était-ce un usage de propreté consacré, comme les ablutions des mahométans.

FABRICATION DES ÉVANGILES

Il n'est pas si mince société qui ne soit bien aise d'avoir ses archives : les capucins mêmes, ces encroûtés d'ignorance et de crasse, ont les leurs.

Les chrétiens ne pouvaient manquer de s'offrir des livres, c'est-à-dire de s'en fabriquer. Leur religion à peine fondée, ils commencèrent à écrire des volumes en veux-tu en voilà, et comme dès les premiers temps, ils étaient déjà divisés sur plusieurs points de leur croyance, chacun écrivit d'après son opinion, chacun écrivit isolément.

Personne ne m'a dit cela ; mais, pour s'en convaincre, il suffit de comparer entre eux les livres qui passent pour les

plus saints. Tout y est contradictoire. Ah ! mon pauvre pigeon d'Esprit-Saint, décidément, tu n'es pas adroit !

On fit d'abord beaucoup d'évangiles, chacun était bien aise de faire parler Jésus selon ses petits intérêts, et c'est tout simple ; car en définitive, si les évangélistes se contredisent, c'est la faute à Jésus. Pourquoi n'a-t-il rien écrit, lui ?

Considéré comme le fils d'un pauvre charpentier, son ignorance n'a rien qui doive nous étonner ; considéré comme Dieu, puisqu'il l'a été trois cent vingt-cinq ans après sa mort, c'est une autre paire de manches. Ne valait il pas mieux qu'il écrivît de bonnes vérités bien claires, bien utiles, bien convaincantes, que de déranger à tort et à travers l'ordre de la nature, sans obtenir, de tant de fracas, le moindre résultat heureux.

Dieu-Jésus s'étant tu, d'autres firent l'évangile de la Nativité, l'évangile de l'Enfance, l'évangile de Nicomédie et quarante-sept autres évangiles. On forgea des lettres de Jésus-Christ à un prétendu roi d'Édesse, des lettres de Marie, des lettres de Sénèque à Paul, des lettres de Pilate à Tibère. Lactance supposa des oracles des sibylles en faveur de Dieu-Jésus, etc., etc.

La quantité de ces livres est innombrable.

Vous savez, ou vous ne savez pas, qu'à ce même concile où Jésus fut proclamé Dieu, les Pères, embarrassés sur le choix de cette multitude de livres extravagants ou contradictoires, crurent ne pouvoir mieux faire que de s'en rapporter à celui qu'on venait de diviniser. Il est assez naturel que le nouveau Dieu daignât, par reconnaissance, mettre fin à tant de tracasseries et à tant d'incertitudes.

On mit donc tous les livres sur l'autel, et on pria Dieu-Jésus de faire tomber tous les ouvrages apocryphes.

Ils tombèrent, ma foi, ils tombèrent d'eux-mêmes. C'est moulé en belles lettres dans l'Histoire des Conciles : mais ce que cette histoire ne dit pas, c'est que Jésus eût bien fait de faire tomber l'Apocalypse, que je le défie de comprendre, tout Dieu qu'il est.

Il eût bien fait de supprimer certains passages des Actes et des Épitres des Apôtres, qui prêtent trop à la critique.

Il eût bien fait de faire tomber trois de nos quatre évangiles, parce qu'il y a entre eux certaines petites différences dignes d'être remarquées.

Saint Luc, par exemple, nous apprend que Marie fit circoncire son fils le huitième jour, et qu'elle fut se purifier au temple à l'époque ordinaire. Il n'est pas question d'alarmes, ni de fuite ; tout suit l'ordre habituel.

Saint Luc ajoute qu'après que Marie se fut purifiée au temple, elle retourna, avec Joseph et Jésus, à Nazareth, leur ville, et qu'ils venaient tous les ans faire la Pâque à Jérusalem. Ils

ne craignaient donc rien des terribles fureurs d'Hérode, hein ?

Saint Matthieu, qui nous conte l'histoire du massacre, ajoute, lui, que Joseph et Marie, pris d'une venette atroce, emportèrent au plus vite Jésus en Egypte, de peur qu'il ne fût massacré comme les autres. Matthieu voulait être conséquent ; à la bonne heure ! Mais le Saint-Esprit ne l'est guère, en dictant à Matthieu d'une façon et à Luc d'une autre.

Venons au secours du Saint-Esprit ; tirons-nous de là en théologien. Il est constant que, pour humilier notre faible raison, ces deux passages paraissent opposés l'un à l'autre ; mais il est évident qu'ils disent la même chose.

Ce n'est pas la seule fois que notre faible raison est humiliée.

Saint Luc et saint Matthieu ne s'accordent pas encore sur la généalogie qu'ils donnent à Jésus-Christ.

Saint Marc dit que Jésus mourut à la troisième heure ; saint Jean le fait mourir à la sixième.

Oh ! je sais ce que répondent nos chers curés, quand on leur fait cette objection. Ils ont un raisonnement splendide tout prêt.

« Jésus, disent-ils, est mort à trois heures après midi, et saint Marc est dans le vrai quand il l'affirme ; mais saint Jean est aussi dans le vrai quand il affirme que c'est à la sixième heure, vu que les anciens ne comptaient pas les heures comme nous, et que saint Jean a compté les heures comme on le faisait à son époque. »

Tiens, tiens, tiens ! Mais puisque ces deux évangélistes écrivaient dans le même temps, pourquoi n'ont-ils pas compté de même ? Comment admettre que l'un ait divisé le temps à la manière juive, et l'autre à la française ?

Contradiction, l'abbé, contradiction !

Selon Marc et Matthieu, les femmes qui allèrent au sépulcre virent un ange. Selon Luc et Jean, elles en virent deux.

Selon les uns, ces anges étaient au dehors du tombeau ; selon les autres, ils étaient au dedans.

Matthieu dit que Jérémie a prédit que le Christ serait trahi pour trente pièces d'argent, et il n'y a nulle part un seul mot de cela dans les œuvres de Jérémie. Je suis fâché de le dire, mais voilà l'évangile pris en flagrant délit de mensonge.

Et le mensonge est si bien avéré, que saint Jérôme, — votre grand saint Jérôme, Messieurs les curés, le plus éloquent des Pères du désert, — dit que les citations de saint Matthieu ne s'accordent pas avec le texte du fameux prophète. Les œuvres de Jérémie, en effet, ont été traduites en grec, comme celles de tous les prophètes de la Bible, et c'est cette traduction,

dont l'exactitude et l'authenticité sont incontestables, qui est appelée la Version des Septante.

Pour qu'on ne nous accuse pas de rien avancer à la légère, reproduisons textuellement le passage dans lequel saint Jérôme constate la contradiction qui existe entre l'évangile de saint Matthieu et les Septante, c'est-à-dire les traducteurs de la Bible et des prophètes. Voici le texte même du père du désert : *Quanta sit inter Mathæum et septuaginta verborum ordinisque discordia ; sic admiraberis, si hebraïcum videas, sensusque contrariatus est.* (Extrait de *De opt. gen. interpret.*) Ce qui veut dire : « Combien est profond, et dans les mots et dans l'ordre des textes même, le désaccord qui existe entre l'évangéliste Matthieu et les septante traducteurs de la Bible et des prophètes ! A quel point serais-tu étonné (saint Jérôme écrit à un de ses amis) si tu connaissais l'hébreu ! l'évangéliste et les septante vont jusqu'à se contredire par le sens des phrases ! »

Il est dur pour vous, Messieurs les curés, qu'un de vos plus grands saints donne un démenti formel à l'Evangile.

Et notez bien que saint Jérôme n'a pas tout relevé.

LA FIN DU MONDE

Saint Luc, après nous avoir fait le détail du cortège brillant et bruyant au milieu duquel Dieu viendra juger les vivants et les morts à la fin du monde, ajoute : « En vérité, je vous le dis, la génération actuelle ne passera point sans que tout cela s'accomplisse. » Et saint Luc a l'aplomb de mettre ces paroles dans la bouche de monsieur Dieu fils. Voyez, en effet, l'Evangile selon saint Luc, chap. XXI, verset 32. Eh bien, alors, si l'évangéliste a rapporté fidèlement les paroles du Christ, il faut avouer que le Christ est un fameux blagueur. Car il s'est écoulé bien des générations depuis ce temps-là, et le monde existe encore.

Saint Pierre dit : « Nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre ; vous rendrez compte de vos actions à celui qui est tout prêt à juger les vivants et les morts. Pressez-vous, car la fin de toutes choses approche. » Voyez la première Epître de saint Pierre, chap. IV. — Encore un mensonge.

Saint Paul ment comme les autres, ou d'après les autres.

Dans sa première *Epître aux Thessaloniciens*, il dit, chap. IV, verset 16 : « Aussitôt que le signal aura été donné par l'archange et par la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront les premiers. »

Puis, verset 17 : « Puis, *nous autres qui sommes vivants et qui serons demeurés jusqu'alors*, nous serons emportés avec

eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur, au milieu de l'air, et ainsi nous vivrons pour jamais dans le Seigneur. »

On le voit, les premiers chrétiens affirmaient carrément que la fin du monde devait emporter les gens de leur époque. « Ceux qui sont morts ressusciteront les premiers, disaient-ils; quant à nous, nous demeurerons jusqu'à ce moment-là... » — Qu'en dites-vous? — Il y a beaux jours que les apôtres sont enterrés, et le monde est toujours diablement solide!

Au reste, cette opinion de la fin prochaine du monde fut soigneusement entretenue pendant plusieurs siècles.

C'était un truc, et il rapportait aux moines pas mal d'argent, je vous prie de le croire.

Les bons imbéciles de dévots faisaient aux calotins des donations de toutes sortes pour obtenir leur intercession auprès de monsieur Dieu. Pensez donc! Ce particulier mythologique leur était représenté comme devant venir dans un appareil terrible, avec des froncements de sourcils épouvantables, la foudre en main, etc.

Tout le monde connait les cantiques faits sur ce sujet: la fin du monde :

Dieu va déployer sa puissance;
Le temps comme un songe s'enfuit;
Les siècles sont passés, l'éternité commence,
Le monde va rentrer dans l'horreur de la nuit.
J'entends la trompette effrayante;
Quel bruit! quels lugubres éclairs!
Le Seigneur a lancé la foudre étincelante.
Et ses feux dévorants embrasent l'univers.

Brrrou!...

Et les écus pleuvaient dans l'escarcelle des moines roublards!

Quand on relit les vieux manuscrits de l'époque, on voit que les donations aux couvents commençaient toutes par cette phrase, indice d'un esprit effaré : « *Adveniente mundi vespero*, » ce qui veut dire : « La fin du monde approchant; » et les moines, qui annonçaient toujours la fin du monde, ne se lassaient pas d'encaisser!...

Revenons à nos livres.

Pourquoi Paul reprend-il Pierre de ce qu'il judaïsait, lorsqu'il judaïsa lui-même pendant huit jours dans le temple de Jérusalem, d'après le conseil de saint Jacques?

Pourquoi écrit-il aux Galates : « Si vous vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de rien. » et, après avoir écrit cela, il circoncit son disciple Timothée?

Pourquoi écrit-il aux Corinthiens (deuxième épître) : « Je

ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché, ni aux autres. » — A qui donc pardonnera-t-il ?

Pourquoi déclare-t-il devant le grand prêtre qu'on le persécute parce qu'il est pharisien ? — Il ment, parce qu'il était chrétien. Il ment, parce qu'on ne persécutait pas les pharisiens, et ce n'est point par ignorance qu'il ment ici. Il ment sciemment, et contre sa conscience (*Actes des apôtres*, chap. XXIII, verset 6).

Au surplus, saint Pierre lui avait donné l'exemple; il avait commencé son apostolat en reniant son divin maître, comme Aaron avait commencé le sien par l'adoration d'un veau d'or.

Avouons que les théologiens des premiers temps de l'Eglise n'étaient habiles que pour ce qui concernait la récolte des gros sous.

Ayant affaire à un public absolument ignare, ils ne voyaient que le présent; les recettes étaient fructueuses. Ils n'envisageaient pas l'avenir. Ils ne songeaient pas qu'un jour les sceptiques, — comme votre serviteur, — relèveraient toutes les contradictions de leurs livres saints, et, les démasquant, apprendraient au peuple à les mépriser.

Car, en effet, tous ces apôtres et évangélistes ne disant que des bêtises et racontant l'histoire de leur Dieu chacun d'une manière différente, pourquoi, alors que l'imprimerie n'existait pas encore, alors que les livres saints étaient entre leurs seules mains, à eux moines, pourquoi ne pas avoir supprimé ou refait tous ces livres-là ?

Pourquoi?... Je vais vous le dire.

C'est que vous avez cru que les hommes croupiraient éternellement dans l'ignorance où vous les entreteniez, selon le passage de l'Evangile : « Bienheureux les pauvres d'esprit ! »

Heureusement, il n'en a pas été ainsi.

Aujourd'hui l'on ne craint pas d'examiner les ouvrages sacrés soi-disant inspirés par le Saint-Esprit, et, l'histoire en main, on en démontre toutes les absurdités, tous les mensonges.

Ainsi, nous avions prouvé d'abord que les Pères de l'Eglise, jusqu'à saint Irénée, ne citent aucun passage des quatre Evangiles; — ce qui indique suffisamment qu'ils ont été faits après coup. — Et maintenant, nous sommes allés encore plus loin : nous venons de démontrer qu'ils sont mal faits.

RÉSURRECTION DES MORTS

Nous venons de voir que les premiers chrétiens attendaient la fin du monde et la résurrection des morts. Ils croyaient donc à une autre vie, et par conséquent à une âme immortelle ? — La plupart des sectes juives rejetaient cette opinion; mais, par contre, les Pharisiens se trouvaient l'admettre. —

Or, Jésus, dans tous ses discours, condamne la doctrine des Pharisiens. Est-ce que, par hasard, Jésus aurait été matérialiste!

Cette idée me rappelle un mot de Pic de la Mirandole à Alexandre VI (Borgia) : « Je crois, Dieu me pardonne, que Votre Sainteté n'est pas chrétienne! — Je le crois aussi, » répondit en riant le pape.

Que Jésus ait été matérialiste ou non, monsieur le curé de l'église d'en face nous assure qu'il y aura une résurrection générale. Mais Voltaire, qui n'en savait pas autant que monsieur le curé de l'église d'en face, Voltaire, qui était un ignorant, trouvait de grandes difficultés dans cette affaire-là.

Voici le raisonnement qu'il tenait à ce sujet :

Chaque homme reprendra, dit-on, précisément le même corps qu'il avait. Diable! c'est beau, ça!

Mais comment chacun retrouvera-t-il ses membres? Notre corps est pendant la vie dans un état continuel de transformation. Nous n'avons rien, à cinquante ans, du corps où était logée notre âme à vingt.

Un enfant meurt dans le ventre de sa mère, juste au moment où il vient de recevoir une âme (1). Ressuscitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme? Si fœtus, à quoi bon? si garçon ou homme, d'où lui viendra sa substance?

Un soldat va au Canada. Il se trouve que, par un hasard assez commun, il manque de nourriture. Il est obligé de manger un Iroquois qu'il a tué la veille. Ce sauvage s'était nourri de missionnaires jésuites depuis deux ou trois mois. Une partie de son corps était donc devenue jésuite. Voilà en conséquence le corps de mon soldat composé d'Iroquois, de jésuite et de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précisément ce qui lui appartient ? etc.

— Hé, monsieur! me dit le curé de l'église d'en face, ne voyez-vous pas que Dieu créera de la chair pour compléter les corps incomplets!...

— Bien. Et ceux dont il ne sera rien resté du tout?

— Croyez-vous qu'il soit difficile à Dieu de les créer en entier?

— Mais, l'abbé, s'il y a création en tout ou en partie, ce n'est plus la résurrection que vous m'annoncez si pompeusement... Et comment ces milliards de milliards de corps tiendront-ils dans la petite vallée de Josaphat où l'on ne ferait pas entrer dix mille hommes?

— Hé, *monsieur, que cela ne vous inquiète*, ils y tiendront; ils y tiendront... les uns sur les autres.

1. Les curés ne pourront pas soutenir ici que, suivant eux, l'enfant dans le ventre de sa mère n'a pas d'âme, puisqu'on a vu de ces calotins éventrer des femmes sous prétexte de baptiser les enfants au sein même des entrailles maternelles.

— Alors, l'abbé, je souhaite de ne pas être dessous !

Une autre question à examiner, c'est de savoir dans quel état nous ressusciterons. Sera-ce nus comme le père Adam et la mère Eve avant le péché ? ou bien, comme aux Hébreux du désert, Dieu nous aura-t-il conservé nos habits ?

Les grands prédicateurs, qui dans leurs sermons annoncent toujours la fin du monde à courte échéance, n'effleurent jamais ce point délicat.

Cependant, d'après les théologiens, il est à présumer que nous ressusciterons tout nus, et voici ce qui le fait penser : Origène, saint Jérôme, saint Athanase, saint Basile et d'autres Pères de l'Eglise croient qu'au jour du jugement dernier les femmes ne ressusciteront point avec leur sexe.

Bigre ! voilà des saints qui me font l'effet d'être doués d'une pudeur un peu exagérée. Mais si les femmes ressuscitent sans sexe, dites-moi un peu ce que les hommes feront du leur ?

Si certain bijou ne doit servir à rien, ce n'est vraiment pas la peine qu'il ressuscite. Et puis, pourquoi le laisser voir aux femmes inhabiles à en user ? Dieu voudrait-il renouveler son antique fumisterie du fruit défendu ?

L'ENFER

Si nous parlions un peu de l'Enfer, de cet enfer terrible où doivent aller les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes, ainsi que Monsieur Dieu (père) l'a arrangé dans sa haute sagesse ?...

Monsieur Dieu (fils) y est descendu après sa mort, — c'est dans le *Credo*, — et il ne nous en a rien appris après sa résurrection. Nulle trace dans les Livres Saints que le Christ ait raconté à un seul de ses disciples la petite tournée qu'il était allé faire aux enfers du moment où il eut tourné de l'œil. Ce Jésus-Christ est toujours le même : il ne fait jamais rien à propos !

Enfin, il y est descendu, c'est l'essentiel ; le fait est devenu un article de foi.

Voyons un peu quand est-ce qu'on a imaginé ce dogme-là.

Le formulaire des principales croyances catholiques s'appelle le « Symbole des Apôtres. » Or, les Apôtres gardent le silence le plus complet sur leur Symbole.

Ouvrez les Evangiles, les Epîtres, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse ; lisez ligne par ligne tout le Nouveau Testament œuvre des Apôtres ; je veux bien avaler cinquante-deux bons-dieux dans le courant de l'année prochaine (un bon-dieu par

dimanche), si vous me trouvez un seul alinéa où il soit question de ce fameux Symbole.

Il est fort extraordinaire que saint Luc, qui est d'habitude si méticuleux, ait oublié d'insérer cette pièce importante dans son Evangile, et que saint Paul, grand écrivain, n'en souffle pas un mot.

Ah ! je vois ce que c'est !...

C'est qu'il n'y avait pas de Symbole.

En effet, le premier écrivain ecclésiastique qui ait parlé du « Symbole des Apôtres » est un nommé Tyranius Rufin, prêtre, qui vécut tout à fait à la fin du IVe siècle, et qui fonda un couvent sur le mont des Oliviers.

Il a donc fallu quatre cents ans pour que l'on se mît à s'apercevoir que les Apôtres avaient laissé un Symbole, exposant les principes fondamentaux de la doctrine chrétienne !

Du temps de saint Irénée, c'est-à-dire au IIe siècle, on avait bien un symbole; mais, pas plus que la *Semaine religieuse* (journal de l'archevêque de Paris) ne ressemble à l'*Anti-Clérical*, il ne ressemblait au formulaire dogmatique que l'on fait réciter aujourd'hui aux enfants sous le nom de Symbole des Apôtres.

De concile en concile, on changea le texte primitif, on le mitigea, selon que le Saint-Esprit supprimait des articles de foi ou en inspirait de nouveaux.

Au premier concile de Constantinople, convoqué en 381 par l'empereur Théodore, on le finit par à peu près.

Enfin notre *Credo*, tel que le Saint-Esprit l'a fait en six ou sept fois, doit être du Ve siècle ; car il est postérieur à celui du concile de Constantinople, bien certainement, puisque c'est seulement dans le nôtre qu'il est question de Jésus descendant aux enfers.

Ai-je raison de dire que, non seulement les prêtres sont des gens de mauvaise foi, mais encore qu'ils sont d'une maladresse insigne !

Comment ! jusqu'au jour où Guttemberg, en inventant l'imprimerie, a répandu l'instruction dans les masses populaires, c'est le clergé (prêtres et moines) qui avait le monopole de la science; comment ! dans les premiers temps du christianisme et au moyen âge encore, un homme qui savait lire était un être si étonnant, si précieux, qu'en France, en Angleterre, en Allemagne on lui accordait sa grâce, quel que fût le délit commis par lui, — ce qui s'appelait *bénéfice de clergie*, — et, à cette époque où, étant seuls à détenir l'instruction, les prêtres ont fabriqué leurs livres saints, ils n'ont pas pensé à intercaler dans les Evangiles, dans les Actes des

Apôtres, quelque petit passage innocent qui aurait appuyé cette descente du Christ aux enfers !...

En vérité, nos fabricants de dogme, ces pieux faussaires, sont de fiers maladroits.

Si encore l'un d'eux avait pensé à nous dire au moins où il est, ce fameux Enfer !... Mais, je t'en fiche, le *Credo* lui-même ne songe pas à nous indiquer sa position topographique.

Et dire que, malgré ça, il y a des gens qui y croient. Ah ! la foi est une belle chose !...

Mais admettons — vous voyez que je suis bon enfant — que, bien qu'il ne l'ait raconté à personne, Jésus-Christ soit réellement descendu aux enfers.

Autre question :

Qu'est-ce qu'il allait donc y faire ???

Attendez, les théologiens subtils vont nous répondre : « Il y alla prêcher les esprits qui étaient en prison. »

Oh ! oh ! voilà qui demande une explication détaillée. — Nous allons disséquer (si l'on peut s'exprimer ainsi) les raisonnements de nos théologiens.

Prêcher les esprits qui étaient en prison, cela ne veut pas dire prêcher les saints, parce que le Paradis, séjour des bienheureux, n'est pas une prison, et que d'ailleurs il ne s'agit pas du Paradis. — Cela ne veut pas dire non plus prêcher les âmes du Purgatoire, parce que, du temps où Jésus vivait, le Purgatoire n'était pas encore inventé (1). — C'étaient donc les damnés que monsieur Dieu (fils) prêchait, il n'y a pas à s'y tromper. Dans ce cas, on reconnaîtra que prêcher des gens condamnés pour l'éternité tout entière, des gens qui ne peu-

1. Saint Augustin, qui vécut de l'an 354 à 430, et qui est un des docteurs de l'Eglise les plus vénérés, a écrit ceci, qui est on ne peut plus formel : « Que personne ne s'y trompe, dit-il, il n'y a que deux lieux pour les âmes et pas de troisième lieu n'existe. Celui qui n'aura pas mérité de régner avec le Christ périra avec le diable, et il n'est pas permis d'en douter. » (*De Temporibus*, sermon 232, soit dans l'édition générale de ses œuvres, faite en 1635, tome X, page 578.) Dans un autre passage il dit : « Qu'on le sache bien, quand l'âme est séparée du corps, elle est aussitôt admise par ses mérites au paradis, ou précipitée pour ses péchés dans l'enfer. Choisissez donc ce que vous voulez et agissez de votre vivant de manière à être appelés à jouir éternellement avec les saints ou à être torturés sans fin avec les impies. » (Page 425.)

Saint Fulgence, un autre Père de l'Eglise, dit de son côté que « quiconque n'entre pas au ciel souffrira les peines éternelles de l'enfer. » (*Traité de l'incarnation et de la grâce*, chapitre XIV).

Je pourrais multiplier les citations. Mais je pense que cela est assez clair et bien compris. Du temps de saint Augustin le purgatoire n'existait pas encore.

Du reste, si voulez savoir à qu'elle époque et comment il a été inventé, c'est seulement le 3 décembre 1563 que l'Eglise a admis, dans le concile de Trente, l'existence du Purgatoire. Precédemment et comme préliminaire à cette invention, on avait, en 1439, au concile de Florence, décrété « que les âmes sont jugées immédiatement après leur mort, sans préiudice du jugement dernier, lequel n'est plus désormais qu'une simple formalité. »

vent rien gagner en s'amendant, c'est se moquer d'eux, c'est une mauvaise plaisanterie.

Dieu-Jésus était donc goguenard ?

Quoi qu'il en soit, on aura beau dire, je ne vois pas pourquoi le Christ serait allé aux Enfers, à moins que ce n'eût été pour y attiser le feu.

LES LIMBES.

Après l'Enfer, les Limbes.

Pour cela, l'honneur de la trouvaille revient à un nommé Pierre Chrysologue, un garçon tres inventif, comme vous voyez, et qui vivait au v[e] siècle.

Les Limbes, qu'est-ce donc ? — Ah ! voilà. C'est un Enfer adouci, un faubourg d'Enfer, comme a dit Voltaire.

C'est dans les Limbes que, par rétroaction et de son autorité privée, Pierre Chrysologue fourra les patriarches de la Bible. Là, mes amis, on n'est ni bien ni mal. Les patriarches de la Bible étaient des chéris de Dieu, donc ils ne pouvaient pas se trouver en enfer après leur mort ; d'autre part, ils n'étaient pas chrétiens, et c'est pour les chrétiens seuls qu'est le Paradis, donc ils ne pouvaient pas non plus aller dans ce séjour céleste : il fallait bien qu'ils se trouvassent quelque part en attendant le Messie. Crac ! les limbes ont été imaginés. Ce n'est pas plus malin que cela.

Je me hâte de dire, pour tirer de souci ceux de mes lecteurs qui pourraient se faire du mauvais sang sur le sort actuel des patriarches de la Bible, je me hâte de dire que ces excellents et vieux bonshommes sont à cette heure dans le Paradis ; c'est Jésus qui les a retirés des Limbes et leur a donné l'autorisation d'aller chanter à la droite de monsieur son papa.

Et à présent, allez-vous me dire, à quoi servent-ils, ces Limbes-là, maintenant qu'il n'y a plus de patriarches de la Bible occupés à attendre le Messie ?

Sur ce chapitre, nos chers cléricaux se prennent aux cheveux.

Les uns prétendent que les Limbes sont le séjour des enfants morts sans baptême : n'ayant commis aucun péché, puisqu'ils n'ont pas vécu, les pauvres chéris ne peuvent pas aller en enfer ; d'autre part, n'ayant pas été faits chrétiens faute de baptême, ils ne sauraient être admis au ciel. Donc, ils sont dans les Limbes. Va pour les Limbes.

— Pas du tout, répond saint Augustin, cette doctrine est très pernicieuse ; les petites âmes doivent être en enfer tout comme les grandes.

Il me semble que saint Augustin est bien dur pour les petits enfants non baptisés.

Mais, après tout, cela m'est bien égal; et à vous donc ?

D'autres docteurs de l'Eglise affirment que les Limbes sont actuellement un grand réservoir, où se trouvent pêle-mêle les âmes des corps increés. En d'autres termes, c'est de là que Monsieur Dieu tire les âmes (qui n'ont pas encore servi) pour les souffler dans les corps, au moment de leur conception.

Je ne me représente pas bien ce réservoir d'âmes de corps increés; mais enfin, s'il n'y avait que cela d'obscur dans la doctrine catholique, ce serait peu de chose. Passons.

Constatons seulement une fois de plus que messieurs les théologiens ne manquent jamais l'occasion d'être en désaccord.

Donnons cependant l'avis de Bossuet sur l'opinion que professent les petits enfants lorsqu'ils sont dans le ventre de leur mère; car Bossuet, à propos des Limbes, va encore plus loin que saint Augustin.

Saint Augustin se contentait de traiter de « pernicieux » ceux de ses collègues qui pensaient que les petits enfants n'étaient pas en enfer. Bossuet, lui, attrape directement les embryons et les fœtus. Et quel attrapage mes amis! Savourez-moi ceci, c'est textuel, mot pour mot :

« Qui nous engendre, dit Bossuet, nous tue. Nous recevons en même temps et de la même racine, et la vie du corps et la mort de l'âme. La masse dont nous sommes formés étant infectée dans sa source, elle empoisonne notre âme par sa funeste contagion. Ce vice originel réside dans les enfants à peine créés. Jésus ne l'efface qu'à la naissance et par le saint baptême. Oui, pour ce péché, le diable pénètre jusqu'au ventre de nos mères; et là, tout impuissants que nous sommes, il nous rend ennemis de Dieu. »

Il est gentil, Bossuet !

Voici comment lui répond Michelet, dans son livre du *Peuple* :

« Quoi ! l'instinct humain serait perverti d'avance ? De naissance, l'homme serait méchant ? L'enfant que je reçois dans mes bras, sortant du sein de sa mère, serait un petit damné ? A cette question atroce qui coûte rien qu'à l'écrire, le moyen âge, sans pitié, sans hésitation répond : Oui. Quoi ! cette créature qui semble tellement désarmée, innocente, sur qui la nature entière s'attendrit, que la louve ou la lionne viendrait allaiter à défaut de mère, elle n'aurait que l'instinct du mal, le souffle venimeux du serpent qui perdit Ève ! elle appartiendrait au diable si l'on ne se hâtait de l'exorciser !... »

Et maintenant, voulez-vous mon humble avis?

Le voici : — C'est que Bossuet est un farceur de fort calibre, qui remplit consciencieusement les fonctions de son métier (car c'est en terrifiant les naïfs avec la bonne blague du péché originel qu'on les amène à l'église pour faire baptiser leurs

bébés, cérémonie qui n est jamais gratuite), et notre avis est aussi que Michelet a grandement tort de prendre la chose tant au sérieux, faisant à ces absurdes inventions l'honneur d'une protestation indignée.

LE PURGATOIRE

Arrivons au purgatoire.

Nous en avons dit un mot en passant, dans une petite note à propos de « Jésus allant prêcher les esprits »; mais ce simple renvoi à un bas de page ne suffit pas à vous faire connaître complètement le purgatoire. Et franchement le purgatoire vaut la peine qu'on s'y arrête.

C'est une trouvaille !

Du moins, non; le purgatoire n'est pas précisément une trouvaille. Les sectaires de Bouddha et les adorateurs de Jupiter en avaient un. Mais ce qui est original, c'est la manière dont les calotins ont constitué le leur. Oh ! celui-là est un chef-d'œuvre. Si par purgatoire on veut entendre le purgatoire des catholiques, celui dont l'existence a été décrétée le 3 décembre 1563 par le concile de Trente, on peut en laisser les honneurs de l'invention à nos cléricaux roublards; car il ne ressemble en rien à ceux des autres religions et ne sert pas du tout aux mêmes fins.

Chez les Indous, les anciens brachmanes, environ 3,500 ans avant la naissance du Christ, avaient imaginé un purgatoire; mais c'était un lieu de souffrances destiné exclusivement aux anges rebelles. C'était en quelque sorte la salle de police de l'armée céleste; seulement, quand le général bon Dieu collait un des anges-pioupious à cette salle de police, c'était pour mille ans. Pas un jour de plus, pas un jour de moins, excusez du peu !

Les Juifs, eux, se souciaient du purgatoire comme de Colin-Tampon. Nous avons vu d'ailleurs que Moïse, le législateur du peuple israélite, ne se préoccupe pas du tout de ce que deviendra l'homme après sa mort, et que sa religion est toute matérielle: des récoltes superbes pour ceux qui adoreront le père Jéhovah et qui obéiront bien aux prêtres; et pour les autres, la gale, la rogne, la teigne, la peste !...

Quant aux païens, ils n'avaient qu'une idée très vague du purgatoire.

L'opinion commune des Grecs était qu'il n'y avait plus de retour pour ceux qui étaient précipités daus le Tartare. Il a fallu Platon pour établir que tous les péchés n'étaient pas irrémissibles, Les crimes contre Jupiter et les autres dieux, oh ! pour ceux-là, pas de pardon. Le Tartare engloutissait les criminels et ne les rendait jamais. Les péchés contre les prêtres même ritournelle. Par exemple, quand on avait tué ou volé

un simple pékin, il y avait de l'espoir; les tourments de l'enfer pouvaient ne pas être éternels pour le coupable; l'assassin ou le voleur pouvait être admis un jour aux Champs Elyséens, si sa victime venait à lui pardonner.

Le tableau que Platon nous trace de ces âmes implorant leur pardon est vraiment navrant. Vous en priver, ami lecteur, serait commettre un péché à mériter dix ans de purgatoire.

« Ceux, dit le divin Platon, qui se trouvent avoir commis des péchés, grands à la vérité, mais pourtant dignes de pardon, comme de s'être portés à quelque excès contre un père ou une mère dans un moment de colère, et qui en ont fait pénitence, pendant le reste de leur vie; ou même ceux qui, également par colère, se sont rendus homicides de quelque autre manière, ceux-là sont envoyés dans les prisons du Tartare, mais pour une année seulement, après lequel temps les flots les rejettent, les homicides par le Cocyte, et les enfants coupables de violences envers leurs parents par le Phlégéton. Lorsqu'une fois ils se sont rendus près du marais de l'Achéron, ils sollicitent à grands cris leur grâce de la part de ceux qu'ils ont tués ou outragés; ils les invoquent afin d'obtenir d'eux la liberté de débarquer dans le marais et d'y être reçus. S'ils réussissent à les fléchir, ils y descendent et là finissent leurs tourments; autrement, ils sont repoussés dans le Tartare et de là rejetés dans les fleuves, et ce genre de supplice ne finit pour eux que lorsqu'ils sont venus à bout de fléchir ceux qu'ils ont tués ou outragés. Telle est la peine portée contre eux par l'arrêt des juges redoutables. »

C'était lamentable, mais du moins c'était logique. Tu m'as tué, tu rôtis; tu me demandes pardon, je te le refuse, tu rôtis encore; je me laisse attendrir au contraire, embrassons-nous, ma vieille branche, je t'offre un petit bain dans le marais.

Chez les catholiques, ce n'est pas cela du tout.

Je suis en purgatoire pour un péché quelconque; je m'embête dans mon jus à six francs l'heure de rôtissoire; heureusement, j'ai sur terre quelques amis dévoués; ils vont trouver monsieur le curé; monsieur le curé leur dit: « Très bien, je dirai pendant un an des messes extra-fines pour tirer votre camarade du purgatoire, c'est cent sous par messe supérieurement soignée; » mes amis ouvrent leur bourse, monsieur le curé la vide dans sa poche, et mes tourments sont terminés, ou du moins il y a des chances pour qu'il en soit ainsi.

A la bonne heure! parlez-moi d'un purgatoire comme celui-là! Voilà le purgatoire modèle! Je vous défie bien de lui trouver son pareil.

C'est de celui-là que l'on peut dire en se prosternant: « O chef-d'œuvre de la roublardise sacerdotale! »

Chamfort a comparé le purgatoire à un rhume négligé.

Avec un simple rhume, pourvu qu'il ait été tant soit peu négligé, les médecins ont un Pérou; le Pérou des prêtres, c'est le purgatoire. Une vraie mine d'or, mes amis!

Les anciens étaient forts pour fourrer des fleuves dans leur mythologie : Styx, Tartare, Cocyte, etc. On ne voit que cela chez eux. Si les catholiques avaient suivi cette tradition, ils pourraient dire que le fleuve du Purgatoire n'est autre chose que le Pactole.

Et en effet, voyez, s'il vous plaît, quel parti un curé habile peut tirer de ce grand cuvier où le nettoyage des âmes est censé se faire avec des flammes en guise de lessive.

Vous allez trouver le recteur de votre paroisse, — c'est une simple supposition que je fais, — et vous lui dites: « Monsieur l'abbé, j'ai un oncle qui vient de mourir; il m'a laissé quelques billets de mille francs qui sont venus bien à point mettre un peu de beurre dans mes épinards. Je suis bien reconnaissant envers le cher homme qui a pensé ainsi à moi, avant de trépasser, et je voudrais faire quelque chose pour sa mémoire. Donnez-moi un conseil. »

Si vous me disiez cela, à moi, je vous répondrais: « Eh bien, mon ami, avec une partie de votre héritage, fondez un prix annuel pour l'élève qui se sera le mieux conduit à l'école primaire communale de chez vous; vous attacherez à cette fondation le nom de votre oncle, et de la sorte il y aura chaque année une famille d'ouvriers qui bénira la mémoire de votre cher parent défunt. »

Ou bien encore: « Distribuez une bonne somme, au nom du trépassé, à tous les pauvres de votre commune. »

Monsieur le curé, lui, se gardera bien de vous donner un conseil de ce genre. Pensez donc! cela ne ferait pas entrer un sou dans son escarcelle.

Il ne vous engagera même pas à ériger un beau monument funèbre à feu votre oncle; cela ferait gagner le marbrier, et lui, pas.

Il prendra gravement son menton dans sa main, et il vous dira :

« Si vous voulez rendre hommage à la mémoire de votre brave homme de parent, mon ami, je ne vois rien de mieux pour vous et pour lui que de faire dire des messes en l'honneur du repos de son âme. »

Or, en vous parlant ainsi, monsieur le curé, s'il réussit à vous persuader, vous met dedans on ne peut mieux; Robert-Macaire était moins filou que lui.

Prenons la doctrine des prêtres eux-mêmes et examinons-la. Que nous enseigne-t-elle, cette doctrine? — Que si l'on meurt en état de grâce, on va au ciel où l'on est pour toujours, et que si au contraire on se laisse défuncter avec un

[illegible] mortel sur la conscience, [illegible] dégringole dans l'enfer, c'est-à-dire dans la rôtissoire éternelle.

Eh bien, avant de passer l'arme à gauche, votre oncle s'est confessé, ou bien il a refusé de recevoir le prêtre.

Dans ce dernier cas, il est en enfer. A quoi bon prier pour lui, puisque rien ne peut le tirer des griffes de Satan?

Et s'il s'est confessé, s'il a par conséquent reçu l'absolution, il est en paradis, et il est bien inutile que vous dépensiez votre argent à faire dire des messes dont il n'a pas besoin.

Je n'ai pas oublié mon catéchisme, monsieur le curé. Et le catéchisme m'a appris qu'une confession qui n'est pas complète par la volonté du pénitent est sacrilège (péché mortel du plus gros calibre) et que, dans la confession incomplète, lorsque les péchés dont l'aveu a été omis ont été oubliés involontairement par le pénitent, l'absolution les efface aussi bien que ceux qui ont été déclarés au confesseur; on doit seulement les dire, si on se les rappelle après coup, le jour où l'on s'approche de nouveau du sacrement de pénitence.

Eh bien, quand un individu, sur le point de mourir, fait appeler un prêtre à son chevet, c'est qu'il a la foi, n'est-ce pas? c'est qu'il croit à la religion et à la vertu de la confession, hein?

Dans un moment comme celui-là, il ne s'amuse pas à cacher un seul de ses péchés, cela est évident. — Au surplus, cacherait-il la moindre peccadille, cela ne lui servirait qu'à transformer sa confession en sacrilège, et alors, patatras! dans l'enfer! c'est-à-dire messes inutiles. — Si, par impossible, sa confession dernière était incomplète, ce serait bien contre sa volonté, et alors, l'absolution ayant son efficacité pleine et entière, voilà son âme propre comme un sou neuf.

Ce qui prouve que, dans un cas comme dans l'autre, les messes ne servent absolument à rien aux trépassés.

Monsieur le curé sait bien tout cela; il vous l'a appris le jour où il vous a préparé à votre première communion: mais il se gardera bien de vous le rappeler quand il vous verra venir dans son presbytère avec le gousset bien garni.

Et si, par hasard, les réflexions que je viens de faire vous venaient à l'esprit au moment où monsieur le curé vous parle de prières qu'il se charge de dire en l'honneur de votre oncle à raison de trois francs ou cent sous la pièce, si vous lui adressiez les objections ci-dessus, le saint homme serait embarrassé un bon moment; une fois qu'il aurait fini de piquer son soleil et qu'il aurait suffisamment tourné et retourné ses pouces, il vous dirait:

« Oui, mon ami, vous avez un peu raison: le catéchisme enseigne cela: mais qui vous dit que votre oncle a eu le temps de se confesser? qui sait s'il avait toute sa connaissance lorsque le prêtre était assis à son chevet?

« — Dame ! mais vous, monsieur le curé, mieux que personne vous savez si mon oncle vous a parlé ou non lorsqu'il s'est trouvé seul avec vous au moment de son agonie.

« — Mon ami, le secret de la confession m'interdit de vous renseigner là-dessus ! »

Et voilà comment monsieur le curé se tire une épine du pied.

Vous restez donc dans l'incertitude la plus complète. Le saint homme, vous voyant hésiter, vient à la rescousse.

Il vous tient le petit raisonnement suivant :

« Le chrétien, qui n'a pas sa connaissance lorsque le confesseur lui administre les derniers sacrements, est celui qui a des chances d'aller en purgatoire. En lui-même, il peut se repentir ; bien qu'étranger à ce qui se passe autour de lui, il peut se recueillir intérieurement, passer en revue ses fautes et s'apprêter à comparaître devant Dieu. Trois résultats différents peuvent être la suite de cet examen intime de conscience. S'il ne se repent pas, il est damné ; s'il fait un acte de contrition parfaite, il est sauvé, c'est comme si le prêtre et l'absolution y avaient passé ; mais si tout en se repentant, il ne fait qu'un acte de contrition imparfaite (1), il a perdu son temps et sa peine, son âme n'est pas lessivée, et, s'il a à se *reprocher un seul péché véniel, c'est en purgatoire qu'elle va* les expier, pour un temps plus ou moins long suivant la gravité de la faute. Or, le sage lui-même pèche sept fois par jour ; il n'est personne qui ne commette incessamment des péchés véniels. »

Et monsieur le curé ajoute :

« Rien ne garantissant que votre oncle a fait avant de mourir un acte de contrition parfaite, en outre le secret de la confession m'interdisant de vous dire s'il a eu assez de connaissance pour avouer ses péchés jusqu'au bout, troisièmement son âme en tout cas étant forcément chargée de péchés véniels à défaut de péchés mortels, toutes ces raisons réunies vous obligent à faire dire des messes pour le repos de son âme. Votre oncle peut être au ciel, mais je n'en sais rien ; il peut être en enfer, mais je n'en sais rien encore ; il peut être en purgatoire, mais je n'en sais toujours rien. Votre devoir est de ne pas l'oublier au cas où serait en purgatoire, voilà pour vous ce qui est l'essentiel. De ce dernier lieu de souffrances, il peut sortir ; vous pouvez l'en tirer ; pour cela, faites dire des messes à son intention. A cent sous, vous pouvez avoir des messes excellentes, quoiqu'il y en ait à plus haut prix ; mais, comme je vous porte grand intérêt, je vous les laisserai à trois francs.

1. Nous expliquerons plus loin ce que c'est, et l'on admirera la beauté des subtilités théologiques et la rouerie des Pères du concile de Trente, inventeurs ou plutôt « légalisateurs » du Purgatoire.

« — [illegible] de messes [illegible], monsieur le curé, pour [illegible] du purgatoire l'âme de mon oncle ?

« — Ah ! mon ami, là, vous m'en demandez trop. Dieu seul connaît la quantité et la gravité des péchés véniels (ceux qui ne font pas tomber en enfer, mais qui empêchent de monter au ciel) que votre oncle peut avoir eus sur la conscience à son dernier soupir. Faites dire des messes le plus possible, c'est le seul moyen d'obtenir quelque résultat s'il y a lieu ; faites dire des messes, mon ami, vous n'en ferez jamais dire assez ! »

Telle est la théorie du purgatoire.

Vous voyez qu'avec une machine de ce genre on peut, sous prétexte d'âmes à sauver, tirer éternellement des écus de la bourse d'un imbécile ; car, si l'âme à laquelle il s'intéresse se trouve en purgatoire (et l'on se garde bien d'affirmer qu'elle est ailleurs), il est impossible, déclare monsieur le curé, de savoir pour combien d'années ou de siècles elle y avait été envoyée lors de sa comparution devant le souverain juge.

Donnez-moi de l'argent et donnez-m'en toujours, sans jamais vous lasser, voilà le refrain sempiternel de la prêtraille.

Reconnaissons qu'il a fallu une imagination très inventive pour trouver le moyen de soutirer sans cesse des écus aux naïfs et cela sans avoir jamais à leur remettre une « quittance pour solde de tout compte. »

Nous savons déjà qu'aux premiers siècles de l'Eglise, *les* chrétiens n'admettaient que le ciel et l'enfer. Nous avons vu que saint Augustin et saint Fulgence se sont prononcés très catégoriquement contre la supposition d'un troisième lieu de séjour pour les âmes après la mort. Ou des souffrances éternelles ou un bonheur sans fin, il n'y a pas de milieu, disaient ces docteurs, ces pères de la théologie catholique.

A qui donc revient l'honneur de l'invention du purgatoire ?

Au pape Grégoire dit le Grand, une jolie canaille par parenthèse ; nous raconterons plus tard son histoire, et l'on sera édifié.

Ce Grégoire, qui était un malin, eut vite vu le parti que l'on pouvait tirer de la lessive enflammée des âmes des trépassés.

Mais il ne pouvait mettre en circulation sa petite idée sans s'appuyer sur un texte sacré... Or, les Evangiles, les Epîtres et tout le reste du Nouveau Testament sont muets comme des carpes en ce qui concerne le purgatoire.

A force de feuilleter les livres écrits ou soi-disant écrits par les apôtres, Grégoire dénicha les deux passages que voici :

pourra en obtenir le pardon; mais, s'il a blasphémé contre le Saint-Esprit, son péché ne lui sera remis, ni dans ce siècle ni dans le siècle futur. » (Evangile de saint Matthieu, chapitre XII, verset 32.)

2° « Le jour du Seigneur fera connaître l'ouvrage de chacun, le feu éprouvera ce qu'il est; si l'ouvrage de quelqu'un demeure, il en recevra la récompense; si son ouvrage est brûlé, il en recevra du dommage, mais il sera sauvé comme par le feu. » (Première Epître de saint Paul aux Corinthiens, chapitre III, verset 13.)

Tout cela est bien vague, et vous ne trouvez pas que dans ces phrases des deux apôtres il soit le moins du monde question du purgatoire. Le pape Grégoire, lui, a trouvé que c'était très clair. Malheureusement, cela était tellement clair que, jusqu'au concile de Trente, évêques et curés ont toujours été en désaccord sur ce point.

Le Fils de l'Homme, vous ne l'ignorez pas, c'est Jésus-Christ. Donc, selon saint Matthieu, celui qui blasphème contre Jésus-Christ sera pardonné. Ainsi, vous êtes prévenu, ne vous gênez pas. Mais, par contre pas de plaisanteries sur le pigeon. Blaguer le pigeon est infiniment plus grave que dénigrer le Fils de l'Homme. Voilà une théorie évangélique un peu cocasse. Cependant, passons, et contentons-nous de demander où est le purgatoire, dans ce passage de saint Matthieu.

Quant à la citation de saint Paul, non seulement elle ne mentionne pas l'existence d'un purgatoire, mais encore elle nie implicitement l'enfer tel qu'il nous est dépeint par le catéchisme.

En effet, quantité de théologiens ont ergoté sur ce texte. Les uns, comme Origène, Père de l'Eglise, soutinrent, en prenant à la lettre les paroles de saint Paul, que tous les élus, les apôtres eux-mêmes, passent par le feu, mais que cette purification n'arrivera qu'à la fin du monde, « au jour du Seigneur », ou, comme Grégoire de Nysse, un évêque canonisé (1), prétendirent que ce feu purificateur n'avait pas pour but de punir les pécheurs, qu'il est évident que les flammes, sauvant les hommes, serviraient seulement à détruire le mal et « qu'elles rendraient saints les méchants et même le diable, cause principale de leur méchanceté. »

Ainsi, voilà un évêque canonisé qui ne croit pas aux supplices expiatoires et qui nous annonce qu'à la fin du monde nous aurons saint Satan.

Les autres ergoteurs, saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise de Milan, saint Césaire d'Arles, tous aussi canonisés que les théologiens de l'école adverse, estimèrent que le feu

1. La fête de saint Grégoire de Nysse se célèbre le 9 mars.

[illegible] l'apôtre Paul pourrait bien se produire, non pas seulement à la fin du monde, mais dans l'intervalle, entre la mort et le jugement dernier; ils appuyaient cette conception sur le verset de saint Matthieu que nous venons de citer et ils en concluaient que les péchés moins graves que le blasphème contre le Saint-Esprit pourraient être pardonnés.

Lactance voulut aussi donner son avis sur cette grave question. Il déclara que l'âme humaine meurt provisoirement en même temps que le corps. « Ni l'un ni l'autre ne seront détruits, dit-il ; mais encore faudra-t-il que l'un comme l'autre ressuscitent à la vie éternelle, lorsque l'empire de la mort provisoire sera lui-même détruit. » (*Divin. institut.*, l. IV, chap. XXV.) « Qu'on ne croie pas, dit encore Lactance, que les âmes soient jugées immédiatement après la mort. *Toutes* sont retenues dans un lieu de dépôt, *unique et commun*, où elles attendent le moment de l'examen qu'elles doivent subir devant le grand juge. Alors, ceux qui auront vécu en justes recevront le prix de l'immortalité; ceux dont les péchés et les crimes auront été mis à découvert ne ressusciteront pas, mais seront enveloppés des mêmes ténèbres que les impies et punis de supplices déterminés. » (*Institut. Divin.*, l. VII, chap. XXI.)

Eh bien, en voilà du gâchis! A qui croire, grand Dieu, à qui croire ?

C'est là-dessus que le pape Grégoire vint à la rescousse. A force de vouloir expliquer saint Paul et saint Matthieu, nos Pères de l'Eglise avaient tellement embrouillé la question qu'il était impossible de pouvoir jamais la démêler. Aussi, maître Grégoire n'y alla pas par quatre chemins. Il ne se contenta pas, lui, des hypothèses et des arguments des Pères partisans du purgatoire. Plus habile que saint Hilaire, saint Ambroise et saint Césaire, il fit appel à d'autres raisons qui devaient agir plus fortement sur les masses ignorantes.

Voici la ficelle : — Il annonça tout carrément que des âmes de trépassés étaient apparues à des vivants, leur avaient décrit leurs tourments, leur avaient demandé de les soulager par des prières et avaient plus tard attesté qu'elles avaient reçu de cette assistance un notable soulagement.

Le purgatoire (*ignis purgatorius*, feu purificateur) faisait son apparition, amenant à sa suite les indulgences et les messes à trois francs, cent sous ou un louis.

Les indulgences, dont nous écrirons spécialement l'histoire ne tardèrent pas à faire grand tapage, à soulever mille controverses et mille protestations, et finalement produisirent la Réforme.

Au concile de Florence, on commença par admettre le jugement immédiat des âmes après leur mort, sans préjudice du jugement dernier ; ce qui est passablement stupide et con-

[illegible] pourquoi à la fin du [illegible] Dieu viendrait-il juger des âmes, s'il y a longtemps [illegible] prononcé pour ou contre elles une sentence irrémissible ?

Le concile de Trente, — qui dura de longues années [illegible] pendant lequel les cardinaux propagèrent la syphilis dans tout le Tyrol (historique), — ratifia le concile de Florence. Il déclara, le 3 décembre 1563, « qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues reçoivent du soulagement par les suffrages des fidèles et principalement par le sacrifice de l'autel. »

Hein ! qu'en dites-vous ? voilà une décision ecclésiastique qui est cousue avec du fil blanc !

Et les Pères du concile, craignant de n'avoir pas été compris, ajoutent :

« Les âmes des fidèles que Dieu juge pures entrent immédiatement dans le paradis ; celles qui n'ont point été touchées par la grâce et celles qui sont souillées de péchés mortels vont dans l'enfer. Mais celles qui, bien qu'en état de grâce, sont chargées de quelques souillures, de quelques péchés qui n'ont pas été suffisamment expiés, doivent se purifier par un séjour dans le purgatoire avant d'obtenir l'accès du paradis. Le purgatoire durera autant que les humains ; mais chaque âme en particulier n'y passera point tout son temps jusqu'au jugement dernier, car elles y souffrent des peines proportionnées à leurs fautes et il y a des âmes qui sont chargées de peu de fautes. Les âmes peuvent être soulagées par des prières durant leur séjour en purgatoire et même en être délivrées par des messes dites exprès à leur intention. »

Boum ! passez à la caisse, monsieur ; versez-nous le plus de *quibus* que vous pourrez, et nous allons tâcher de mettre un terme aux souffrances de votre cher papa !... Boum !

Faut-il être bête pour donner dans ces panneaux grossiers ! Je ne me lasserai jamais de le répéter.

Tenez, voici une petite anecdote qui prouvera à quel point les papes et les prêtres se sont moqués des gens crédules :

Lorsque le purgatoire fut admis comme dogme, églises et couvents se mirent à consacrer des autels aux messes spéciales dites en faveur des âmes de trépassés. Pour avoir le droit d'ériger ces autels privilégiés, les moines commençaient par payer au pape une somme rondelette, quitte à se rattraper sur les fidèles. Ces autels étaient signalés à la dévotion du peuple au moyen d'une inscription portant : *Ici se délivre une âme du purgatoire à chaque messe.* Et souvent, pendant la célébration, ils faisaient partir derrière l'autel de petits feux d'artifice pour marquer le moment précis de la délivrance de l'âme.

Etait-ce assez grotesque ?

Notez que je n'invente rien. Ce que je viens de dire est rapporté, non pas par un auteur impie, mais par l'abbé [illegible]

[illegible] la sainte *Larme* de Vendôme, [illegible] par Jésus-Christ et qui, conservée pr[illegible] depuis dix-neuf siècles, est montrée moyennant finan[illegible] par les religieux d'un monastère de Vendôme. C'est dans [illegible] *Traité des superstitions*, paru en 1704, chapitre VIII, [illegible]ge 293, que l'abbé J.-B. Thiers relate l'existence des autels [illegible] feux d'artifice.

Entre nous, ces moines-là étaient des gâte-métier.

Chacune de leurs messes, disaient-ils, délivrait une âme du purgatoire. C'était fixer des limites au « carottage » sacerdotal. Aussi ne tarda-t-on pas à leur interdire ce petit manège. Cela constituait une concurrence déloyale aux curés roublards qui, eux, encaissaient toujours l'argent du fidèle, mais n'avouaient jamais que la *délivrance* de l'âme *était opérée*.

Un pape, le nommé Boniface VIII, alla encore plus loin que tous les curés roublards. Dans une bulle d'excommunication, un jour que ce Père Duchêne pontifical était en grande colère contre la France, il déclara que toutes les indulgences précédemment obtenues par les Français étaient annulées, même celles obtenues sous les papes ses prédécesseurs. En conséquence, les âmes, qui avaient été délivrées du purgatoire, devaient y être réintégrées pour recommencer leur peine.

Il y avait eu mal donne! — Il va sans dire que la prêtraille, tout en révoquant ses indulgences antérieures, ne rendit pas l'argent. — Parbleu!

Un dernier mot :

Savez-vous où est situé le purgatoire?

S'il faut en croire Vincent de Beauvais, savant dominicain du XIIIe siècle, ou du moins un saint ermite dont il rapporte les paroles, le purgatoire se trouve dans le mont Etna, en Sicile (*Les Livres du monde*, tome IV, p. 1000).

CONTRITION ET ATTRITION

Je vous ai promis de vous parler un peu de la contrition.

Ce ne sera pas long du reste; car en voilà assez, de toutes ces finasseries jésuitiques.

En consacrant l'existence du purgatoire, le concile de Trente s'occupa de toutes les questions qui s'y rattachaient.

Le but poursuivi était de donner aux prêtres les moyens de soutirer à perpétuité le saint-frusquin des imbéciles. Il fallait imaginer quelque truc qui autorisât les curés à ne se prétendre jamais sûrs des résultats de leurs messes.

Quand un individu, dirent les Pères du concile, a commis un péché, il peut s'en repentir, en avoir l'âme désolée, con-

trition) mais il y a contrition et contrition, comme il y a fagots et fagots.

Celui qui se repent de son péché à cause de la peine qu'il a causée à ce pauvre bon Dieu, celui-ci fait acte de *Contrition parfaite*. Au contraire, celui qui regrette sa faute parce qu'elle lui vaut les flammes de l'enfer ou du purgatoire, celui-là ne fait qu'acte de *Contrition imparfaite* ou *attrition*.

La contrition n° 1 efface complètement le péché et n'a pas besoin d'être accompagnée de l'absolution du prêtre. La contrition n° 2, elle, n'aboutit à rien, si le pénitent ne fait pas à un tonsuré l'aveu de sa faute et si le soutanier ne se trouve pas là pour l'absoudre.

Or, comme c'est surtout par la crainte de l'enfer que la sainte prêtraille fait marcher les fidèles, il s'ensuit que les malheureux qui n'ont pas le temps de se confesser ne sont jamais sûrs d'avoir fait un acte de contrition parfaite.

— Pouvez-vous affirmer, dirait un calotin à son client, que vous n'avez l'horreur de votre péché qu'à cause seulement du chagrin qu'il occasionne au bon Dieu?

— Dame, non! répondrait le client; je ne puis pas me défendre de l'effroi que m'inspire la rôtissoire éternelle.

— Eh bien, si vous ne vous savez pas vous-même capable d'un acte de contrition parfaite, comment seriez-vous certain que madame votre tante est morte en ne s'occupant que du tintouin donné par elle au divin Agneau ?

Conclusion, vous la connaissez : le guichet est ouvert à toute heure; on reçoit toutes les monnaies, excepté les pièces du pape où il y a plus de cuivre que d'argent.

LES VOLUPTÉS DU PARADIS

Baissons le rideau sur l'enfer, les limbes et le purgatoire.

Que notre Dieu rusé, vindicatif et barbare tourmente tant qu'il voudra ses créatures, qui ne sont que ce qu'il les a faites, à la bonne heure! Il ne nous tient pas encore. Mais voyons un peu ce que c'est que son saint Paradis où il est si difficile d'entrer. Voyons s'il vaut les sacrifices qu'il nous impose; nous reviendrons après à ces sacrifices dont tout le monde parle et que personne ne fait.

Le paradis! le paradis!... Ah! vous êtes impatientes, mesdames? Vous brûlez de savoir si vous y serez toujours belles, si ceux qui vous aiment seront constants, si vous seules y jouirez du doux plaisir de l'inconstance, si vos sens, bornés ici-bas, s'étendront en proportion de vos désirs.

Je lis dans vos yeux, vous voulez bien des choses; mais ces biens ineffables ne se gagnent pas en courant les bals, les spectacles, les rendez-vous. Voyons cependant en quoi consistent ces biens ineffables.

« Vous goûterez par le sens de l'ouïe le plaisir des sens » saint Augustin, sermon 149, chapitres 2 et 3. Voilà pourquoi sans doute les petites filles de quinze ans, élevées au Sacré-Cœur, et qui savent bien leur catéchisme, croient encore que les enfants se font par l'oreille.

« Vous ne cesserez jamais de jouer de la guitare et de chanter. »

Chanter pendant toute l'éternité, c'est un peu long; mais le R. P. Plazza le veut ainsi. Il dit encore, ce cher révérend, que vous aurez « trois mobilités : des plaisirs sans chatouillement, des caresses sans mollesse, des voluptés sans excès. » Je ne sais si le R. P. Plazza entend par ces paroles les jouissances de la musique ; mais j'avoue que je ne sais pas ce que c'est que trois mobilités, et je soupçonne fort ce docte Plazza de ne pas le savoir plus que moi.

« Les bienheureux seront rassasiés sans dégoût, et ils jouiront de la santé sans maladie »... Sans maladie ! dit finement saint Prosper.

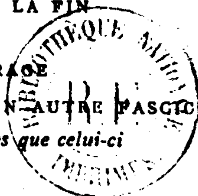
LA SUITE ET LA FIN

DE

CET OUVRAGE

SONT CONTENUES DANS UN AUTRE FASCICULE

Paru en même temps que celui-ci

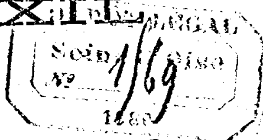


IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

BIBLIOTHÈQUE ANTI-CLÉRICALE

LÉO TAXIL





LES

BÊTISES

SACRÉES

REVUE CRITIQUE DE LA SUPERSTITION

D'après Voltaire, Diderot, Pigault-Lebrun, Larousse, etc.

Tuons-les par le rire !

SUITE ET FIN

PARIS
ET LES DÉPARTEMENTS
En vente partout

MDCCCLXXX

ACRÉES

RE[illegible]QUE DE LA SUP[illegible]ON

PAR

LÉO TAXIL

SUITE ET [illegible]

PRIX : 60 CENT[illegible]

[illegible]

COLPORTAGE AUTOR[illegible]

[illegible]

LIBRAIRI[illegible] ANTICLÉRICAL[illegible]

[illegible]

PARIS

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Nouveaux fascicules à 60 cent.

FROCS ET GOUPILLONS

Réimpression de l'Almanach anti-clérical de 1880 (les articles seulement), par **Léo Taxil**, avec le concours de nombreux écrivains anti-cléricaux.

ÉCRASONS L'INFAME!

PAR

VOLTAIRE

LE CATÉCHISME

DU LIBRE-PENSEUR

PAR PAUL FOUCHER

Les Robes Maudites

PAR LÉO TAXIL

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

LES

BÊTISES

SACRÉES

LES VOLUPTÉS DU PARADIS

(Suite.)

Et saint Thomas, mesdames, c'est lui qu'il faut lire, et je suis certain que vous ne l'avez pas lu.

N'avoir pas lu saint Thomas, surnommé, à si juste titre, « l'ange de l'école ! » — Avant de vous rapporter ce qu'il dit du paradis, je veux vous donner un échantillon de son style et de ses idées.

Il nous dit que les anges sont corporels par rapport à Dieu et spirituels par rapport à nous. Il me semble que cela devrait être tout le contraire. Dieu étant un esprit au dire de nos calotins, il serait tout naturel que des esprits fussent seuls à composer sa société. Quant à nous qui ne pouvons voir les êtres spirituels, pourquoi ne pas faire revêtir à ceux-ci une forme matérielle lorsqu'ils se trouvent au milieu de nous?

Il nous dit que l'âme reçoit son être dans le corps, au moment de la copulation. Ce qui revient à ce que nous avons examiné précédemment. Vous vous rappelez bien ? Dieu embrassant chaque nuit la terre d'un seul coup d'œil et soufflant des petites âmes partout où cela est nécessaire.

Saint Thomas ajoute que l'âme est végétative, sensitive et intellectuelle. — Sensitive, peut-être; intellectuelle, sans doute; végétative, non ! elle serait matérielle.

Il assure que l'âme est toute en tout, et toute en chaque partie. Ce cher homme-là nous triple, nous décuple les âmes

comme on a fait de la sainte Trinité, et de Dieu-Jésus dans l'excessivement-sainte Eucharistie.

Il demande quelle est la cause efficiente et formelle du corps. — Que ne demandait-il cela à son père? Moi qui ne suis qu'une bête, j'ai toujours cru que la cause des corps était dans la semence.

Il nous apprend que le baptême régénère par lui-même, et par accident. — S'il régénère par lui-même, à qui bon l'accident?

Saint Thomas, mesdames, a fait de gros volumes dans ce genre-là et ces gros volumes lui ont fait une grosse réputation. Supplément au chapitre des réputations usurpées.

Je conçois aisément que l'échantillon que je viens de vous soumettre du savoir-faire de l'ange de l'école, ne vous donnera pas la tentation de le lire.

Pourquoi ce maudit arbre de la science ne portait-il pas pour fruits les œuvres de saint Thomas? Vous n'y eussiez pas touché, mesdames.

Peu satisfaites de ce que saint Augustin, le docte Plazza, saint Prosper disent du paradis, vous voulez savoir ce qu'en pense saint Thomas, dût-il déraisonner là-dessus comme sur le reste. Eh bien, mesdames, voici ce qu'il dit (*Supplém.*, 3e, 4e, 8e et 9e parties) :

« L'odorat des corps glorieux sera parfait, et l'humide ne l'affaiblira pas. » Je conçois parfaitement qu'une âme n'ait pas de pituite; mais je ne trouve pas la félicité suprême à avoir le cerveau sec.

Il dit, dans sa 1re partie, question 102, « qu'il y a trois paradis: le terrestre, le céleste, le spirituel. » Il est assez difficile qu'un corps ou même qu'une âme soit dans trois paradis à la fois. Le nombre trois est décidément à la mode chez messieurs les théologiens. Il nous ramènera tout à l'heure à la sainte Trinité, qui vaut bien qu'on s'en occupe un peu.

Voilà, mesdames, tout ce que je puis vous dire pour le moment du paradis, et j'ai invoqué les autorités les plus respectables.

Vous froncez le sourcil?

Ce paradis-là ne vous tenterait-il point? Vive celui de Mahomet, n'est-ce pas?

Ce coquin de Mahomet connaissait le cœur humain mieux que nos Pères de l'Eglise.

Mais savez-vous, mesdames, que, bien que le paradis des chrétiens vous paraisse insipide, il y a bien des choses à faire pour l'obtenir. Et, toutes réflexions faites, il vaut mieux encore faire des enfants par l'oreille, ou avoir le cerveau sec, que de brûler pendant toute une éternité. C'est bien long, toute une éternité.

EXAMEN DES VERTUS CHÉTIENNES

Examinons ce que vous avez à faire pour vous garantir de la grillade ; nous reviendrons après à la sainte Trinité.

Vous observerez d'abord, mesdames, que, selon nos chers abbés, il n'y a point de véritable vertu sur la terre avant que Dieu-Jésus nous apportât la sienne. Il existait pourtant avant lui des sociétés anciennes et nombreuses, et il est difficile qu'une société existe sans morale.

N'importe !

Platon, Lycurgue, Confucius, Aristide, Caton étaient des êtres immoraux. Aristote et Epictète, qui recommandent la pureté non seulement dans les actes, mais encore dans les paroles; Tibulle, qui dit : « *casta placent superis*, les faits de chasteté plaisent aux dieux ; » les Romains qui avaient des lois d'une grande sévérité contre l'adultère ; les Siamois, qui, de l'aveu du P. Tachard, célèbre jésuite, en ont une qui défend non seulement les actions déshonnêtes, mais aussi les pensées et les désirs impurs : tous ces gens-là étaient des monstres.

Voyons donc ces vertus sublimes si au-dessus de celles de ces malheureux païens.

D'abord, vous aimerez Dieu-là par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-même.

Nous avons trouvé que ce Dieu n'est pas aimable du tout. Ensuite, il n'est pas visible ; et comment aimer par-dessus toutes choses un être qu'on ne connaît pas, et dont on n'entend raconter que des extravagances ?

Quand l'exécution d'un précepte est impossible, le précepte ne vaut rien.

Pour ce qui est de l'amour du prochain, c'est une autre affaire. Il est très doux d'obéir à l'Église, lorsque ce prochain-là se présente sous la forme d'un beau jeune homme dessiné à peu près comme l'Apollon du Belvédère, n'est-il pas vrai, mesdames ?

Sans compter que nos jolis petits vicaires sont les plus empressés à prêcher cette seconde partie du précepte divin, en la mêlant même adroitement à la première.

Combien de jeunes prêtres fringants et musqués ont-ils séduit leurs pénitentes en leur faisant ressortir que la loi de l'Église ordonnait l'amour de Dieu et du prochain ! « Je suis votre pro chain, madame, et je suis en outre le représentant de Dieu ; vous voyez donc que vous ne pouvez refuser de m'aimer. » Ledit discours suivi de joyeuses démonstrations absolument persuasives ; car les jolies dévotes se laissent volontier persuader par les jeunes confesseurs.

Seulement, ce qui est curieux, c'est que messieurs les abbés qui viennent à bout d'entortiller leur pénitentes se montrent jaloux quand ils découvrent un rival.

Jamais logiques, les calotins!

Le petit cousin de madame la vicomtesse n'est-il pas aussi son prochain, et ne doit-elle pas également l'aimer pour obéir à ce cher bon Dieu?

A cela, monsieur le confesseur vous répondra que vouloir que l'amour du prochain s'étende sur tous les hommes, c'est trop.

Aimez vos confesseurs, mesdames les jolies dévotes, et Dieu, qui n'est pas aussi exigeant que les impies veulent bien le dire, se montrera satisfait.

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, dit le second précepte.

Comment concilier cet amour extrême de Dieu avec cette terreur profonde dont on doit être pénétré devant lui?

Encore une balourdise, monsieur le curé!

Sénèque, qui était bien aussi savant que vous, dit qu'un homme sensé ne peut craindre les dieux, parce qu'on ne peut aimer ce qu'on craint. « *Deos nemo sanus timet; furor enim est metuere salutaria, nec quisquam amat quod timet.* » (*De Beneficiis*, ch. IV)

Et, du reste, n'avons-nous pas vu tantôt, à propos de la contrition, que Dieu ne pardonne pas à ceux qui le craignent? Il leur préfère au contraire ceux qui se contentent de l'aimer.

Je mange un bifteck un vendredi. Le lendemain, je réfléchis à mon crime; il me prend un trac épouvantable à la pensée de la colère de Dieu qui va me précipiter dans l'enfer. Eh bien! me voilà donc en train de devenir sage comme une image, puisque je crains Dieu et que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Je devrai donc être sauvé. — Pas du tout. Je suis sage, mais je ne suis pas sauvé. Pour être sauvé, il aurait fallu que je ne craignisse pas le moins du monde monsieur Dieu et que je me disse simplement: « Cristi! que je suis donc bête d'avoir mangé ce bifteck! voilà que j'ai causé un gros bobo à ce bon père Jéhovah! »

Il me semble que le système de la contrition parfaite et de la contrition imparfaite est la preuve irréfutable de la contradiction flagrante qui existe entre les deux premiers préceptes divins.

Dans tous leurs sermons, les prêtres nous content encore qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

On sait ce que cela veut dire.

Les hommes auxquels on peut désobéir, c'est le gouvernement, quand le gouvernement ne marche pas d'accord avec

la prêtraille. Et Dieu, à qui il faut obéir plutôt qu'au gouvernement, c'est le clergé.

Il faut être soumis aux ordres de la divinité, de préférence à ceux des humains, dites-vous, messieurs les curés?

Soit. — *Mais alors que la divinité daigne descendre parmi nous et nous communique directement, sans intermédiaires, ses volontés.*

Eh! vous savez bien, rusés coquins, que le temps est passé des descentes d'un Dieu quelconque sur la terre. Aussi, vous contentez-vous d'affirmer que c'est à vous seul que votre Être suprême se révèle, que vous seuls le représentez, et que vos ordres, étant ceux de Dieu, sont les seuls auxquels il faut obéir.

Et il y a, hélas! des imbéciles qui vous croient sur parole.

Et voilà comment se produisent les Jacques Clément, les Jean Châtel, les Ravaillac!

L'Evangile dit :

— Donnez votre tunique, quand on vous vole votre manteau; quand on vous donne un soufflet sur la joue droite, tendez aussitôt la joue gauche.

C'est fort aisé à dire. Mais, si je donne ma tunique quand on m'aura pris mon manteau, j'encouragerai le vol, et j'aurai tort. Si je tends l'autre joue quand on me donnera un soufflet, je renonce au soin de ma conservation, qui est de droit naturel, mes frères en Jésus-Christ me montreront au doigt, me mépriseront comme un lâche, et ce sera à qui me donnera des soufflets.

Ce precepte-là n'est pas encore bon.

Il l'est si peu que les prêtres sont les premiers à ne pas le suivre. Voyez un peu si les jésuites, quand on les expulse de leurs couvents, se gardent de se rebiffer!

Pour mettre leurs actions en rapport avec leurs beaux discours, ces messieurs devraient dire aux gouvernements qui les délogent de leurs jésuitières :

— *Gouvernement, tu es mon prochain, et je te pardonne le mal que tu me fais. Tu me mets à la porte, tiens, je te donne mon couvent, et même, pour te prouver à quel point je suis les préceptes que j'enseigne, je te donne encore pardessus le marché tous les trésors que j'ai flibustés à droite et à gauche, en captant les héritages et en commettant mille autres pieuses escroqueries.*

Il pleuvra des cailles rôties dans l'assiette des pauvres ouvrières à vingt-cinq sous par jour, quand les curés qui hurlent dans leurs prières de pardonner les offenses commenceront à donner l'exemple de la mansuétude évangelique.

Pour le moment, lorsqu'on dévoile la première venue de leurs turpitudes, en guise de pardon ils vous envoient une assignation à payer dix mille francs de dommages-intérêts.

Misérables imposteurs !!!

Saint Matthieu dit (chap. VI, verset 25) : « Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et donnez l'argent aux pauvres. »

Il est très beau d'être parfait, mais il est dur de mourir de faim ; et c'est ce qui m'arrivera si mes frères en Jésus-Christ ne vendent pas aussi ce qu'ils ont pour m'en donner l'argent.

Ce précepte-là favorise ouvertement la fainéantise : il ne vaut rien.

Mais supposons qu'il soit bon, je demande que les congrégations religieuses qui sont riches à millions commencent, et que leur exemple soit suivi par tous les calotins, y compris nos seigneurs les évêques et les grands propriétaires, industriels et négociants cléricaux, si zélés pour aller le dimanche à la messe.

Notez bien que je ne combats pas l'aumône. J'aime mieux la fraternité que la charité ; mais néanmoins, je crois qu'il est très louable de faire l'aumône, quand on le peut. Toutefois, quand vous la ferez, mesdames, évitez les pauvres du caractère de saint Pierre. Il aimait beaucoup qu'on lui donnât, et c'est assez naturel à un homme qui n'a rien ; mais il fit mourir un nommé Ananias et sa femme Saphire, parce que ces deux bons idiots ne lui avaient pas apporté tout ce qu'ils possédaient. Ananias et Saphire, ayant gardé pour eux un peu — fort peu, infiniment peu — de leur avoir, saint Pierre les fit mourir.

Voilà qui est encourageant ! Où irions-nous si les pauvres à qui l'on fait la charité avaient le droit d'étouffer ceux qui gardent de quoi vivre ?

Elle est jolie, la morale du chef des apôtres !

Et nos calotins approuvent leur premier pontife ? — Quelle clique ! pour avoir droit à l'admiration de ces gens-là, il faut être passé maître en filouteries.

Ah ! si Cartouche et Mandrin avaient vécu aux premiers siècles de l'ère chrétienne, à coup sûr ils auraient eu une bonne place dans la sainte phalange des fondateurs du catholicisme.

Vous ne croiriez pas que l'ignorance la plus profonde ait été de tout temps en grande recommandation parmi les chrétiens.

Vous me demanderez comment l'ignorance peut être une vertu. Je vous dirai que c'est une vertu d'humilité.

Vous me demanderez ce que c'est qu'une vertu qui ne sert à rien, qui n'est utile à soi ni aux autres. Je vous dirai que c'est une vertu chrétienne.

Voici, au reste, une autorité en faveur de l'ignorance :

Saint Jérôme dit : « *Geometrica, arithmetica, habent in suâ scientiâ veritatem, sed non ex scientiâ illa, scientiâ pietatis. Scientia pietatis est noscere Scripturas, et intelligere Prophetas, Evangelio credere, Prophetas non ignorare.* » (Epître à Titus). Cela veut dire « qu'il y a de la vérité dans la géométrie et dans l'arithmétique; » — il est vraiment trop bon, le saint; — « mais ce n'est pas la science de la piété. La science de la piété consiste à connaître les Ecritures saintes, à comprendre les prophètes, à croire à l'Évangile et à ne pas ignorer les prophètes. »

Saint Ambroise et saint Augustin parlent dans le même sens; l'un, *De officiis*, livre 1er, l'autre, *De ordinis disciplinâ.*

Avant eux, saint Paul s'était fait apporter et avait brûlé tous les livres qui ne convenaient pas à ses vues. Après eux, saint Grégoire, le pape dont nous avons parlé, fit détruire beaucoup de manuscrits, et il agissait conséquemment d'après ses principes. Pendant qu'il y était, il aurait dû défendre, sous peine d'excommunication, d'apprendre à lire.

Ce n'est pas tout d'être ignorant, de recevoir des soufflets, de donner tout ce qu'on a; il y a encore des professions qu'il faut soigneusement éviter.

Saint Jean Chrysostome dit qu'un marchand ne peut plaire à Dieu, qu'un chrétien ne doit pas se livrer au commerce, ou que, sinon, il faut le chasser de l'Eglise. Il se fonde, pour émettre cela, sur ce passage du psaume 70 : « Je n'ai point connu le négoce. »

C'est pour cela sans doute que la prêtraille fait marchandise de tout et vend même jusqu'au drap mortuaire aux nigauds qui éprouvent le besoin de faire passer par l'église les cadavres de leurs parents!

Lactance dit (tome I, page 137) « qu'un chrétien ne peut être ni soldat ni accusateur. »

Ce serait quelque chose de beau que la France sans commerce, sans armées, sans tribunaux. Heureusement on n'est pas du tout dévot en France, quoiqu'il soit à la mode de poser pour « avoir de la religion. »

C'est ce qui explique sans doute que la plus grande partie de la magistrature soit composée de calotins renforcés. Tous les juges à toques, qui ne manquent jamais d'aller manger le bon Dieu au moins une fois par mois, se soucient peu de contredire, par l'exercice de leur profession, les Pères de l'Eglise.

Quant à la question de l'armée, il est assez extraordinaire que, contre l'avis de Lactance, messieurs les curés tiennent tant à bénir nos drapeaux.

Au moment d'une affaire, chaque parti fait bénir les siens, et son aumônier prie Dieu de lui faire la grâce d'égorger son prochain. Il y a pourtant un parti battu, et ses drapeaux

étaient bénis comme ceux du parti qui chante le *Te Deum* en actions de grâces du sang qu'il a versé. Dans la guerre de la Révolution, on ne bénissait pas nos drapeaux : nous n'avons eu affaire par contre qu'à des drapeaux bénis, et nous les avons menés lestement ! Oh ! c'est une chose très utile que les bénédictions.

Je reviens aux vertus chrétiennes.

Ce n'est pas tout encore d'être ignorant, de recevoir des soufflets, de donner tout ce qu'on a, d'être sans commerce, sans armées, sans tribunaux. Il faut, en outre de tout cela, vivre vierge ! C'est là *le terme de la perfection recommandée* par le christianisme.

J'entends une dame qui m'interrompt et qui dit :

— Hé ! monsieur, que tous les hommes veuillent être parfaits seulement pendant quarante ans, et adieu le genre humain.

— Vous avez raison, madame; aussi le célibat n'est qu'une vertu chrétienne.

Saint Justin dit que Dieu a voulu naître d'une vierge, afin d'abolir la génération ordinaire.

— Monsieur, ce saint-là est un sot.

— C'est synonyme, madame. Aussi saint Edouard le confesseur fut élevé par les prêtres au grade de bienheureux en récompense de ce qu'il s'était abstenu de femmes toute sa vie. Le célibat causa successivement l'extinction de toutes les familles royales saxonnes en Angleterre. Croiriez-vous qu'un moine nommé Augustin, consulta le pape Grégoire Ier sur la question de savoir combien de temps il faut pour qu'un homme qui a eu commerce avec sa femme puisse entrer à l'église et être admis à la communion des fidèles ?

— Ce moine-là est-il saint, monsieur ?

— Non, madame.

— Il méritait de l'être.

— Je suis de votre avis.

— Ah ! ça, avez-vous bientôt fini avec vos vertus ?

— Encore une petite, madame, dont je ne crois pas qu'aucun père de l'Eglise ait jamais parlé.

Ce que nous pouvons faire de mieux sans doute, c'est d'imiter en tout Jésus-Christ. Or, Jésus-Christ, mourant volontairement, commit un vrai suicide. Il faut donc nous suicider tous !

— Etes-vous fou ?

— Non.

— Vous plaisantez donc ?

— Oui.

Quelqu'un objectera peut-être qu'il y a les trappistes et les

carmélites qui, par leur existence de macérations, se suicident lentement.

— Ta, ta, ta, je ne crois pas beaucoup à cette existence de macérations. Quand nous examinerons l'histoire des couvents, nous verrons que tous ces dehors d'austérité cachent non seulement l'abondance, mais encore le sybaritisme et les plus dégoûtantes orgies.

Laissons donc les vertus chrétiennes de côté, d'abord parce qu'elles sont stupides, ensuite parce que ceux qui les prêchent sont les premiers à n'en pas donner l'exemple, et voyons un peu quelles sont les pratiques de piété qui peuvent nous valoir le paradis.

PRATIQUES RECOMMANDÉES PAR LES SAINTS

Ah ! je connais beaucoup de personnes qui aimeraient presque autant être damnées que d'aller dans ce ridicule paradis, où l'on fait des enfants par l'oreille, où l'on trouve des saint Justin, des Augustin moine, et autre semblable canaille. Personnellement, j'avoue que, pour mon compte, le paradis ne me tente guère ; mais enfin, par curiosité, passons un peu en revue les pratiques pieuses recommandées par les saints.

— Quelles sont-elles ? me demande ma lectrice curieuse.

— Prier sans relâche, fréquenter les églises, renoncer aux plaisirs, vivre dans le recueillement et la retraite, faire pénitence, se mortifier...

— En voilà assez ! En voilà assez ! Quel bien résulte-t-il pour la société de ces pratiques que l'on peut observer sans avoir l'ombre d'une vraie vertu ?

— Aucun, madame.

— Bien certainement, je ne me mortifierai point. Je me vois d'avance : les yeux caves, les joues tirées, le teint livide... Brrou ! je me fais peur.

— Il est, madame, certain genre de mortification qui n'entraîne pas ces suites funestes. Celui, par exemple, de saint Adhelme et du bienheureux Robert d'Arbrissel ne les empêchait pas d'être frais et gaillards.

— Et comment se mortifiaient ces deux messieurs-là ?

— Madame, c'est très simple, saint Adhelme couchait avec les plus jolies filles de son temps, afin d'exciter l'aiguillon de la chair et d'avoir le mérite d'en triompher. Les jolies filles revenaient tous les jours parce qu'elles étaient en sûreté avec un aussi saint homme, ou peut-être parce que..., et les mamans trouvaient cela très bien.

— Ces mamans-là étaient des idiotes.

— C'étaient des femmes selon Dieu,

— Et le bienheureux Robert d'Arbrissel ?

— Il se mortifiait à la façon de saint Adhelme. Ce Robert, né à Arbrissel (Ille-et-Vilaine) en 1047, était un célèbre professeur de théologie; c'est à Angers qu'il donnait ses cours de bêtises sacrées. Dans ce pays-là, les femmes sont des luronnes, s'il faut en croire le proverbe. Robert, de son côté, était comme un pistolet chargé : toujours prêt à partir. Il partit en effet et se mit à fonder des monastères où religieux et religieuses vivaient en commun; comme vous le voyez, cela ne manquait pas de charme. Le plus fameux de ces monastères fut celui de Fontevrault, près d'Angers. On y recevait les hommes, tous solides comme le vertueux prieur, et les femmes, que l'on divisait en trois catégories : les veuves, les vierges et les pécheresses. Il en avait pour tous les goûts, quoi! mais pas de scandale, cela se passait en famille. Chaque nuit (1), le bienheureux Robert prenait avec lui quatre religieuses, — il lui en fallait quatre! — et l'on couchait tous ensemble. C'était encore pour aiguiser l'aiguillon de la chair et triompher de la tentation. Et chaque nuit le bienheureux Robert variait ses compagnes de couche.

Il y eut aussi un peu de tapage dans le clergé. Pensez donc! avec son abbaye modèle, qui, pour ne parler que du sexe masculin, comptait trois mille membres, le bienheureux Robert menaçait d'enlever toute la clientèle des autres congrégations; on cria quelque peu, on fit des enquêtes, on découvrit même pas mal d'accouchements clandestins (2), mais le vertueux prieur prouva net qu'il n'y était pour rien, qu'il n'avait jamais, au grand jamais, succombé au démon de la luxure, que bien au contraire il avait été, lui Robert, le plus extraordinaire de tous les vainqueurs du genre, chaque fois qu'il avait couché entre ses quatre nonnettes. Et savez-vous quelle preuve fournit le vertueux prieur à ceux qui l'accusaient de dérèglement? C'était sa parole d'honneur de bienheureux; il jura, sur les saints évangiles, qu'il était aussi pur que le moineau dans l'œuf. Impossible d'être plus innocent. Les évêques le proclamèrent « vertu de première grandeur, » et à sa mort le pape le béatifia, c'est-à-dire autorisa ses religieuses à lui dresser une statue, représentant le vénérable abbé dans l'exercice de ses fonctions, une palme à la main. Quelle palme!

LA TRINITÉ

Je ne sais qui diable a rêvé que trois ne sont qu'un, ou qu'un est trois; mais il est constant que les apôtres n'ont jamais pensé à la Trinité.

1. Le fait est rapporté par Marbode, évêque de Rennes, qui vivait à la même époque que le bienheureux Robert d'Arbrissel.

2. On trouve tous les renseignements sur cette aventure dans l'*Histoire des*

Ces mots de personnes, d'essence, d'hypostase, d'union hypostatique et personnelle, d'incarnation, de génération, de procession et autres semblables balivernes, ont été imaginés depuis pour embrouiller de plus en plus l'affaire.

On s'appuie d'une Epître de saint Jean, où il dit: — « Il y en a trois qui donnent témoignage en terre, l'esprit, l'eau et le sang, » — et je ne sais pas que l'esprit, l'eau et le sang veuillent dire la Trinité, à moins qu'on n'interprète ce passage comme on a interprété l'Apocalypse, ouvrage très clair du même auteur.

Cependant, comme je me suis engagé à citer juste, et que je ne veux pas avoir tort avec monsieur le curé, auprès de qui il faut avoir cent fois raison pour qu'il vous la donne une, je conviendrai que saint Jean ajoute dans son Epître prétendue: — « Il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le père, le verbe et l'esprit, et ces trois sont un. »

Voilà donc ce qui prouverait, au dire de nos abbés, que saint Jean avait connaissance de l'existence de la Trinité.

On m'accordera d'abord que l'apôtre bien-aimé aurait sagement agi en s'exprimant d'une façon un peu plus explicite.

Je veux bien croire qu'« il y en a trois qui donnent témoignage en terre » et qu'« il y en a trois qui donnent témoignage au ciel »; mais je désirerais d'abord savoir ce que c'est que donner témoignage au ciel et en terre. Je désirerais savoir aussi pourquoi ce sont « l'eau, l'esprit et le sang », plutôt que la pomme de terre, la musique et le nerf qui ont la spécialité de rendre témoignage en terre; je désirerais savoir encore quel rapport l'eau, l'esprit et le sang qui donnent témoignage en terre ont avec le père, le verbe (pourquoi pas la conjonction?) et l'esprit qui donnent témoignage au ciel, et comment le père, le verbe, l'esprit, l'eau et le sang indiquent qu'il existe quelque part une sainte Trinité?

Mais, soyons gentil pour deux sous, et admettons — suis-je assez aimable! — que le galimatias de l'apôtre Jean révèle, avec la clarté d'un Jablochkoff, que monsieur Dieu est en trois personnes, lesqu'elles n'en forment qu'une.

Pour nous convaincre tout à fait, il faudrait que messieurs les curés voulussent bien nous prouver que l'Epître de saint Jean n'est pas une pièce fausse, un document apocryphe. Car, enfin, il est étonnant que cet apôtre ait été le seul à savoir l'existence de la maison céleste connue sous la raison sociale *Saint-Esprit père et fils*.

Il serait absurde que le pigeon eût révélé ce mystère à Jean et l'eût caché à ses autres collègues; il serait absurde à Jean d'avoir consigné la chose dans une simple lettre au milieu

ordres monastiques, du R. P. Elyot, ouvrage qu'on ne saurait suspecter de partialité.

d'un gâchis de phrases à vous faire dormir debout, et de n'en avoir pas parlé en termes nets et précis dans son Évangile.

Eh ! oui, cela serait absurde, et ce qui est le vrai, ce qui est mon avis, c'est que le passage des « trois qui donnent témoignage au ciel et qui ne sont qu'un » a été ajouté après coup et longtemps après la mort de l'apôtre Jean.

La preuve ? — C'est que saint Augustin ne connaissait pas le second passage en question.

Ce qui démontre irréfutablement que cette Epître est supposée, et qu'elle a été faite à plusieurs reprises pour les besoins de la cause, c'est que, lorsque ledit saint Augustin a eu à en parler, il n'a jamais mis en avant que le passage que j'ai cité d'abord, où il n'est question que de l'esprit, de l'eau et du sang.

Saint Augustin, qui tenait comme tous les prêtres à affirmer l'existence de la Trinité, se donne pour cela un mal du diable. — « L'esprit, dit-il, est le père, le sang est le fils, et l'eau est le saint-esprit. »

Bigre ! voilà une explication qui est plus tirée par les cheveux que le pauvre Absalon de biblique mémoire.

Mais aussi, pourquoi du temps de saint Augustin n'avait-on pas fini l'Epître de saint Jean ? et quel avantage l'évêque d'Hippone n'eût-il pas tiré de ces mots : « Il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le père, le verbe et l'esprit, et ces trois sont un ! »

L'auteur du livre des *Constitutions Apostoliques* (recueil d'ordonnances ecclésiastiques attribué à saint Clément, quatrième pape), dit au livre VIII, chap. 42 : « Le père a tout créé par son fils unique. »

Allons ! bon, ne voilà plus que deux personnes, ainsi pas de Trinité.

Selon l'auteur, le fils a fait ce qui partout ailleurs est attribué à monsieur son père. L'auteur est donc un hérétique. Mais un pape, à la fois saint et martyr, quel drôle d'hérétique !

Il a fallu Origène pour combler l'oubli du pape Clément.

Ce pauvre Origène, qui se fit eunuque parce qu'il avait lu dans l'Evangile : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le » et qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de s'arracher ce qui le scandalisait, — Origène, platonicien (comme Saint-Augustin) et compté parmi les Pères de l'Eglise, probablement en faveur de son sacrifice, qui cependant ne parut pas digne de la béatification, — Origène vient au secours de l'auteur des *Constitutions apostoliques* et s'empresse de compléter le nombre trois.

« Le saint-esprit, dit-il, a été créé par le fils, par le verbe. »

J'en demande pardon à Dieu et aux hommes, et même aux femmes, si cela peut leur faire plaisir ; mais voilà encore un

Père de l'Eglise qui me paraît passablement hérétique. Car, si le fils a fait le saint-esprit, comment le saint-esprit a-t-il pu faire Dieu-Jésus à la brune Marie?

Ce malheureux Origène s'embrouille encore dans son livre XXIV *Sur saint Jean*. Il dit : « Le fils est autant au-dessous du père qui lui et le saint-esprit sont au-dessus des plus nobles créatures. » Hérésie d'une autre espèce. Non seulement, avec ce système, il n'y a plus de Trinité, mais Dieu-Jésus même n'est plus Dieu, le saint-esprit n'est plus Dieu, et il n'y a pourtant qu'un Dieu qui soit capable de faire un enfant à une vierge sans la dévirginer.

Saint Irénée, outre fou de la même espèce, prétend, livre IV, chap. 37, que la Trinité est figurée visiblement par les trois espions que Rahab, la prostituée de Jéricho (1), cacha chez elle.

Il faut avoir le diable au corps pour imaginer de pareilles explications, et j'avoue qu'il était difficile que des hommes, qui écrivaient chacun séparément, s'accordassent en expliquant des choses inexplicables.

Aussi, saint Augustin, las de se casser la tête en l'honneur de la sainte Trinité, finit par écrire ce passage très remarquable, infiniment remarquable : « Quand on demande ce que c'est que les *trois*, le langage des hommes se trouve à court, et l'on manque de termes pour les exprimer. On a pourtant dit trois personnes, non pas pour dire quelque chose, mais parce qu'il faut parler et ne pas demeurer muet. *Dictum est tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* » (Sur la Trinité, livre V, chap. 9).

Et si tout cela ne vous satisfait pas sur l'ineffable mystère,

1. A ce pr[illegible], si nous racontions l'histoire de cette femme publique que Monsieur Di[illegible] a choisie pour bisaïeule à Monsieur Dieu fils?... Hein, que vous en semble?... Allons-y, c'est une anecdote édifiante.

L'épisode de Rahab la prostituée se trouve dans la Bible, aux livres de Josué, I, II et suivants. Nous citons textuellement.

« Après la mort de Moïse, il arriva que Dieu parla à Josué, fils de Nun, et « lui dit : Mon serviteur Moïse est mort. Lève-toi, passe le Jourdain, toi et « tout le peuple avec toi. Tous les lieux où tu mettras les pieds, je te les « donnerai, comme je l'ai promis à Moïse, depuis le désert et le Liban jus« qu'au grand fleuve de l'Euphrate; nul ne pourra te résister tant que tu « vivras. »

« Josué, fils de Nun, envoya donc secrètement de Setim trois espions. Ils partirent et entrèrent à Jéricho, dans la maison d'une prostituée nommée Rahab et ils couchèrent tous les trois avec elle.

« Le roi de Jéricho en fut informé; il envoya chez Rahab la prostituée, disant : « Amenez-nous les espions qui sont dans ta maison. » Mais cette femme les cacha et dit : « Ils sont sortis tandis qu'on fermait les portes, et je ne sais « où ils sont allés. »

« Les envoyés du roi la crurent et sortirent à leur tour de la ville pour poursuivre les trois espions.

« Rahab, qui les avait fait monter sur la terrasse de sa maison et qui les avait cachés sous des bottes de lin, alla les trouver, et, après leur avoir marqué la confiance et la foi qu'elle avait dans le Dieu des Israélites, elle leur fit jurer qu'ils useraient de miséricorde envers elle et envers toute sa famille si les Hébreux parvenaient à se rendre maîtres de la ville, et elle les engagea

lisez les longues dissertations d'Abauzit, lisez les orthodoxes, les unitaires, les sociniens, et vous rirez, si vous ne bâillez pas.

Allez, allez, calotins mes amis, portez votre Trinité où je mets les mandements de vos évêques quand il m'en tombe un sous la main.

LE BAPTÊME.

Quelques lignes sur les sacrements; dussent tous les Guibert et consorts se pendre à l'exemple de leur divin maître, je ne leur ferai pas grâce d'une virgule.

Vous vous rappelez que Dieu-Jésus ne baptisa jamais personne; vous vous rappelez que saint Paul ne baptisa jamais personne, et que même il circoncit (cérémonie essentiellement juive) son disciple Timothée. C'est donc que, chez les premiers chrétiens, la circoncision était toujours considérée comme nécessaire et que le baptême n'était compté pour rien.

C'est avec le temps qu'il est devenu le sceau de la religion chrétienne. Le baptême est une simple pièce de cet habit d'arlequin qui s'appelle le catholicisme; il a varié comme nos modes.

Au début, chacun baptisa à sa manière. Nous verrons tantôt quelles étaient ces différentes façons de procéder.

Disons d'abord ce qu'est le sacrement lui-même. C'est,

à lui donner un signal pour qu'elle fût distinguée des autres habitants et épargnée.

« Après que les trois espions lui eurent promis d'exécuter ce qu'elle demandait, elle les descendit par une corde qu'elle attacha à une fenêtre de sa maison, laquelle était sur les remparts mêmes de la ville, et elle leur indiqua le chemin qu'ils devraient tenir pour n'être point rencontrés par ceux qui étaient partis à leur poursuite.

« On tint parole à cette femme, et, lorsque l'armée des Israélites fut arrivée devant Jéricho, Josué l'excepta, avec tous ceux qui se trouvaient dans sa maison, de l'anathème qu'il prononça contre tout le reste de la ville.

« Elle suspendit à sa fenêtre la corde dont les espions s'étaient servis pour se sauver, ce qui était le signal dont ils étaient convenus.

« *Dieu lui-même avait demandé à Josué la vie de la prostituée.* « Ne » sauvez, avait-il dit, que la prostituée Rahab, avec tous ceux qui seront dans sa maison... » Et ils tuèrent tout ce qui était en Jéricho, hommes, femmes, enfants, vieillards, bœufs, brebis, ânes, etc.; ils les frappèrent du glaive.

« Après cela, ils brûlèrent la ville et tout ce qui était dedans. Or, Josué conserva la vie sauve à Rahab la prostituée et épargna sa maison avec tout ce qu'elle possédait.

« Et Rahab demeura dès lors au milieu d'Israël.

« Et Rahab épousa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz; Booz épousa Ruth, de qui elle eut Isaïe; Isaïe, aussi nommé Jessé, fut le père de David. »

Jésus-Christ, descendant de David, est donc descendant d'une ignoble prostituée, assez infâme pour trahir sa patrie en faveur de trois espions qui avaient couché avec elle.

d'après les théologiens catholiques, celui qui opère la régénération spirituelle des hommes, par l'ablution avec l'eau, accompagnée de l'invocation de l'excessivement sainte Trinité.

En d'autres termes : vous avez une âme aussi chargée de crimes que celle de feu Napoléon III ; vlan ! quelques gouttes d'eau sur votre nez, et, au nom du pigeon, de son fils et de leur père commun, vous voilà innocent comme un tourtereau.

— Mais quand je suis venu au monde, allez-vous me dire, je n'avais pas commis la moindre peccadille ; donc, nul besoin de baptême.

— Ah ! bien non ! vous répondra monsieur le curé qui, si de semblables théories venaient à se propager, verrait se fondre une partie de son commerce ; ah ! bien non ! vous avez dès la naissance l'âme plus noire qu'un charbon.

— La raison, s'il vous plaît ?

— Ça, que vous avez mauvaise tête !... La raison, c'est que père Adam et mère Eve ont croqué une pomme...

— Pardon, j'avais oublié en effet.

Vous pensez bien que, du moment que votre âme est noire, même en naissant, il faut la laver.

Encore toute eau n'est-elle pas bonne pour cela. Il faut vous servir d'eau naturelle, et il est nécessaire que le baptiseur vous la verse sur la tête. On vous viderait par exemple un seau d'eau de Javel sur l'extrémité de l'épine dorsale que cela ne vous laverait pas du plus petit péché.

Tout le monde peut baptiser. Ainsi, vous ne seriez pas chrétien et par conséquent pas digne d'entrer dans le royaume des cieux, que Tropmann, Cartouche ou le comte de Germiny pourraient vous octroyer cet honneur. Par exemple, pour que le sacrement soit valable, il est indispensable que celui qui l'administre s'associe intérieurement à ce que dit l'Eglise. C'est le pape Alexandre VII qui a dit cela. Et cela veut dire que si le baptiseur se fiche de la sainte Eglise comme de sa dernière paire de chaussettes, le baptême ne vaut rien.

Je me hâte d'ajouter que là-dessus, ainsi que sur le reste, les papes ne sont pas d'accord. Un autre vicaire de Jésus-Christ, le sieur Innocent IV, l'a déclaré formellement : « Il n'est pas nécessaire, a-t-il dit, pour que le baptême soit valide, que le baptisant entende ce qu'il veut et ce que fait l'Eglise, ni même qu'il sache ou croie que l'Eglise existe. »

D'où il résulte que, si par un hasard extraordinaire un sauvage ignorant complètement l'existence du christianisme vous mouillait le front au nom du trio Saint-Esprit, Père et Fils, votre baptême serait de première qualité.

Maintenant, voici encore une question qui a été longtemps agitée aux premiers siècles de l'Eglise.

Du moment que le baptême est l'acte d'initiation à la religion catholique, il est nécessaire, ont pensé quelques naïfs aux yeux desquels superstition et logique étaient deux termes synonymes, il est nécessaire que ce sacrement soit administré seulement aux personnes en état d'en comprendre la portée.

— Halte-là ! ont objecté messieurs les curés.

Messieurs les curés sont d'avis que si, pour recevoir leur baptême, il fallait de toute nécessité savoir ce qu'il signifie, personne ne se ferait baptiser.

Ceci n'est pas mal raisonné.

Et comme cette bonne vieille mère l'Église tient à avoir le plus d'enfants possible, tous les chrétiens devraient-ils être pour elle des enfants volés, elle a décidé que le baptême pourrait être reçu à tout âge, et surtout à la naissance.

Cependant, pour ne pas se donner l'air de christianiser les gens de force, elle a inventé les parrains.

Monsieur le curé épanche de l'eau sur le front d'un moutard de trois jours et lui dit :

— Je te baptise chrétien. Veux-tu, mon gros bébé, t'engager à obéir toute ta vie aux commandements de l'Église ?

Le bébé, qui trouve fort désagréable l'aspersion du vilain monsieur noir, répond en pleurant :

— Gnia ! gnia ! gnia !

C'est alors qu'apparaît le parrain ; son rôle commence. Ce rôle consiste à interpréter les « gnia-gnia-gnia » de son filleul.

A la question « veux-tu être chrétien ? » adressée par le curé au moutard de trois jours, le parrain repond au nom du jeune mouillé :

— Si je le veux ? mais comment donc !... C'est plus qu'un plaisir pour moi, c'est un honneur.

Le vobiscum reprend :

— Crois-tu à la divinité de Jésus-Christ et à tous les dogmes que l'Eglise enseigne ?

Et le bébé réplique par la bouche de son parrain :

— Je ne fais que ça depuis que je suis au monde !

Le curé est enchanté. Il fait prendre au poupon un tas d'engagements pour l'avenir, et naturellement le poupon promet tout ce qu'on veut.

C'est ainsi que les choses se passent.

Il est bon de dire que tout cet échange de paroles se fait en latin de sacristie. De cette sorte, le parrain ne comprend pas un mot de ce qu'il dit au nom de son filleul, et les trois quarts du temps le curé, pour peu qu'il soit campagnard, n'en comprend guère davantage.

Mais cela n'empêche pas que le bébé a passé pour toute sa vie un traité avec sa marâtre adoptive, l'Église ; on a même signé pour lui sur des registres *ad hoc*.

Et si plus tard l'enfant, devenu homme, meurt sans vouloir

se confesser et en affirmant des opinions matérialistes, l'Eglise ne se gêne nullement pour venir réclamer son cadavre.

— Ce cadavre est à moi! dit-elle avec autorité. Voyez, à telle époque, tel jour, le jour de sa naissance, cet homme s'est donné à moi. Je le réclame donc aujourd'hui, il est ma propriété.

Les amis du défunt ont beau protester ; en vain, un exécuteur testamentaire met-il en avant l'adhésion du pauvre mort à telle ou telle société de libre-pensée de sa commune : l'Eglise tient bon. A ses yeux, le contrat signé au nom du nouveau-né par un quidam dépourvu de tous droits et de tous pouvoirs, ce contrat, dit-elle, est le seul valable.

La signature donnée par un jeune homme âgé de vingt et un ans moins un jour est nulle et non avenue devant la loi ; mais, devant la foi catholique, la signature donnée par procuration pour un nouveau-né qui est matériellement incapable de désigner même du bout du doigt un fondé de pouvoirs, cette signature est valable.

La foi catholique est donc le vrai type de la mauvaise foi.

Mais qu'importe aux calotins ! La faiblesse des gouvernements fait leur force. Quant un libre penseur meurt, ils se ruent sur sa dépouille, si de son vivant le malheureux n'a pas suffisamment pris ses précautions contre eux, et, exhibant triomphalement son acte de baptême, ils emportent et salissent de leurs attouchements ignobles le cadavre de leur ennemi.

Voleurs !

Nous avons vu que le baptême a pour effet, selon les théologiens catholiques, d'effacer tous les péchés commis avant sa réception.

Tous les péchés, entendez-vous ? Non seulement celui que nous a légué le père Adam ; mais encore ceux que nous pouvons commettre pour notre propre compte, si grands qu'ils soient.

Aussi un vieux poète a-t-il dit :

C'est une drôle de maxime
Qu'une lessive efface un crime !

Mais voilà ! Quand on sut qu'en lavant de la sorte le corps on lavait aussi l'âme, tout le monde se dit : « Faisons-nous baptiser le plus tard possible ! »

On trouva très commode de faire disparaître de la conscience toutes ses taches à la fois.

Le baptême fut évité avec grand soin durant toute la vie, et on se le fit administrer seulement à l'article de la mort. Ce n'était pas bête.

Ainsi Constantin, ce bandit couronné qui le premier entretint la prostituée apostolique et romaine et la mit dans ses meubles, Constantin, dont les papes ont fait un saint, lui qui tua sa femme, son fils, son beau-père, son gendre et à peu près tous ses parents, ne reçut le baptême qu'au moment de vomir sa vilaine âme; un peu d'eau le rendit blanc comme neige, et il alla au ciel tout droit.

Saint Ambroise, qui avait peut-être aussi ses raisons pour attendre, n'était pas encore baptisé quand il fut nommé à l'évêché de Milan.

L'usage du baptême *in extremis* se serait donc peut-être perpétué, si messieurs les calotins ne s'étaient pas aperçus à un moment donné que ce système finirait par leur causer préjudice.

En effet, en vertu de la coutume suivie par Constantin, le plus sûr moyen d'être chrétien serait de vivre sans l'être.

Supposez un père de famille hésitant entre le christianisme et le matérialisme. Pourquoi ferait-il baptiser ses enfants? Si le baptême est bon, s'il a la valeur que la prêtraille veut bien lui attribuer, mieux vaut toujours ne jamais se presser de l'administrer. Donné à la naissance, il est insignifiant, tandis que donné à la mort, il a une efficacité complète; ce n'est plus le péché d'Adam qu'il enlève, ce sont tous les crimes commis pendant la vie. Avec le baptême au début de l'existence, on peut aller en enfer; au contraire, en ne recevant ce sacrement qu'au moment de passer l'arme à gauche, on est sûr d'avoir une loge d'avant-scène au grand théâtre du Paradis.

Les curés se dirent aussi que, s'ils ne posaient pas comme règle aux parents de faire baptiser leurs enfants le plus tôt possible, ceux-ci risqueraient fort de leur échapper.

Sans baptême, voilà les fidèles qui n'iront plus à la messe, ne se confesseront plus, garderont leur argent chez eux, etc.

Un seul sacrement, et vite expédié, pour lequel le prêtre n'est même pas nécessaire, remplacerait tous les autres! — Ah! non alors! se sont écrié tous les calotins, il ne faut pas de cela! — Et ils ont commencé par baptiser les moutards le huitième jour après leur mise au monde; ce qui par parenthèse est encore un souvenir du judaïsme, puisque la circoncision avait également lieu le huitième jour.

Mais il n'y a pas de règle bien fixe là-dessus. On peut baptiser à l'instant même de la naissance, comme on peut baptiser à l'article de la mort.

Bien plus, maintenant, il y a des curés qui baptisent avant la naissance. Ne croyez pas que je veux rire. De nos jours, chaque curé, pour peu qu'il soit bien monté en outils ecclésiastiques, a dans sa trousse une « seringue baptismale », sorte de clysopompe qui injecte la grâce aux fœtus à l'intérieur des entrailles maternelles.

C'est grotesque, ce n'est pas propre du tout; mais c'est très catholique.

J'ai dit plus haut qu'au début du christianisme on employa diverses manières de procéder pour l'administration du baptême.

Il se forma en effet différentes sectes qui, chacune, baptisait à sa façon.

La plus curieuse de ces façons était celle adoptée par les séleuciens et les herminiens. Ces bons imbéciles-là baptisaient en appliquant un fer rouge à la peau du catéchumène. — Le pourquoi, s'il vous plaît? — C'est qu'ils voulaient se conformer scrupuleusement à l'Evangile.

D'après saint Luc, saint Jean-Baptiste aurait dit: « Je baptise par l'eau, mais celui qui viendra après moi baptisera par le feu. »

D'où le fer rouge.

Ce baptême-là, comme bien vous pensez, ne dura pas longtemps. On trouva désagréable de se laver avec des frictions de ce genre.

On baptisa après cela les morts qui avaient attendu trop longtemps pour se laver.

Saint Paul, qui tantôt veut de la circoncision et tantôt n'en veut plus, dit dans une de ses *Épîtres aux Corinthiens* : — « Si on ne ressuscite point, que feront ceux qui reçoivent le baptême pour les morts? »

Cela ne veut rien dire, ou tout au moins cela n'est pas très clair.

Mais, comme il faut toujours trouver une explication à tout, les marcionites, — qui était encore une secte de chrétiens, — conclurent des paroles de saint Paul que l'on devait baptiser les morts.

Et voici comment ils opéraient, à ce que nous racontent saint Epiphane et saint Chrysostome :

On mettait quelqu'un sous le lit du mort; on demandait à celui-ci s'il voulait être baptisé. Le vivant répondait oui pour le mort et on plongeait le cadavre dans une cuve.

Voilà l'origine des parrains.

Quand, après avoir baptisé les morts, on s'est mis à baptiser les enfants nouveau-nés et même les fœtus, il a bien fallu conserver cet usage d'employer des gens chargés de répondre pour ceux qui n'étaient pas en état de le faire.

Pour ce qui est des marraines, c'est la galanterie qui les a inventées.

Le baptême est un prétexte pour mettre en rapport un jeune homme et une jeune fille. On a une jolie commère; on a un gentil compère; on se plaît, on se le dit, au bout de

quelque temps on s'embrasse à bouche que veux-tu, et finalement on se marie.

Mais alors la calotte intervient.

— Holà, monsieur, holà, mademoiselle; je suis charmé de voir que les relations que j'ai créées entre vous ont abouti à quelque chose; mais, à cause même de ces relations, je ne puis vous unir...

— Grand Dieu ! que voulez-vous dire, madame l'Église ?

— Quand on a été ensemble parrain et marraine à une cérémonie baptismale, on ne peut se marier l'un à l'autre. Telle est ma loi.

— Oh ! c'est une loi horrible.

— Pardon, mes enfants, il n'est telle loi si formelle dont on ne puisse se débarrasser pour quelques écus. Il est avec le ciel des accommodements. Remettez-moi soixante francs, et, sur l'heure, je vous accorde une dispense.

On le voit, la calotte n'est pas seulement une gadoue à trois francs la messe: c'est encore une proxénète du plus bas étage.

Avec de l'argent, on fait faire à un curé tout ce que l'on veut. Avant le mariage, le calotin vous apprend, au confessionnal, par ses questions indécentes, tout le côté malpropre de l'amour. Une fois qu'il vous aura instruit de tous les raffinements de la volupté, donnez-lui cent sous, et, pour cette somme ou une moindre encore, il vous tiendra le chandelier et rincera votre cuvette.

A force de répéter que la vie de l'homme n'est jamais, quoi que l'on fasse, exempte de fautes appelées péchés, et qu'il n'y a rien auprès du baptême pour vous donner le ciel en effaçant vos fautes, le clergé produisit des fanatiques barbares.

C'est ainsi que dans le Danemark il y eut une secte de féroces idiots qui, mus par les sentiments les plus charitables, empoisonnaient ou égorgeaient (avec baptême) tous les enfants nouveau-nés, pour les empêcher de pécher en grandissant et ainsi les faire participer de suite aux douceurs ineffables de la vie éternelle.

Vous pensez bien que cette secte-là n'a pas duré longtemps.

Maintenant, vous croyez peut-être que votre baptême d'aujourd'hui est le meilleur.

Voici ce qu'en dit saint Cyprien, évêque de Carthage, épître 76 : — Interrogé si ceux-là sont chrétiens, qui se font arroser seulement tout le corps, il répond que plusieurs évêques ne croient pas que ces arrosés soient chrétiens; mais que, pour lui, il pense qu'ils sont chrétiens ; qu'ils ont une grâce infiniment moindre que ceux qui ont été plongés trois fois, selon l'usage.

Voyez-vous Dieu mesurant la grâce à la pinte, au litre, à la bordelaise et au foudre ?

D'après saint Cyprien, que sommes-nous donc, nous qui n'avons reçu qu'une petite goutte d'eau sur la tête ?

Quand on est aussi incertain sur la manière d'administrer un sacrement, on n'est pas bien sûr de son efficacité.

LA PÉNITENCE

Passons au sacrement de la Pénitence, le plus nécessaire à celui qui n'a pas manqué de pécher après son baptême, lequel ne garantit pas du péché, quoiqu'il purifie l'âme.

Vous avez vu, au commencement de cet ouvrage, que le baptême, la confession et des masses d'autres pratiques ont été prises des anciens et arrangées en sacrements.

Quelle que soit l'origine de la confession, je conviens qu'elle peut être très utile, mais à la condition expresse qu'elle soit publique. L'homme, vraiment convaincu de son efficacité, tremblera de commettre une faute qu'il faudra qu'il révèle devant ses parents, ses amis, ses connaissances. Aussi cette confession publique fut la seule admise pendant les premiers siècles de l'Église.

Mais voici qu'un beau jour une femme s'accusa tout haut, dans une église de Constantinople, d'avoir couché avec le diacre qui aidait le célébrant à l'autel.

Le mari fit vacarme, le diacre resta confus, et les assistants stupéfaits.

Le grand pénitencier Nectarius était très embarrassé. Il voulait bien qu'un de ses diacres couchât avec une jolie femme ; mais il ne voulait pas que toute la ville le sût.

Il n'eut pas la présence d'esprit d'imaginer à l'instant la confession auriculaire, si utile à ces messieurs.

Ce qu'il trouva de mieux, pour éviter à l'avenir pareil scandale, fut de permettre aux fidèles de manger Dieu sans confession.

Vers le VIIe siècle, les abbés commencèrent à exiger que leurs moines vinssent, deux fois l'an, leur avouer leurs fautes ; et ils composèrent cette formule : « Je t'absous autant que je le peux et que tu en as besoin. »

Lorsque ce genre de confession n'était pas consacré par le temps et la crédulité, ces moines ne pouvaient-ils pas dire à l'abbé : Hé! malheureux, ne compose pas de formule, et fais en sorte que Dieu te pardonne à toi-même.

Ils aimèrent mieux être confessés, et devenir à leur tour confesseurs.

Il est si agréable de savoir les secrets des familles, de con-

naître dans leurs plus grands détails les petits péchés des jeunes filles, — et les confesseurs qui s'en tiennent là ne sont que des curieux indiscrets

Le R. P. Martène dit, dans ses *Rites de l'Eglise*, tome II, page 39, que les abbesses confessèrent longtemps leurs religieuses; mais elles étaient si curieuses qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

Pourquoi ne l'ôte-t-on pas aux confesseurs curieux? — Et il en a! il y en a!

Ceux qui conseillent à une femme de refuser ses faveurs à son mari le mercredi, jour consacré à Maman-Pucelle; ceux qui conseillent de les refuser tout à fait au mari qui ne va pas à la messe, ou qui refuse d'admettre telle bulle; ceux qui conseillent à un jeune homme, sans vocation, de se faire prêtre, parce qu'il faut des recrues au clergé; ceux qui éveillent le tempérament d'une petite fille, par des questions qui lui apprennent ce qu'elle eût encore ignoré, ceux-là ne sont pas seulement curieux, ils sont plus coupables et comme tels très répréhensibles, et il y en a beaucoup comme cela.

Quand on attaque la confession, cette institution abominable, on peut être sûr de voir un calotin se lever et dire :

— La confession est très utile. Grâce à elle, pas mal de voleurs ont restitué ce qu'ils avaient dérobé.

D'abord, il ne suffirait pas d'avancer cela; il faudrait encore le prouver. J'ai souvent entendu faire valoir cet argument; mais, à ma connaissance, jamais aucun curé n'a cité un fait précis.

Ah! voilà! c'est qu'il y a toujours le fameux secret de la confession! M. l'abbé veut bien affirmer que, grâce au sacrement de pénitence, il a fait opérer des restitutions; seulement il ne peut pas désigner les personnes en cause ni même indiquer les circonstances de l'aventure.

Soit. Mais alors on me permettra de révoquer en doute les assertions de M. l'abbé; car des assertions qui ne sont appuyées d'aucune preuve sont sans valeur, surtout quand celui qui les émet a intérêt à les émettre.

Personnellement, je ne crois pas que les confesseurs aient jamais fait restituer un centime mal acquis. Il se peut que, à des pénitents s'accusant d'avoir dérobé une somme quelconque, les confesseurs aient dit :

— Mon fils, votre action est très coupable. Pour l'expier et l'effacer, vous allez m'apporter la somme que vous détenez indûment, et je l'appliquerai à une bonne œuvre catholique. Ce sera la réparation de votre faute.

Voilà ce qui arrive en fait de restitutions; mais on avouera que, si le voleur restitue de cette façon, le volé n'en a pas plus belle jambe.

Du reste, j'ai entre les mains un petit travail écrit par un ecclésiastique qui traite la question de la confession, et je vous promets que M. le théologien ne conseille pas du tout, mais là pas du tout, de restituer l'argent mal acquis.

Ce traité de la confession est l'ouvrage d'un de nos contemporains. L'auteur vit encore, puisque le journal qui le publie au fur et à mesure n'en est qu'à sa quatrième année d'existence.

Ce journal est rédigé spécialement pour les prêtres et par des prêtres.

Voici son titre : « Le Journal du Presbytère, *fondé et dirigé d'après le programme des assemblées catholiques*, *organe des congrégations religieuses*, *des pèlerinages*, *des cercles catholiques et de toutes œuvres pies*. *Nouvelles et* Instructions religieuses. *Paraissant tous les jeudis. Bureaux et administration du journal : 4*, *rue Chauchat*, *à Paris*. »

Le numéro que j'ai sous les yeux porte la date du 10 juin 1880. Vous voyez que ce n'est pas vieux.

Dans ce numéro, je lis l'avis suivant :

« L'administration du *Journal du Presbytère* s'est assuré la collaboration et le concours zélé de théologiens érudits et de casuistes aussi expérimentés que prudents, afin de répondre, à bref délai, à toutes difficultés ou consultations du domaine théologique, telles que : *cas de conscience*, questions de dogme, de *morale pratique*, de droit canon, de liturgie, de discipline, etc., etc. »

Nous allons un peu voir comment les calotins de nos jours entendent la morale pratique et comment ils traitent les cas de conscience.

On ne pourra pas récuser ma citation ; je crois qu'elle ne saurait être plus précise.

Voici donc de quelle façon le moniteur des confessionnaux envisage la question si délicate du chantage, qui est une des manières les plus odieuses d'escroquer de l'argent.

Sous le titre *Théologie morale et pratique*, l'abbé Olivier Piquand écrit ceci. Je reproduis textuellement sans changer une virgule :

« On nous demande quelle doit être, pour un confesseur, la solution à donner dans le cas suivant :

« Justine, témoin d'un crime que Calliste, son maître, vient de commettre, menace de le dénoncer s'il ne porte à cent francs ses gages annuels, qui jusque-là n'étaient que de quatre-vingts francs, et ne s'oblige à la garder toujours à son service. Justine, ayant du regret d'avoir imposé à son maître ces conditions onéreuses, se présente au tribunal de la pénitence et s'accuse de ce qu'elle croit être une faute.

« Principes.

« La crainte grave qui a fait une si forte impression sur

l'esprit d'un homme qu'elle ne lui a pas laissé la liberté ni donné le temps de réfléchir à l'obligation qu'il contractait, rend le contrat nul et invalide; car elle a ôté à cet homme le libre consentement de sa volonté, en lui ôtant le loisir d'être attentif à ce qu'il faisait; or, il ne peut y avoir de contrat valide où il n'y a point de libre consentement de la volonté... »

Très bien! voilà qui est parfait. Vous croyez peut-être que partant de ce principe, l'abbé Piquand sera d'avis que la servante qui a fait chanter son maître doit lui restituer l'argent ainsi mal acquis? — Si vous croyez cela, vous connaissez mal les curés. — Attendez. Voici la suite de la consultation du digne abbé.

« ... Mais, ajoute-t-il, la crainte grave, venue d'un principe intérieur ou d'une cause étrangère, nécessaire et naturelle, n'annule point, par elle-même, ni les contrats, ni les promesses. La crainte qui naît d'une cause libre, mais juste, n'annule pas un contrat; parce que celui qui contracte par cette crainte, quoi qu'il paraisse en quelque manière agir malgré lui, consent cependant véritablement; il est libre de ne pas consentir. La crainte est volontaire dans sa cause; il en est le principe, elle vient de lui plus que de personne; il y a donné sujet; en commettant la faute il s'est soumis à la peine ordonnée par les lois; il a donné droit au magistrat de sévir contre lui, et, s'il contracte un engagement, c'est librement et de son plein gré qu'il prend ce parti, pour éviter la peine qu'il subirait s'il y manquait.

« *Ceci posé, nous disons que le confesseur de Justine n'a aucune restitution à ordonner ni à imposer à sa pénitente : son maître a été déterminé par une crainte juste et il a contracté avec pleine et entière liberté.* »

Ainsi, c'est bien entendu, quand un individu a spéculé sur l'intérêt qu'un autre individu a à cacher une faute, l'Eglise l'approuve et ne lui ordonne pas de restituer.

Cela est écrit, cela est signé par un ecclésiastique qualifié par ses collègues en soutane de « théologien érudit », de « casuiste aussi expérimenté que prudent. » Telle est la « morale pratique » de la religion catholique.

Et, qu'on le remarque bien, cette théorie n'est pas une théorie isolée. C'est la doctrine même du clergé. Un prêtre ne peut pas traiter publiquement des questions de théologie ou de casuistique sans l'autorisation de son évêque. Le *Journal du Presbytère* est imprimé avec l'approbation de Mgr Guibert, cardinal archevêque de Paris.

Voilà donc comment le confessionnal favorise la restitution de l'argent mal acquis!

Non seulement la confession ne fait pas rendre gorge aux

escrocs, mais encore elle autorise la plus vile des malhonnêtetés, le chantage.

Or, les prêtres reconnaissant le chantage comme une spéculation très légitime, je vous laisse à penser s'ils doivent l'exploiter pour leur compte à l'égard des imbéciles dont le sacrement de pénitence leur livre les secrets.

Où sont donc les avantages de la confession ?

Pour ma part, je ne vois à cette institution que des inconvénients qui devraient la faire abolir ; mieux que cela, provoquer des peines sévères contre les individus qui se permettraient d'exercer l'infâme métier de confesseurs.

N'oublions pas que le moine dominicain Politien de Montepulciano, qui empoisonna l'empereur Henri VII d'Allemagne dans une hostie, l'avait absous la veille pour qu'il communiât le lendemain ; que les assassins des Sforce et des Médicis s'étaient préparés au meurtre par la confession ; que Louis XI, quand il avait commis un grand crime, demandait pardon, en pleurant, à la petite Notre-Dame de plomb qu'il portait à son bonnet, allait à confesse, et dormait tranquille ; que Jaurigny, assassin du prince d'Orange, Guillaume Ier, n'osa entreprendre cette action sans avoir fortifié, par le pain céleste, son âme purgée par la confession aux pieds d'un dominicain. Strada nous apprend cette particularité.

Charles IX qui ordonnait la Saint-Barthélemy, Louis XIV qui baignait les Cévennes de sang, allaient tous deux à confesse. Or, comme, quand il s'agit d'une grande affaire spirituelle, un dévot ne manque jamais de consulter son directeur de conscience, il s'ensuit que les massacres des Cévennes et de la Saint-Barthélemy ont été conseillés par des confesseurs.

Jean Châtel, Jacques Clément, Ravaillac, venaient d'aiguiser leur poignard au confessionnal.

En argot de sacristie, se confesser avant de commettre un crime s'appelle « se faire ramoner. » C'est un terme consacré. On nettoie sa conscience de tous les petits péchés véniels de la semaine, on en reçoit l'absolution, et l'on va bravement exécuter un crime à la plus grande gloire de Dieu.

Notez qu'un crime accompli en faveur de la religion n'est pas un crime. C'est une action d'éclat qui fait du criminel un héros et le désigne *ipso facto* à la vénération des fidèles.

Ainsi, que demain le gouvernement fasse rentrer le clergé tout à fait dans le droit commun, lui retire tous ses privilèges, et confisque au profit de l'État les biens mal acquis par les congrégations, toute la prêtraille se dira persécutée ; les députés républicains et les membres du pouvoir seront désignés aux vengeances catholiques, et, si quelque fanatique venait à assassiner soit le président de la République, soit un mi-

nistre, soit un des députés démocrates influents, loin de renier l'assassin, le clergé lui élèverait des autels.

Réfléchissez donc, vous qui gouvernez. Réfléchissez, et vous comprendrez combien la confession est pernicieuse et combien en général le catholicisme est infâme.

Au siège de Barcelone, les prêtres refusaient l'absolution à ceux qui restaient fidèles à Philippe V, à qui ils avaient eux-mêmes prêté serment de fidélité.

En 1750, on refusait à Paris l'absolution et les sacrements à ceux qui n'admettaient point la bulle *Unigenitus*, qui n'était point un acte de foi, mais un acte de parti.

Tout récemment, sous la période du Seize-Mai si bien appelée par le peuple « gouvernement des curés », les prêtres, dans les campagnes, refusaient l'absolution aux paysans naïfs qui ne voulaient pas voter pour les candidats anti-républicains.

Cela ne prouve-t-il pas que le sacrement de pénitence se transforme entre les mains des calotins en instrument politique?

La confession n'est pas seulement profondément immorale; elle offre aussi de très grands dangers, et, comme telle, elle devrait être supprimée.

Je finirai cet article sur la confession en répétant que l'Evangile ne parle pas plus des confesseurs que des directeurs; mais il est reconnu qu'une femme du bon ton doit avoir un confesseur, qu'elle voit intimement au confessionnal et à qui elle dit ce qu'elle veut; et un directeur qui est l'ami par excellence, qui dirige toutes ses actions, qui a sur elle un empire absolu.

Les femmes, en général, veulent être menées, et lorsqu'elles ne trouvent plus de jeunes gens qui veulent bien les diriger, si elles ont à quarante ans de l'embonpoint, de la fraîcheur, des formes, une bonne table, une bourse ouverte, elles trouvent un directeur.

Le métier de directeur a toujours été très bon en France; mais en Espagne, c'est un état.

Ce titre est une sauvegarde, même contre le mari.

Le directeur entre, il bénit en passant le débonnaire époux, il marche à l'appartement de madame, il laisse ses sandales ou ses babouches en dehors, il ferme ou ne ferme pas la porte; ces sandales, sont les colonnes d'Hercule : impossible de les passer. Il est démontré que madame est en conférence avec le Saint-Esprit.

Un mari espagnol, qui se gardait bien de dire, mais qui pensait que le Saint-Esprit a fait jadis une espièglerie notoire, ce mari perça un trou au-dessus de l'appartement de madame, curieux de savoir ce que le Saint-Esprit faisait avec elle.

Il vit... il vit... Je ne sais trop ce qu'il vit; mais il se fâcha, et très fort. Il descendit, armé d'un bâton, passa bravement les colonnes d'Hercule, et chassa le directeur, en lui frictionnant vivement l'omoplate.

Après quoi, il rentra chez madame, l'accabla de reproches, et en marchant de long en large, selon la coutume des hommes exaspérés, il s'embarrassa les pieds dans une culotte qui n'était pas la sienne, ni celle du Saint-Esprit.

Pièce de conviction qui alimente sa fureur, et pendant que sa fureur s'exhale, une procession marchait bénignement, et vient s'arrêter à sa porte.

Le chef du couvent marchait en tête, et dit au mari stupéfait:

— Nous possédons dans notre sacristie la culotte de saint, Pancrace, qui guérit de la stérilité les femmes qui la baisent. Frère Boniface, dans un accès de zèle, l'a soustraite de la sacristie pour la faire baiser à madame. Rendez-nous la culotte de saint Pancrace.

La procession était escortée de quelques familiers de la sainte Inquisition, qui marchaient les yeux baissés et le chapelet à la main.

On ne raisonne point devant ces gens-là. Le mari rendit la culotte de saint Pancrace.

On l'emporta en grande cérémonie, accrochée au haut d'une croix; on la plaça dans la chapelle de la Vierge, et, depuis, les femmes stériles l'entourèrent *d'ex-voto*.

Au bout de quelque temps, madame se trouva grosse, et le mari convint qu'il était le père de l'enfant, selon ce principe de droit : *est pater ille quem nuptiæ demonstrant*.

On comprendra que nous n'ayons traité que très sommairement un sujet de l'importance de la confession.

Il faudrait plusieurs longs volumes pour raconter d'une manière complète et détaillée l'*Histoire du Confessional*.

Nous y reviendrons du reste quelque jour.

En attendant, terminons cet aperçu sommaire par quelques menues anecdotes :

Un prêtre, qui se trouvait un soir en nombreuse compagnie, racontait les impressions que lui avait produites la première confession qu'il avait entendue.

« — C'était, dit-il, une jeune dame qui s'accusait d'avoir trompé son mari. »

Quelques instants après, entre dans le salon une jeune et jolie dame, intime amie de la maîtresse de la maison.

A la vue de l'abbé, elle s'avance vers lui de l'air le plus gracieux, pour lui faire ses compliments.

Le prêtre rougit, balbutie, et paraît fort embarrassé.

« — Mais, monsieur l'abbé, s'écrie joyeusement la dame, on dirait, à vous voir, que vous ne me reconnaissez pas. Nous sommes pourtant d'anciennes connaissances, et vous n'avez pas oublié, je l'espère, que c'est moi qui ai été votre première pénitente. »

L'histoire ne dit pas si le mari faisait partie de la société; mais ce que tous les lecteurs devineront sans peine, c'est que la confusion de l'abbé redoubla en voyant les sourires et les regards malins de toutes les personnes présentes.

On a souvent reproché avec raison aux confesseurs certaines questions indiscrètes qui peuvent avoir de graves conséquences en éveillant chez le pénitent l'idée du mal auquel il n'aurait jamais songé.

En voici un exemple :

Un aubergiste se confessait au curé de son village; celui-ci, voyant que le pénitent ne lui déclinait que de légères peccadilles, et se défiant un peu de sa loyauté commerciale, prit à son tour la parole :

« — Voyons, lui dit-il, est-ce qu'il ne te serait pas arrivé quelquefois de graisser avec de l'huile de chènevis les dents des chevaux que les voyageurs mettent dans ton écurie, afin que ces pauvres animaux laissent plus de foin dans leur râtelier et plus d'avoine dans leur mangeoire ?

« — Jamais, » répondit l'aubergiste, qui reçut alors pleine et entière absolution.

En effet, le bonhomme n'avait jamais commis cette fraude qu'il ne connaissait pas; mais, depuis ce jour-là, chaque fois qu'il vint au confessionnal, la fraude en question fut toujours le plus gros des péchés qu'il avouait.

N'est-on pas fondé de dire que la confession est, pour le croyant, une permanente excitation aux crimes et délits ?

Un individu, qui s'agenouille régulièrement au tribunal de la pénitence, peut commettre tous les forfaits qu'il lui plaît. Il n'a qu'à les avouer à son confesseur une fois acccomplis, et il s'en tire avec un ou deux chapelets à réciter en guise d'expiation.

Le plus grand coupable, après l'absolution du prêtre, a le droit de marcher le front haut et de se croire un honnête homme.

De quel droit les simples mortels lui reprocheraient-ils une coquinerie que Dieu lui-même vient d'effacer ?

Comme cela est moral !

Un procureur était allé avec sa femme pour se confesser.

La femme se confessa la premiere; mais le curé, étant fatigué, s'endormit.

La pénitente, n'ayant plus rien à dire, s'imagine que le bruit des orgues l'avait empêchée d'entendre l'absolution qui lui avait été donnée, et se retire.

Son mari prend sa place, et, entendant le curé ronfler, il lui dit :

« — Vous dormez, mon père ?

« — Non, madame, répond le confesseur, se réveillant en sursaut, je ne dors pas ; le dernier péché dont vous vous êtes accusée, c'est d'avoir couché trois fois avec le maître clerc de votre mari. »

Tête du procureur !

Un paysan étant allé se confesser à son curé, et s'accusant d'avoir volé un mouton à son voisin, le curé lui ordonna de restituer (une fois n'est pas coutume) ledit mouton, sous peine de ne pas avoir l'absolution.

« — Mais, objecte le paysan, la chose est fort difficile, attendu que je l'ai mangé.

« — Tant pis ! répondit le pasteur, vous serez le partage du diable; car, dans la vallée de Josaphat où nous serons tous jugés, le mouton sera là pour vous accuser.

« — Comment ! il y sera ? interrompit le paysan ; j'en suis bien heureux alors, car la restitution sera facile, puisque je n'aurai qu'à dire : Tenez, voisin, reprenez votre mouton. »

LA CONFIRMATION

Je ne m'appesantirai pas longuement sur le sacrement de la confirmation, qui, selon l'aveu des docteurs en catholicisme, n'est pas absolument nécessaire.

Or, pour que les théologiens cléricaux reconnaissent une cérémonie du culte comme n'étant pas d'une nécessité absolue, il faut qu'elle soit d'une inutilité complète.

L'histoire de la confirmation n'a rien d'ailleurs de bien intéressant.

A l'instar des autres sacrements, la confirmation a été inventée par les messieurs prêtres. On n'en trouve nulle trace dans les évangiles.

Aux *Actes des apôtres*, il est bien question d'imposition des mains; mais nulle part on ne voit que l'imposition des mains doive être accompagnée d'une giffle et d'une friction à l'huile sur le front.

C'est pourtant ainsi que les choses se passent, et si vous avez jamais assisté à la cérémonie d'une confirmation, vous constaterez que je suis dans le vrai.

On fait placer les jeunes « confirmables » sur deux files,

d'un côté les garçons, de l'autre les filles. L'évêque étend les mains sur tous ces adolescents en bloc. Après quoi, il met de l'huile sur chaque front et administre un soufflet sur chaque joue gauche. L'huile et le soufflet sont donc ce qui constitue spécialement la confirmation pour chaque confirmé en particulier.

L'huile sainte est tout simplement une huile très ordinaire à laquelle on a mêlé un peu de baume. Chaque année, lors de la semaine de la Passion, l'évêque bénit cette mixture et en envoie à chaque paroisse un petit flacon qu'il fait payer très cher au curé; il est vrai que de son côté le curé le revend encore plus cher à ses paroissiens. De sorte qu'un petit flacon d'huile de six sous finit par rapporter deux ou trois cents francs au clergé. Et l'on parle des notes d'apothicaire !...

Ce trafic d'huile bénie s'appelle « œuvre du denier du chrême. »

Le saint chrême a une légende que je vous demande la permission de vous raconter.

A l'époque de l'abrutissement général de la France par la prêtraille, les calotins donnaient une origine merveilleuse à l'huile de la confirmation. Pensez donc ! il fallait bien justifier la haute cherté de la marchandise.

On faisait croire au peuple, qui du reste le croyait bénévolement, rapporte Brantôme dans ses *Hommes illustres*, que la substance du chrême se prenait dans l'oreille d'un dragon qu'un chevalier de la maison de Bourdeille allait chercher et combattre au delà de Jérusalem, d'où il apportait cette substance, qui, sanctifiée ensuite par les membres du clergé, était distribuée dans toutes les églises de la chrétienté.

Vous figurez-vous un peu ce chevalier récurant l'oreille d'un dragon et rapportant triomphalement ses écouvillons?

Et les gens se laissaient frotter le front avec ce qu'ils pensaient être du jus d'oreille ! Ils n'étaient pas dégoûtés.

Aujourd'hui, l'on ne croit plus à ces sornettes; mais on paye tout de même la friction confirmatrice aussi cher que si elle était faite avec un produit excessivement difficile à se procurer.

Chaque « confirmable » doit apporter avec lui un petit linge de fine batiste appelé chrêmeau, avec lequel l'évêque lui essuie le front une fois la friction terminée; et ce linge reste la propriété de monsieur le curé qui le revend ou le transforme en mouchoir pour son usage personnel. Moyen très ingénieux et très commode de se monter une garde-robe gratis.

En outre, un diacre, souriant avec béatitude, tend au jeune confirmé un plateau d'argent dans lequel il est de mauvais goût de mettre autre chose qu'une pièce d'or. Sans compter que le bedeau, de son côté, vient à la rescousse, et, pendant que le jeune confirmé dépose son louis dans le pla-

teau du diacre, agite sous le nez des parents une tire-lire retentissante que l'on est bien forcé de remplir.

Il y a, à Paris, des églises à qui la cérémonie de la confirmation rapporte chaque année plus de deux mille francs.

Et dire que dans toute l'opération on n'a pas usé pour cinquante centimes d'huile!...

Il est vrai que ce que l'on paye, ce n'est pas l'huile elle-même, mais le nom que l'évêque lui a donné en la bénissant. Or, quand une huile s'appelle *le saint chrême du salut*, il est évident que par ce seul fait, elle a acquis une grande valeur.

Le soufflet, que l'évêque administre aux jeunes gens confirmés, ne se paye pas à part, et l'on doit en savoir gré à l'Eglise. C'est même un cadeau que l'Eglise donne aux néophytes par dessus le marché.

Cette giffle signifie qu'une fois confirmé dans la religion, le chrétien doit supporter toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements. Ainsi, si un jeune confirmé répondait par une bonne giffle au soufflet épiscopal, il aurait tort; mais de son côté l'evêque n'aurait rien à dire, puisqu'ayant été confirmé lui-même dans sa jeunesse, il a l'obligation de supporter les outrages.

Les curés et les ignorantins, qui font des procès en diffamation aux journalistes, sont des chrétiens qui ont complètement oublié qu'ils ont reçu le sacrement du saint chrême et de la giffle. Il y en a beaucoup comme cela. Aujourd'hui, l'on ne peut plus dévoiler les turpitudes d'un congréganiste sans que l'ordre auquel il appartient vous couvre d'une avalanche de papier timbré. Ce qui prouve que les calotins veulent bien « confirmer » les fidèles à tour de bras, mais se refusent absolument à recevoir la plus petite chiquenaude.

Enfin, l'imposition des mains est faite en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Il est difficile de comprendre comment le geste d'étendre les mains sur une foule de jeunes gens peut rappeler qu'un certain jour d'été un grand vent se fit entendre dans une chambre et que douze langues brûlantes vinrent farfouiller amoureusement dans les faux cols de douze individus. Quoi qu'il en soit, c'est ce haut fait historique que l'imposition des mains a la prétention de signifier.

Quand les douze apôtres eurent bien été léchés et pourléchés dans le cou par la langue du Saint-Esprit, ils eurent, à ce qu'il paraît, des connaissances scientifiques étonnantes.

Ce sont ces lumières divines dont les évêques ont hérité des apôtres, — et cela se voit de reste pour peu que l'on cause un quart d'heure avec la plupart d'entre eux; — ce sont ces mêmes lumières qu'ils transmettent aux fidèles par le sacrement de confirmation.

Observons en passant qu'il n'est dit nulle part dans les livres

stupido-saints que les évêques aient été chargés par les apôtres de communiquer lesdites lumières à tous les chrétiens sans exception.

Peut-être le Saint-Esprit lui-même voit d'un mauvais œil cette prodigalité abusive, et c'est pour cela sans doute qu'il rend le sacrement sans effet; car j'ai vu dans ma vie bien des enfants confirmés, mais j'ai toujours constaté qu'ils rapportaient de l'église exactement les mêmes lumières que celles qu'ils avaient en entrant.

L'EUCHARISTIE.

La veille de sa mort, Monsieur Dieu fils, agité de tristes pressentiments, réunit ses disciples et leur paya un petit festin.

Au milieu du dîner, il prit un morceau de pain, le bénit, le rompit et le donna à manger à ses convives en leur disant : « Prenez et mangez; ceci est mon corps. » Après quoi, il prit un verre de vin, le bénit egalement et le fit circuler dans l'assistance en disant : « Goûtez-moi ce vin-là, s'il vous plaît; c'est mon sang. »

Les convives ne se firent pas tirer l'oreille; ils mangèrent du pain, burent du vin, et onze d'entre eux s'en allèrent tout à fait convaincus qu'ils avaient ingurgité leur amphitryon.

Il n'arrive pas souvent — je me fais un devoir de le reconnaître — qu'un maître de maison dise à ses invités : « Comment trouvez-vous ce lapin sauté? Il est succulent, n'est-ce pas? Je vois à vos mines satisfaites que vous le savourez avec délices. Et ce petit Clos-blanc de Vougeot que vous lampez en faisant claquer les lèvres, vous le proclamez exquis, pas vrai? Il est de 1846 et me coûte vingt francs la bouteille. Eh bien! ne soyez pas étonnés d'apprendre que ce lapin sauté, c'est ma chair, et que ce Clos-blanc de Vougeot authentique à vingt francs la bouteille, c'est mon sang. »

Si un amphitryon se permettait de tenir sérieusement ce langage, ses invités, tout en reconnaissant la qualité supérieure de son Clos-blanc de Vougeot et la succulence de son lapin sauté, s'empresseraient d'appeler un médecin aliéniste, et il est à croire que monsieur serait d'office conduit à Charenton.

Je me hâte de dire qu'invités et médecin aliéniste auraient raison d'agir ainsi. Pour avoir la prétention abracadabrante de se donner en nourriture à ses convives sous forme de vin, de pain ou de lapin sauté, il faut être un dieu. Un simple mortel ne pourrait se livrer à de pareilles fantaisies sans avoir le cerveau dans un état de détraquement lamentable.

Aussi, Dieu-Jésus ne s'étant incarné qu'une fois, la scène

(on écrit aussi: cène) que je viens de reproduire ne s'est-elle passée qu'une seule fois sur notre boule terrestre; et comme bien l'on pense, le souvenir d'une rareté de ce genre devait se transmettre d'âge en âge.

C'est en cet honneur que les prêtres ont institué la messe et le sacrement de l'eucharistie.

Je ne comprends pas bien le plaisir qu'un chrétien peut avoir à manger son Dieu; pour moi, il n'y a, dans la sainte Trinité, que la troisième personne que j'aimerais de temps en temps tenir sous ma fourchette, et encore faudrait-il que cet excellent Saint-Esprit fût aux petits pois. — Mais, en définitive, tous les goûts sont dans la nature, et j'aurais mauvaise grâce à vouloir interdire à mes contemporains de « boulotter » le Sacré-Cœur sans l'avoir préalablement mis à la broche ou fait mijoter à la sauce Marengo.

En matière d'aliénation religieuse, chacun doit être libre. Ce que l'on doit empêcher, c'est que les prêtres imposent par la force leurs idées aussi extravagantes que saugrenues.

Pour cela, il n'y a qu'à proclamer l'instruction gratuite, laïque et obligatoire : que les représentants du peuple aient une bonne fois le courage d'exiger que les enfants soient élevés en dehors de toute superstition et que les prêtres ne puissent prêcher leurs doctrines qu'aux personnes en état de discernement.

Le jour où le clergé n'aura plus l'odieuse faculté de poser son éteignoir sur les intelligences des enfants dès le berceau, et où le catéchisme ne pourra plus être enseigné qu'aux adolescents déjà instruits des vérités matérielles démontrées par la science, ce jour-là, l'eucharistie sera bien près de faire faillite. et, en tout cas, la sainte-table sera encore moins fréquentée qu'un restaurant à trente-deux sous qui se ferait un honneur et une spécialité de servir à ses clients du bifteck de cheval.

Au point de vue théologique donc, l'eucharistie consiste en un morceau de pain plat sans levain, vulgairement appelé pain à chanter, qui est censé contenir sous ses apparences matérielles le corps, l'âme, le sang et la divinité de Jésus-Christ. Le vin que le prêtre boit à la messe est également censé contenir le corps, l'âme, le sang et la divinité de Jésus-Christ sous ses apperences materielles.

Il y a eu beaucoup de controverses à propos de l'eucharestie.

Les Pères de l'Eglise ont, pendant de longs siècles, été partagés en différents avis à ce propos. Les uns soutenaient que Jésus-Christ ne se trouvait qu'au figuré dans le pain et dans le vin ; les autres prétendaient qu'il y était très réellement ;

d'autres enfin veulent qu'avec lui il y ait aussi le Père et le Saint-Esprit.

C'est l'avis de la présence réelle qui a prévalu au concile de Trente.

« Avant tout, le saint concile professe nettement et simplement que, dans le saint sacrement de l'eucharistie, après la consécration du pain et du vin, notre Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est réellement présent sous les apparences de ces choses sensibles. » (Session XIII, chapitre Ier.)

« Si quelqu'un nie que le sacrement de l'eucharistie contient vraiment, réellement et substantiellement le corps et le sang avec l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, et, par conséquent, le Christ tout entier, mais dit qu'il n'y est présent qu'en figure ou en puissance, qu'il soit anathème. » (Canon I.)

Or, comme saint Clément d'Alexandrie, saint Athanase, saint Grégoire de Naziance, saint Basile et saint Augustin ont professé que leur seigneur Jésus n'était dans l'eucharistie que d'une manière mystique et figurée, il s'ensuit que ces cinq bienheureux-là sont excommuniés par le concile de Trente.

Allons ! qu'on leur retire leurs auréoles !

Quelques chrétiens, — bien rares, il est vrai, — qui pensaient que l'absurde avait du bon, mais que cependant il ne fallait pas en abuser, se sont dit :

« Un Dieu dans un pain, un Dieu à la place du pain, cent mille miettes de pain devenues autant de Dieux, qui tous n'en font qu'un, c'est bien plus fort que le mystère de la sainte Trinité, qui déjà ne l'est pas mal. Ce vin devenu chair, et qui a toujours le goût de pain ; ce pain devenu sang, et qui conserve le goût de vin, cela est raide, cela est même un peu trop raide. C'est déjà bien assez de faire croire que Dieu passe son temps la nuit à souffler des âmes partout où des bébés se confectionnent, sans encore avoir la prétention de faire croire que le matin il se souffle lui-même dans dix mille prêtres disent ensemble : *Hoc est enim corpus meum*. Quelle belle distraction pour le Père éternel !

Mais la grande majorité des calotins a répliqué :

« Qu'importe que nous accumulions l'absurde sur l'absurde ! N'est-ce pas tout le secret de la religion ? »

Et, à notre avis, ce sont les partisans de la bêtise à outrance qui ont raison. Quand on prend de l'absurde, on n'en saurait trop prendre.

Or, étant donné que le chrétien doit croire sans discuter, si absurde que soit le dogme de la présence réelle, il n'en est pas moins une très grande habileté de la part de ceux qui l'ont imaginé et mis en circulation.

Examinez comment l'eucharistie a été instituée et vous reconnaîtrez quelle influence prodigieuse elle a sur les esprits faibles.

La religion chrétienne, pour se faire dans ce monde la place qu'elle y voulait occuper et qu'elle a réellement occupée. avait à lutter contre une religion qui, depuis une longue suite de siècles, régnait sans rivale sur l'immense généralité des nations, et qui offrait à des intelligences encore grossières l'avantage de voir en image les dieux qu'elles devaient adorer, de savoir où ils résidaient, de pouvoir se mettre en communication avec eux en entrant dans les temples.

Proposer aux hommes de ce temps d'abandonner tous ces dieux visibles, palpables, pour reporter tout à coup leurs adorations sur le Jéhovah juif, sur celui que nul œil ne pouvait voir, contempler, que nulle oreille ne pouvait entendre, et dont tous les attributs se résumaient dans la propriété toute métaphysique de l'existence absolue (« Je suis celui qui suis. »), c'était évidemment se condamner d'avance à une impuissance complète.

Il est vrai que ce Dieu, ou plutôt l'une des personnes de ce Dieu un et triple tout à la fois, s'était, disaient les nouveaux prêtres, fait homme, avait vécu trente-trois ans sur la terre, et offrait par cela même une sorte de satisfaction au besoin d'adorer quelque chose de manifestement réel. Mais, si le Christ avait vécu, il était mort; et les docteurs chrétiens anathématisaient trop souvent l'idolâtrie pour oser, dans ce temps-là, proposer d'élever au Christ des statues devant lesquelles pourraient s'agenouiller les populations.

Il fallait pourtant matérialiser de quelque manière le culte nouveau ; à ceux que l'on arrachait à ce qu'on appelait dédaigneusement « l'idolâtrie », il fallait montrer ce qu'on prétendait mettre à la place des idoles.

On pouvait bien leur dire qu'il fallait adorer et prier Dieu en esprit et en vérité ; mais cela n'aurait pas suffi pour les attirer dans les églises, c'est-à-dire dans les assemblées des fidèles. Car, il est trop évident que, pour prier Dieu en esprit on n'a pas besoin de quitter sa propre demeure ni de se déranger de ses affaires.

La cérémonie de la cène offrit le moyen de satisfaire à la fois toutes les exigences. Le pain et le vin devinrent le corps et le sang de la divinité nouvelle, de celui qui censément était Dieu et homme tout ensemble. Placés en évidence sur l'autel, ils durent être adorés par tous les fidèles. et quand l'un de ceux-ci éprouvait le besoin de demander au dieu quelque grâce spéciale, il savait où aller pour se trouver en la présence même de celui qu'il voulait prier.

Telle est l'origine du mystère de la présence réelle. Vous voyez qu'il n'est pas au fond une invention maladroite.

Et, si à l'eucharistie vous ajoutez la messe, qui est l'eucharistie dramatisée, si vous considérez qu'en vertu de la liturgie le prêtre doit célébrer la messe tous les matins, vous comprendrez de quelle vénération doit être l'objet de la part des gens crédules cet homme en qui réside continuellement la divinité.

Et la communion?... Songez donc au sentiment d'immense orgueil qui s'empare du croyant lorsqu'ayant avalé l'hostie il s'imagine que Dieu lui-même habite ses entrailles et se mêle à son sang. Le voilà en train de devenir Dieu!

Mais, pour en arriver à faire croire à l'eucharistie, qui est la plus insensée des démences superstitieuses, il faut prendre l'homme avant l'âge de raison et le dresser à la foi aveugle.

J'en reviens donc à ce que je disais tantôt : c'est sur les nouvelles générations que nous devons porter tous nos soins. Il faut soustraire l'enfant au prêtre ; c'est là le devoir de tout père de famille honnête.

N'enseignez à vos fils que ce qu'ils peuvent comprendre ; c'est-à-dire ne leur exposez pas plus les théories athées que le catéchisme. Laissez leurs jeunes intelligences se former, et, une fois qu'ils seront en état de discerner le vrai du faux, on pourra essayer de leur inculquer des idées catholiques. A ce moment, il n'y aura rien à craindre. Allez, on ne leur fera pas admettre comme croyables les absurdités que nous sommes obligés de discuter ici pour en débarrasser les cerveaux des grandes personnes élevées sous le joug sacerdotal.

L'EXTRÊME-ONCTION

Ce sacrement est un mélange de celui de la confirmation et de celui de l'eucharistie. Comme dans la confirmation, on frotte les fidèles avec des huiles consacrées par l'évêque ; d'autre part, cette onction qui se pratique sur les mourants, est autant que possible accompagnée de la communion.

L'extrême-onction est en quelque sorte un passeport pour le ciel que signe monsieur le curé aux agonisants et qui n'est pas gratuit, naturellement. Une fois l'agonisant passé à l'état de cadavre, si son passeport ne lui sert à rien par suite d'absence totale de monde surnaturel, ce n'est pas le mort certes qui peut venir réclamer.

Dans le cas aussi où l'agonisant revient à la santé et où le passeport ne lui sert non plus à rien, monsieur le curé ne rembourse pas davantage le quibus qu'il a touché.

C'est une règle immuable : l'Eglise ne rend pas l'argent de toute extrême-onction qui a cessé de plaire.

Je n'ai pas pu parvenir à connaître l'origine de ce sacre-

ment, administré avec de l'huile à l'article de la mort ; les calotins ne la connaissent sans doute pas davantage, mais le but n'en est pas difficile à démêler.

Un prêtre, couvert d'un surplis sale, qu'il peut faire blanchir pour six sous, parcourt humblement la nef d'une église, une bourse à la main, en prononçant dans le médium de sa voix : « Pour le culte. » Il est bien malheureux, ce prêtre, qui n'a pas de quoi faire blanchir son surplis. La bonne femme donne un sou ; c'est le denier de la veuve. La marchande aisée laisse échapper la petite pièce de monnaie blanche. L'homme opulent laisse ostensiblement tomber un gros écu, pour peu qu'il puisse être remarqué. C'est peu de chose que tout cela.

Mais lorsque le prêtre au surplis sale est appelé auprès d'un mourant dont les organes débilités sont susceptibles de toutes les impressions qu'on veut leur communiquer, lorsque pour le bien de son âme ses plus proches parents se retirent et le livrent à l'homme de Dieu, alors la bourse du prêtre s'ouvre le Dieu vengeur paraît, l'enfer est au pied du lit du mourant, le mourant tremble, la bourse s'emplit, et le paradis est là,

Ce qui me persuade que je pourrais bien avoir raison, c'est que tout chrétien qui ne laissait rien autrefois par son testament à l'Eglise, mourait excommunié ; c'était de droit. Mais, comme l'Eglise est une mère de bonté, elle prenait la peine de tester pour le défunt. Elle se faisait payer le legs qu'elle s'était donné ; après quoi, elle levait l'excommunication, et permettait qu'on enterrât le mort en terre sainte.

Aujourd'hui, les choses se font avec moins d'éclat.

Le pape Grégoire IX avait ordonné, et le roi saint Louis avait sanctionné, qu'un prêtre serait toujours présent à la rédaction d'un testament ; et, à faute de ce, le notaire et le testateur sont excommuniés. — Voyez les œuvres de Joinville, contemporain et presqu'ami de saint Louis ; lisez ses ordonnances.

Pas intéressée comme on voit, la bonne sainte mère l'Eglise !

L'ORDRE

L'ordre est un sacrement que confère à un laïque un prêtre qui l'a reçu lui-même d'un autre prêtre.

Mais Dieu-Jésus ni les apôtres n'ont jamais ordonné personne, et nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. De qui donc le premier prêtre chrétien a-t-il reçu l'ordre de prêtrise ?

« Je suis pape ! » s'écria Sixte-Quint, chargé de terminer les divisions et les irrésolutions du conclave. Le premier eccle-

siastique chrétien a dit de même sans aucun doute : « Je suis prêtre ! »

Et voilà.

Seulement, puisque l'état de prêtre suppose aux yeux des naïfs fidèles des masses de qualités merveilleuses, le sacrement de l'ordre devrait les conférer pour de bon.

Bon nombre de prêtres — pour ne pas dire la plus grande partie — sont des saligauds de la pire espèce, malgré leur vœu de virginité.

Je ne m'explique pas bien pourquoi, pour faire un prêtre, l'évêque coupe un rond de cheveux (la tonsure) au nouvel oint du Seigneur, ce qui fait ressembler sa tête à un cul de singe. Je ne vois pas trop quelle efficacité peut avoir cette opération.

Il y aurait, il me semble, une autre opération à faire, qui serait bien plus efficace ; mais ce qu'il s'agirait, selon moi, de couper au jeune prêtre ne consiste pas du tout en une touffe de cheveux.

LE MARIAGE

Le mariage, chez toutes les nations civilisées, n'a jamais été qu'un contrat entre les parties, qui assure l'hérédité des biens et constate la naissance des enfants légitimes.

Les prêtres chrétiens en ont fait un sacrement, je ne sais à quelle époque ; car, bien que je sois théologien profond, ainsi que je ne cesse de vous le prouver, j'avoue que je ne sais pas tout.

Il y a, dans la bibliothèque Sainte-Geneviève du Panthéon, de cinquante à soixante rayons chargés de livres inutiles et ignorés, dits pourtant livres sacrés, et j'avoue que je n'ai pas eu la patience archangélique de les feuilleter tous.

Quelle que soit l'époque où d'un contrat civil on a fait un sacrement, on retrouve dans celui-ci le doigt de Dieu, qui entend que ses ministres surveillent les actions des hommes, mêmes celles qui doivent être enveloppées des ombres du mystère et des voiles de la pudeur.

Que les prêtres veuillent nous marier à leur manière, cela pourrait passer à la rigueur ; que dans leurs prières ils prétendent à éloigner les maléfices, et qu'ils conjurent surtout les fabricants d'appendices branchus pour maris confiants, cela pourrait passer encore ; mais qu'au moins ils laissent faire quand ils ont fini, et qu'un jeune mari, bien organisé, puisse « croître » de six pouces et plus, et « multiplier » à l'avenant, sans que personne vienne y mettre le nez.

Pas du tout !... Les conjoints, bien et dûment unis selon le dieu des prêtres, ne pouvaient coucher ensemble, autrefois, sans en avoir acheté le droit à l'évêque ou au curé. Cela s'appelle faire argent de tout.

Pas du tout !... On n'avait pas encore, autrefois, les prémices de sa femme en donnant tout ce qu'on possédait à l'évêque ou au curé ; les seigneurs en étaient venus au point d'envoyer le nouveau marié coucher dans sa grange, et de coucher, eux, la première nuit avec l'épousée, lorsqu'elle en valait la peine. Les maîtres osent tout, quand les valets sont des lâches. Ce droit s'appelait le droit de *cuissage*. Les prélats et les abbés, devenus seigneurs, voulurent aussi jouir de toute l'étendue de leurs droits, et ils n'avaient plus besoin d'argent quand la jeune femme était jolie. Comme il était un peu scandaleux qu'un prêtre allât dire la messe sortant du lit d'une femme mariée la veille à un autre, ces seigneurs mitrés se contentèrent par la suite d'une double redevance, au moyen de laquelle ils permirent à l'époux d'avoir les prémices de sa femme.

Pas du tout !... Après avoir laissé dévirginer sa femme, ou avoir payé pour ne pas laisser faire cette besogne par un autre, on ne savait pas encore si l'on était bien ou mal marié. Le pape se rendit l'arbitre des mariages que lui-même avait autorisés. Sous prétexte de spiritualité, d'affinité, etc., il prononçait la nullité d'un lien qu'il appelait « incestueux. » Il excommuniait les souverains qui, en dépit de ses ordres suprêmes, tenaient encore à leurs femmes ; il déclarait leurs enfants illégitimes ; il déliait les sujets du serment de fidélité.

Ce n'était pas encore tout. On avait ou l'on n'avait pas dévirginé sa femme, le pape vous laissait bien tranquille, et vous croyiez votre mariage archi-cimenté. S'il vous arrivait de dire que votre femme avait un défaut de conformation tel que l'angustie du vagin, le pape Innocent III envoyait des matrones qui, les lunettes braquées, visitaient madame, sans qu'elle ni vous osassiez y trouver à redire. De quoi Innocent III se mêlait-il ? et que n'envoyait-il des carmes au lieu de matrones? Le second moyen eût été plus sûr et n'eût pas été peut-être plus extravagant que le premier. Au reste, madame et monsieur s'en seraient bien trouvés.

Si je ne vous dis pas à quelle époque le mariage est devenu sacrement, je vous prouve, je crois, que, comme les autres, il a été fait morceaux par morceaux ; car vous ne trouverez nulle part dans l'évangile qu'il soit question de toutes ces façons de procéder. Et j'ajouterai une preuve encore, c'est que la polygamie fut non seulement tolérée, mais autorisée longtemps, parmi les catholiques romains.

C'est bien assez d'avoir une femme quand elle est bonne ; c'est beaucoup trop quand elle ne l'est pas. Mais les rois de la première race, rois déjà très chrétiens, avaient plusieurs femmes, sans doute avec le consentement du pape, auquel ils n'eussent osé déplaire.

Gontran avait épousé Vénérande, Mercatrude et Ostregile. Childebert avait épousé Méroflède, Marcovère et Théodégile, Dagobert Ier avait aussi trois femmes légitimes ; Théodebert en avait deux ; son oncle Clodomir en avait quatre. Je ne sais pas, par exemple, si ces dames étaient toujours d'accord.

— Je ne vois là qu'une simple tolérance, me direz-vous. Où est l'autorisation?

— La voici :

L'an 726, le pape Grégoire II écrivait au prédicateur Boniface, qui le consultait : « Si une femme est attaquée d'une maladie qui la rende peu propre au devoir conjugal, le mari peut se marier à une autre ; mais il doit donner à sa femme malade les secours nécessaires. »

Or, le pape Grégoire II n'ajoutant point : « Mais si la femme malade redevient propre au devoir conjugal, le mari renverra une des deux femmes, » voilà donc la polygamie autorisée.

Et c'est l'Eglise qui vient crier contre le divorce?... Peste, elle a du toupet !

L'Eglise proclame le mariage indissoluble, et elle anathématise les partisans du divorce ; seulement, si vous n'êtes pas content de votre femme et si vous avez, bien entendu, le gousset bien garni, vous n'avez qu'à vous adresser, pour obtenir une séparation, à ce vieux coquin qu'on nomme le pape. Le vieux coquin ne prononcera pas le divorce, oh ! non ! Mais il proclamera que votre mariage est annulé.

Ça a l'air d'être la même chose. Eh bien, pas du tout. Le divorce laisse vos enfants légitimes, tout en vous donnant le droit de convoler à de nouvelles noces, tandis que l'annulation du mariage fait de tous vos enfants des bâtards.

Telle est la moralité de l'Eglise.

DE LA PREDESTINATION OU GRACE

Lorsque les prêtres chrétiens se furent bien agités, bien débattus, bien gourmandés pour arranger leurs sacrements du mieux possible, et cependant assez mal, les gens raisonnables espéraient qu'ils se tiendraient tranquilles, et qu'on pourrait l'être enfin, en paraissant en tout de leur avis : le sage, comme le grand homme, sait sacrifier à la paix. Pas

du tout; ils abandonnèrent des chimères pour en adopter d'autres.

Ils reconnaissent une Providence qui régit tout, et ils blasphèment contre cette Providence en admettant qu'elle accorde la grâce à quelques *êtres privilégiés*, et *qu'elle la refuse à la presque totalité des humains*.

Mais pourquoi Dieu refuse-t-il sa grâce aux uns et l'accorde-t-il aux autres? que ne la donne-t-il à tous? ce qui serait bien plus équitable.

— J'en conviens, répond saint Thomas d'Aquin. Mais comment justifier certaines choses, certaines actions faites par certaines gens, si la grâce ne leur est pas refusée? Et ce fameux passage de l'Evangile : « Il y a beaucoup d'appelés, mais il y a peu d'élus, » peut-on le supprimer?

— Ah! c'est pour justifier un passage de l'Evangile que vous avez imaginé la grâce?

— Sans doute, monsieur. Nous ne nous sommes jamais entendus là-dessus; mais nous avons la prédestination, c'est-à-dire la grâce, et beaucoup d'espèces de grâces, avec des divisions et des subdivisions : nous avons la grâce intérieure, la grâce médicinale, la grâce extérieure, la grâce de santé, la grâce coopérante, la grâce suffisante, la grâce congrue, la grâce prévenante et quelques autres grâces sur lesquelles les révérends pères Soto, Tourneli, Molina ont écrit, et très longuement. Lisez encore le docteur en théologie Cajetan, qui est aussi clair que tous ses collègues.

Voltaire, qui aimait la plaisanterie, a défini les effets de la grâce par une comparaison parabolique.

« Le roi de Maroc, Muley-Ismaël, eut, dit-il, cinq cents enfants; il leur donna à dîner à tous, et il leur parla ainsi à la fin du repas :

— « Je suis Muley-Ismaël, qui vous ai engendrés pour ma
« gloire, car je suis fort glorieux. Je vous aime tous tendre-
« ment; j'ai soin de vous, comme une poule couve ses pous-
« sins. Or donc, j'ai décrété qu'un de mes cadets aurait le
« royaume de Tafilet, qu'un autre posséderait à jamais le
« Maroc; et pour mes autres chers enfants, au nombre de
« quatre cent quatre-vingt-dix-huit, j'ordonne qu'on en roue
« la moitié et qu'on brûle le reste; car je suis le seigneur
« Muley-Ismaël. »

LES IMAGES, LE CARÊME, LES CASUISTES

Pendant qu'on disputait sur la grâce, il y avait grand bruit au sujet des images.

Les chrétiens, qui trouvaient d'abord que le cœur était le seul temple digne de Dieu, parce qu'ils étaient pauvres,

avaient bâti Sainte-Sophie de Constantinople, aussitôt qu'ils l'avaient pu, et ils trouvèrent très bon d'avoir de beaux tableaux et de belles statues, dès qu'ils purent les payer.

Les uns prétendaient que le culte des images était idolâtrie, les autres soutenaient que non ; et en dépit du parti de l'opposition, les églises furent décorées de l'image de Dieu le père, portant belle barbe grise ; de celle de son cher fils pendu à un gibet ; et comme on ne savait comment peindre le Saint-Esprit, on en fit un pigeon.

L'empereur Léon, qui n'aimait ni les pigeons, ni les gibets, ni les barbes grises, les supprima de son autorité privée ; mais, en 787, Irène, veuve de Léon, impératrice très chrétienne, qui fit crever les yeux à son fils, rétablit les images qui depuis se sont maintenues ; et c'est à elle que nous devons nos petites vierges, nos petits bons-dieux et nos « agnus dei. »

Pendant qu'on disputait sur tout cela, on disputait encore sur le carême.

Jésus avait dit à ses apôtres : « Prenez ce qu'on vous donnera. » (Saint Luc, chap. X, verset 8.) — Saint Paul avait écrit aux Corinthiens, chap. VIII : « Ce qu'on mange n'est pas ce qui rend agréable à Dieu ; si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. »

Il était difficile de trouver dans ces deux passages l'institution du carême, et bien des gens n'en voulaient pas.

On leur répondit que le carême avait été visiblement institué par Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours dans le désert.

Ils répliquaient que ce jeûne ne coûtait rien à Jésus, qui avait deux natures ; que c'était sûrement la nature divine qui faisait carême, parce qu'il n'est pas de nature humaine qui puisse résister à un jeûne absolu de six semaines.

Malgré les opposants, le carême passa. On mit les mutins à la raison en les brûlant ; et, quand il n'y eut plus de mutins, on permit à tout le monde de faire gras, moyennant une dispense qui se payait et se paye encore très cher à monsieur le curé.

Une fois le carême établi, on se mit à ergoter sur les cas de conscience.

De graves docteurs méditèrent profondément sur le plus ou moins d'énormité des péchés, sur les pénitences plus ou moins graves qui peuvent les expier.

Ils firent de leurs méditations un métier ignoré jusqu'alors ; ce sont ces messieurs qui sont connus sous la dénomination « de casuistes. »

Nous avons vu, au chapitre de la confession, l'abbé Olivier Piquand faire merveille de subtilité pour autoriser le chantage.

Mais l'abbé Piquand n'est qu'un petit garçon auprès des casuistes de l'époque d'Escobar.

Parmi les fins lapins de ce temps, personne n'a montré une expérience aussi consommée en ce genre que le révérend père Sanchez, jésuite. Il avait essayé de tout.

Comme cet ouvrage n'est pas une publication à scandale et comme malgré notre allure plaisante nous tenons à faire avant tout de l'histoire et de la discussion scientifique, nous nous contenterons de reproduire dans leur texte latin quelques-unes des diverses questions que pose ce père Sanchez.

Il demande :

— *Utrum liceat extra vas naturale semen emittere?*

— *De alterâ feminâ cogitare in coïtu cum sua uxore?*

— *Seminare consulto, separatim?*

— *Congredi cum uxore, sine spe seminandi?*

— *Impotentiæ, tactibus et illecebris opitulari?*

— *Se retrahere quando mulier seminavit?*

— *Virgam alibi intromittere, dum in vase debito semen effundat?*

Il discute :

— *Utrum virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto?*

Il y a dans le révérend père Sanchez beaucoup d'autres gentillesses du même genre, et je suis bien fâché de ne pouvoir traduire celles-ci en français.

LES MARTYRS

Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on nous dit, sans rire, que le christianisme, que vous avez vu former pièce à pièce, est scellé du sang des martyrs, morts, selon les livres chrétiens, avant la tenue du premier concile de Nicée.

Or, vous savez ce qu'on a fait depuis ce temps-là.

Apparemment, c'est que le sang des martyrs a tout scellé, par un effet rétroactif.

Voyons un peu ce que c'est que ces martyrs.

Saint Polyeucte s'avise d'entrer dans un temple au moment des sacrifices. Il renverse tout ; il bat le pontife. On le punit, et l'on fit bien.

Un chrétien déchire et foule au pieds publiquement un édit de l'empereur Dioclétien. On le punit, et ses frères en font un saint. — Qu'il soit saint là-haut, à la bonne heure,

puisque tout s'y fait de travers; mais, ici-bas, quand on trouble l'ordre public, on doit être puni.

Nous lisons, dans l'histoire ecclésiastique, que Novatien disputait à Corneille le siège épiscopal de Rome, que Novat disputait à Cyprien celui de Carthage. Les partisans de ces quatre dignes prêtres assassinaient leurs adversaires à la plus grande gloire de Dieu. L'empereur Décius, qui n'aimait pas les assassins, fit punir tous ceux dont on put se saisir ; et les schismatiques des quatre côtés crièrent à la persécution, et leurs enfants crièrent à la persécution, et nos chers abbés crient encore à la persécution, et les bonnes femmes, leur écho, crient encore que Décius, dont elles n'ont pas lu l'histoire, fut un monstre.

Je sais bien qu'on trouve dans la *Légende dorée* par Jacques de Voragine (archevêque de Gênes au XIIIe siècle), des martyrs d'un genre étonnant.

L'auteur sacré y fait jouer un grand rôle à l'empereur Adrien, lequel, selon l'histoire, gouvernait tant bien que mal l'univers connu, et se délassait de ses travaux au milieu d'une cour empressée à lui plaire.

Savez-vous à quoi il s'amuse, dans la *Légende dorée*?

Il fait fendre un chrétien depuis le front jusqu'au bas du ventre; il fait ouvrir le frère de celui-là depuis les épaules jusqu'aux hanches ; il fait rompre vif le troisième frère de ces deux ; il fait percer le quatrième frère à l'estomac ; il fait percer le cœur à un cinquième, égorger le sixième, et fourrer dans la poitrine du septième un paquet d'aiguilles ; enfin, il fait noyer sainte Symphorose, leur maman.

Jacques de Voragine, qui en même temps qu'archevêque était dominicain, ne savait seulement pas qu'aucun de ces supplices n'était en usage chez les Romains; monseigneur Jacques méritait d'être capucin.

Vous trouverez aussi dans la *Légende dorée* qu'Antonin le Pieux fit mourir sainte Félicité et ses sept enfants ; car les grandes saintes ont toujours sept enfants.

Vous trouverez sept vierges d'Ancyre, dont la plus jeune a soixante-neuf ans, être condamnées à être violées par les jeunes gens de la ville; et les jeunes gens de la ville reculant, comme de raison, il reste démontré que Dieu prend soin de la pudicité de ses vierges.

Vous trouverez sainte Perpétue s'ébattant toute nue contre un coquin qui voulait... vous savez bien; et sainte Perpétue, devenue tout à coup homme, et homme vigoureux, rosse son adversaire.

Vous y trouverez saint Symphorien déclaré coupable de

lèse-majesté divine et humaine, quoique les Romains ne connussent pas cette formule-là.

Vous y trouverez un petit bonhomme, nommé saint Romain, à qui l'on coupe la langue et qui jase comme un merle après l'opération.

Vous y trouverez mille et une aventures plus impossibles les unes que les autres.

On objectera peut-être que ce livre n'est pas donné par les prêtres comme ayant l'autorité des évangiles. Soit; mais il n'en est pas moins vrai que c'est dans ce bouquin-là que nos jeunes séminaristes étudient l'histoire (?) des martyrs.

A la liste aussi prodigieuse que fausse de ces martyrs il y a d'ailleurs un témoignage irrécusable à opposer; c'est celui d'Origène, contemporain, et chrétien aussi follement zélé qu'un autre.

Voici ce qu'il dit au livre III de son ouvrage *contre Celse*:

« Il y a eu très peu de martyrs, et encore de loin en loin. Cependant, les chrétiens ne négligent rien pour faire embrasser leur religion à tout le monde; ils courent dans les bourgs, dans les villes, dans les villages. »

Mais, en admettant même (une seconde) que toutes ces fables absurdes soient vraies, qu'est-ce que cela pourrait bien prouver, je vous le demande?

Monsieur le curé, d'une voix solennelle, répondra:

« — La mort des martyrs prouve la vérité de la religion; car on ne meurt pas pour l'erreur. »

Pardon, l'abbé, vous n'y êtes pas. On meurt pour son parti, et non pour la vérité; on meurt parce qu'il y a des imbéciles opiniâtres d'une part, et des barbares de l'autre.

Regardez-vous comme des martyrs les protestants et les juifs, que vous avez charitablement grillés à petit feu?

Regardez-vous comme des martyrs les Osmanlis, qui se sont fait tuer pour conquérir au prophète Mahomet une partie de l'Asie et de l'Afrique?

Pensez-vous que ces gens-là aient cru mourir pour l'erreur?

Les protestants, les juifs, les Turcs, ayant leurs martyrs, en ont fait des saints, de même que les catholiques ont béatifié les leurs.

Toutes les religions ont leurs martyrs et leurs miracles. Il n'est pas un sectateur qui ne défende sa secte au nom de son dieu. Et cela ne réussit à prouver qu'une chose: c'est que partout on trouve les moyens de persuader la canaille et de la faire aboyer, quand les chefs temporels sont canaille eux-mêmes.

Les cléricaux se déchaînent avec fureur contre quelques

empereurs romains qui ont véritablement châtié quelques sujets insolents, perturbateurs et meurtriers.

D'autre part, ils n'ont pas assez d'éloges pour les monstres qui, comme Constantin, ont favorisé leur abominable religion.

Prenez par exemple l'empereur Théodose; en voilà un à qui les écrivains ecclésiastiques prodiguent les adjectifs les plus flatteurs. Saint Jean Chrysostome l'appelle Théodose le pieux, Théodose le clément, Théodose le juste, Théodose le saint, le grand Théodose.

Et qu'a-t-il fait, ce bonhomme-là, pour mériter tous ces titres pompeux?

Les habitants d'Antioche lui demandent une diminution sur l'impôt, et il en fait périr la plus grande partie.

Une autre fois, il fait massacrer quinze mille hommes à Thessalonique.

Et saint Jean Chrysostome ne parle pas de cela! Ce sont des vétilles qui ne valent pas seulement la peine d'être mentionnées!

Mais il appelle Théodose grand, pieux, clément, etc., parce que ledit Théodose était consubstantionnel, c'est-à-dire croyait à la présence réelle, et non à la présence figurée, de Jésus dans l'hostie, et parce que ledit Théodose persécuta vertement les anti-consubstantionnels.

Saint Jean Chrysostome laisse, on le voit, percer son petit bout d'oreille.

HÉRÉSIES A LA DOUZAINE ET AU CENT

Si vous n'aviez vu, cher lecteur, que chaque secte a ses martyrs et ses miracles, si vous n'étiez persuadé que des hommes qui disputent toujours ne disputent pas sur des problèmes de géométrie, ne seriez-vous pas convaincu que ces chrétiens, qui font tant de bruit de leurs martyrs, vivaient entre eux dans la plus entière union?

Mais, hélas! je vous l'ai déjà dit, dès le premier siècle du christianisme, on comptait environ cinquante hérésies ou schismes, et cela au moment où le Saint-Esprit s'était communiqué avec toutes ses lumières et l'abondance de ses grâces, comme dit le catéchisme.

Saint Pierre, reniant Dieu-Jésus, fut le premier schismatique. Saint Paul, refusant de baptiser les Corinthiens, et coupant le prépuce à son disciple, fut le premier hérétique.

C'est sans doute pour cela que cinquante mille malheureux et plus ont été brûlés par la sainte Inquisition, comme atteints et convaincus de judaïsme, ou comme coupables de cette hérésie.

Et notez bien que je ne donne pas tort à l'Inquisition ; car pourquoi ces malheureux-là voulaient-ils s'en tenir à la lettre primitive de la religion ? pourquoi n'acceptaient-ils pas cette chère religion à mesure que messieurs les prêtres l'arrangeaient !

Je vous ai cité comme premiers hérétiques ou schismatiques les Galiléens, les Nazaréens, les disciples de Jean, les Cérinthiens, les Théodosiens, et tant d'autres dont les noms riment à rien.

Il est indubitable que le siège de l'Empire ayant été transporté à Constantinople, l'Eglise grecque avait la suprématie sur toutes les autres, et le patriarche de cette Eglise était de fait et de droit le véritable souverain pontife de la chrétienté.

Les évêques de Rome, autrement dits « papes, » qui profitaient, pour s'agrandir, de l'absence des empereurs, s'agrandirent au point de ne vouloir céder en rien au patriarche de Constantinople.

C'est dans cette capitale, ou dans les villes voisines, que se tenaient les conciles. L'évêque de Rome ne manquait pas d'y envoyer des représentants, que depuis on a appelés des « légats. » Ces représentants étaient plus ou moins impertinents, selon que les circonstances étaient plus ou moins favorables.

Ainsi, au concile de Chalcédoine, tenu en 451, naquirent les divisions qui amenèrent le schisme des deux Eglises, que le Saint-Esprit inspirait alors toutes deux ; ce qu'elles croient fermement encore, chacune en sa faveur. D'autre part, ces deux Eglises se reprochent mutuellement de ne plus être inspirées, ni l'une ni l'autre, par le Saint-Esprit ; et, dame, toutes deux pourraient bien avoir raison.

Les deux Eglises séparées, le patriarche ne ménagea plus le pape, qu'il considérait comme un simple évêque soumis à sa discipline.

Dans le concile convoqué en 680 par Constantin le Barbu, le patriarche condamna le pape Honorius Ier comme coupable d'hérésie monothélite, c'est-à-dire ayant soutenu que Dieu-Jésus n'a qu'une volonté.

Plus tard, l'Eglise grecque excommunia et déposa, par contumace, le pape Nicolas Ier.

L'Eglise romaine, assez forte alors pour disputer le gâteau, se donna le petit plaisir d'anathématiser à son tour l'Eglise grecque, dans un petit concile convoqué dans l'assez petite église de Saint-Jean de Latran.

Vous croyez peut-être que les membres de l'Eglise romaine s'entendirent parfaitement, une fois qu'ayant abandonné

l'Eglise-mère ils eurent constitué leur petite religion à part?
Oh! que nenni!

Le pape Jean XXII fut déclaré hérétique pour avoir assuré que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après la résurrection.

Ce Jean XXII était un franc scélérat, ainsi que nous le verrons plus tard. Mais, enfin, je crois qu'il ne se trompait pas en affirmant qu'il n'y aurait pas de vision béatifique avant la résurrection. Sur ce point, je suis entièrement de son avis. Que la résurrection ait lieu, et j'accorde tout ce que l'on voudra; mais, tant que les morts restent morts, je ne vois pas pourquoi j'aurais la naïveté de croire que leur âme habite dans un monde que jamais aucun vivant n'a aperçu.

Alexandre VI (Borgia) et quelques-uns de ses confrères commirent bien quelques peccadilles; toutefois, on se garda bien de les accuser jamais d'être hérétiques, vu que le vol, le viol, l'empoisonnement, le meurtre, la sodomie et l'inceste ne sont pas des hérésies.

Vous croyez sans doute qu'il n'y a jamais eu qu'un pape à la fois, parce que le Saint-Esprit sait bien qu'il n'en faut nommer qu'un?

Pas du tout.

Plusieurs fois il y eut en même temps trois papes, dont deux sans doute étaient hérétiques et schismatiques, et je ne saurais dire lesquels, parce que j'ignore vraiment qui des trois le Saint-Esprit avait nommé.

Vous croyez peut-être qu'un pape, en possession paisible de la tiare, laissait dormir en paix la cendre de son prédécesseur?

Pas du tout.

Etienne VII fit exhumer Formose et voulut qu'on mutilât son cadavre. Etienne punissait-il Formose du crime d'hérésie, ou en était-il lui-même entaché?

Nous comptons, de compte fait, quarante schismes qui ont souillé la papauté. Des quarante, vingt-sept ont fait couler beaucoup de sang; mais ce n'est pas la faute des vicaires de Dieu, c'est à mon avis la faute de ceux qui veulent bien croire au pape.

Luther et Calvin étaient sans doute de mauvais moines, et un mauvais moine ne saurait être un bon prêtre; mais ils prêchèrent des hommes fatigués du joug papal, et voilà encore deux grandes hérésies dans l'Eglise romaine, toujours conduite par le Saint Esprit.

Un jeune religieux jacobin suisse, nommé Yetzer, était mal avec son prieur; son prieur l'empoisonna dans une hostie saupoudrée d'arsenic. Yetzer, fortement constitué, résista à la violence du poison, et se plaignit à l'évêque de Lausanne. Le saint prélat, indigné qu'un moinillon osât se plaindre de son supérieur, voulut qu'on imposât silence au plaignant en

le suffoquant dans une chemise de soufre. Les Bernois appelèrent du jugement, firent apostasier Yetzer, et apostasièrent avec lui. Encore une hérésie, au grand déplaisir de notre saint père le pape.

Henri VIII d'Angleterre, semblable au roi David, détestait l'adultère; supérieur au roi David, il détestait la fornication. Jamais il ne coucha avec une jolie femme qu'elle ne fût légitimement à lui. Mais il avait un moyen sûr et digne d'un monarque de se défaire de celles dont il était las : il leur faisait couper le cou. Le pape Clément VII, qui avait des différends avec le roi d'Angleterre, ne manqua pas de relever ce qu'avait d'incorrect cette manière de convoler à de nouvelles noces; mais il ne s'attendait point à ce qui arriva : Henri VIII se fit pape d'Angleterre et d'Irlande. Encore une hérésie.

Je ne finirais pas sur la nomenclature des hérésies qui sont toutes consignées dans l'histoire de la religion réformée, dans l'histoire ecclésiastique, etc. ; mais ce qu'il y a de drôle, c'est que tous ces hérétiques-là s'accusent mutuellement d'hérésie.

Et les protestants vont plus loin encore que le pape : ils prétendent qu'il est visiblement l'Antechrist.

Voici comment Voltaire, qui n'était ni protestant ni ultramontain, mais simplement sceptique, définit à peu près l'Antechrist :

« Le Christ a vécu juif, et vous faites brûler les juifs; il a vécu pauvre, et vous êtes riche; il a payé le tribut, et vous exigez des tributs; il a été soumis aux puissants, et vous êtes devenu puissant; il marchait à pied, et vous allez en carrosse; il mangeait tout ce qu'on lui donnait, et vous nous défendez de manger une côtelette le vendredi; il défendait à Pierre de tirer l'épée, et vous avez une armée de plusieurs milliers d'hommes. Donc, faisant tout le contraire de ce que faisait le Christ, vous êtes l'Antechrist. »

C'est un grand impie que ce Voltaire. Seulement, voilà; ce diable d'homme a toujours raison !

Moi, j'avoue que je ne sais pour qui prendre parti, de l'Antechrist ou des hérétiques. Je crois que je resterai neutre, jusqu'à ce qu'il plaise au Saint-Esprit de m'inspirer ; et, s'il a cette bonté, je le supplie surtout d'être d'accord avec lui-même.

En attendant cette inspiration, je trouve très chrétien qu'on persécute les hérétiques, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas de l'avis des plus forts ; car les plus faibles ne persécutent jamais.

Je trouve fort chrétien encore qu'au seul nom d'hérétique on entre en fureur. C'est par là qu'on parvient à fêter le grand saint Barthélemy.

Notre bon roi saint Louis disait à Joinville : « Quand un laïc entend médire de la religion chrétienne, il doit la défendre non seulement de paroles, mais à bonne épée tranchante, et en frapper les médisants à travers le corps, tant qu'elle peut entrer. » (*Ducange*, page 1. Il a remis en français le jargon de Joinville.)

Il est fâcheux que saint Louis détestât plus les infidèles que les médisants de son royaume, à qui il pouvait imposer silence. Il ne fût pas mort de la vérole sur la côte d'Afrique, s'il n'eût été plaider à coups de sabre, devant des gens qui ne le comprenaient point, la cause de Dieu, — qui, du reste, ne l'avait pas chargé de cette mission.

LE CÉLIBAT DES PRÊTRES

A propos d'hérésies, quelle bévue j'allais faire !

J'ai jeté un coup d'œil sur celles qui ne présentent qu'un fatras insipide, où l'on ne trouve pas le mot pour rire, et j'en laissais une bien ridicule, bien drôle, et qui peut nous égayer un peu.

Il y a des gens qui disent :

— Dieu m'a fait un estomac pour digérer, des mains pour saisir les objets, des jambes pour marcher ; et il m'a donné la virilité, afin... que je ne m'en serve pas.

Les apôtres, eux, n'étaient pas de cet avis.

Ils disaient au contraire :

— Dieu m'a donné tous mes membres pour que je m'en serve. S'il m'a créé homme, c'est afin que je fasse œuvre de ma virilité, c'est pour que je contribue à la reproduction de l'espèce humaine.

Et leur précepte était : « Croissez et multipliez. » Et ils faisaient usage de leur virilité, et beaucoup.

Par conséquent, tenir une conduite opposée à celle des apôtres, c'est hérésie, incontestablement.

Or, saint Paul, le grand apôtre du christianisme, ne faisait pas ses petits coups à la sourdine. S'il faisait œuvre de virilité, c'était selon les lois de l'époque et d'une façon légitime.

On sait qu'il fut éperdument amoureux d'une certaine demoiselle Gamaliel et qu'il la manqua ; mais il se maria à une autre, à ce que dit positivement saint Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, livre III).

Le même saint, au livre VII du même livre, nous apprend que le chef des apôtres lui-même, le premier pape, saint Pierre, avait des enfants. Sainte Pétronille, dont on célèbre la fête le 31 mai, était une des filles du fondateur de la religion chrétienne.

Bien mieux, nous lisons dans le Nouveau Testament lui-

même, aux *Actes des Apôtres* (chap. XXI), que les filles de saint Philippe prophétisaient ; ce qui ne prouve pas qu'elles aient réellement prophétisé, mais ce qui prouve que saint Philippe était marié.

Saint Eusèbe (livre III, chapitre 29) dit que saint Nicolas, choisi par les apôtres pour être adjoint à saint Etienne dans l'apostolat, avait une très belle femme, avec laquelle il ne se mortifiait point à la façon du bienheureux Robert d'Arbrissel; — et saint Nicolas avait raison.

Mais, selon l'usage de la plupart des maris qui ont de très belles femmes, saint Nicolas était jaloux de la sienne, et notre saint avait tort ; car cette maladie-là ne remédie à rien.

Les apôtres, qui pensaient comme moi sur le chapitre de la jalousie, le tancèrent vivement.

Contre l'usage des maris jaloux, saint Nicolas amena sa belle femme au milieu de l'assemblée, et, pour faire voir qu'en véritable apôtre il était maître de lui, il dit ces propres paroles à ses confrères :

— Que celui qui la voudra, l'épouse.

Saint Eusèbe ne dit pas que personne prit saint Nicolas au mot. Mais son historiette prouve non seulement que les premiers successeurs des apôtres se mariaient, mais qu'ils étaient sujets à toutes les faiblesses des maris.

Les apôtres entendaient si bien que leurs successeurs se mariassent que Paul écrivait à Tite (chap. I) :

« — Choisissez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfants fidèles, et non accusés de luxure. »

Il donne les mêmes conseils à Timothée (chapitre III, verset 2).

Je trouve dans les *Constitutions apostoliques* (livre IV, chap. Ier), ouvrage très postérieur :

« — L'évêque ne peut avoir qu'une seule épouse, laquelle sera chargée des soins de sa maison. »

Cela démontre du moins que les évêques pouvaient avoir une femme ; une seule, mais une.

Voici comment le clergé fut amené à prendre pour règle le célibat, contrairement à ce qu'avaient dit et fait les apôtres :

Le cléricalisme étant un corps de malfaiteurs étroitement unis entre eux et parfaitement organisés pour l'exploitation des imbéciles, le clergé eut bientôt senti qu'il n'aurait à compter tout à fait sur ses membres que le jour où ils se détacheraient de la société pour être entièrement à l'Eglise, et le clergé sentait bien.

Je pense, comme lui, qu'une femme aimable, de jolis enfants, feraient souvent oublier à un bon curé et le pape et ses bulles, et il faut qu'un curé qui fait bien son métier ressemble à une sentinelle, qu'il ait toujours l'œil et l'oreille au guet,

qu'il ne reconnaisse personne et qu'il suive strictement sa consigne.

C'est d'après ce principe que plusieurs évêques proposèrent au fameux concile de Nicée, en l'an 325, qu'il ne fût plus permis aux prêtres ni aux évêques de coucher avec leurs femmes.

Il y avait à ce concile un évêque de Thèbes, nommé Paphnuce, surnommé le martyr, qui s'opposa vigoureusement à la motion. Il déclara que coucher avec sa femme n'avait rien d'impur, que c'était chasteté, et il ramena le concile à son avis. (Voyez Hermias Sozomène, écrivain religieux, auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, livre Ier ; voyez aussi Socrate le Scolastique, qui continua l'œuvre d'Eusebe de Césarée.)

Le bon saint Paphnuce ne se doutait pas des avantages du célibat. Il n avait pas l'idée des jolies gouvernantes, des dévotes qui se laissent diriger, et d'un tas de moyens innocents d'apaiser certaines ardeurs des sens ; moyens qu'on trouve avec le temps, parce que l'esprit humain fait toujours des progrès.

Et la preuve que les prêtres tiennent à ne pas avoir les charges du mariage, mais à remplir tout de même les fonctions d'hommes, la preuve qu'ils ne renoncent pas aux plaisirs des sens et que leur vœu de chasteté n'est que pour la forme, c'est que le pape qui a institué comme loi canonique le célibat des prêtres, a dans son décret pontifical, « solennellement et expressément défendu aux évêques d'ordonner prêtres des hommes qui ne seraient pas au grand complet. »

Si ce grand complet ne devait servir à rien, il eût été bien plus simple et en même temps bien plus sage de mettre nos abbés dans l'impossibilité de pécher, en les arrangeant comme on faisait des prêtres de Cybèle. Je suis certain que beaucoup de maris seront de cette opinion.

D'abord, ils auraient la voix plus belle, ce qui rendrait le culte plus auguste, plus majestueux : ensuite il n'y aurait plus de scandales, ce qui est quelque chose, et il faut bien le reconnaître, le grand complet a conduit beaucoup de curés en correctionnelle et en cour d'assises (voyez la *Gazette des tribunaux*).

Ainsi, en laissant pour le moment de côté ce qui a rapport aux annales judiciaires, et pour ne citer que l'histoire, il y a bon nombre de papes qui n'auraient pas fait scandale s'ils avaient été diminués à la façon d'Origène et d'Abeilard.

Jean X, par exemple, n'aurait pas cocufié à tire-larigot le marquis de Toscane, dont il aimait extrêmement la femme Théodora. Cette Théodora raffolait, à ce qu'il paraît, des individus au grand complet ; car c'est à ce seul avantage que Jean X dut d'être nommé pape par la protection de ladite Théodora.

Malheureusement pour Sa Sainteté, son avantage en ques-

tion ne fut pas du goût de Marozie, fille de Théodora. Marozie le fit étrangler, et elle mit sur la chaire de saint Pierre Jean XI, fils adultérin qu'elle avait eu du pape Sergius III.

Grégoire VII dut également à ses avantages personnels les faveurs de la comtesse Mathilde. Elle donna au Saint-Père sa personne et ses biens. Ce sont les Etats de la comtesse Mathilde qui ont constitué la plus grande partie des Etats pontificaux. C'est parce qu'un pape a été « aimé pour lui-même », comme on dit, que la papauté a été mise dans ses meubles.

Jean XIII, éprouvant les mêmes velléités amoureuses que Jean X, enleva de Naples une femme nommée Catherine et vécut publiquement avec elle. Toujours la faute du grand complet !

Alexandre VI (Borgia), plus que complet probablement, fit quatre fils et une fille à Rosa Vanozza, dame romaine, mariée à Dominique Arimano. On sait que sa fille Lucrèce, très utile à ses quatre frères, le fut aussi à son papa. Voilà donc un homme que conduisait le Saint-Esprit et qui allait jusqu'à l'inceste.

Paul III s'amusait aussi à confectionner des enfants, dont il faisait ensuite des cardinaux. Il faut bien que tout le monde vive.

Ah ! par exemple, Jules III avait, dit-on, un goût fort extraordinaire : il avait pour maîtresse un joli petit garçon, dont il fit un petit cardinal, ce qui fit beaucoup jaser.

Or, comme la conduite des grands influe beaucoup sur celle des petits, les évêques, les prêtres, les moines et même les moinillons prirent aussi goût au scandale et scandalisèrent si bien qu'on fut enfin sensible au scandale.

Ces messieurs avouaient leurs petites faiblesses, comme une femme mariée convient, sans façon, qu'elle est grosse.

Voltaire cite le testament d'un Crouy, évêque de Cambrai, mort en 1517. Il laisse plusieurs legs à ses bâtards et déclare qu'il tient une somme en réserve pour ceux qu'il espère que Dieu lui fera la grâce de lui donner encore, au cas où il réchapperait de sa maladie.

Je n'ai pas ouï dire qu'aucun évêque des derniers temps ait écrit de testament de ce genre; mais il n'y a pas longues années que l'on voyait des évêques entretenir des danseuses, et on les appelait « prélats de cour. »

Aujourd'hui les évêques, comme Mgr Jean-Baptiste Maret, au lieu de courir les noceuses à la mode, attirent chez eux les petites filles et se passent sur les pauvres enfants toutes leurs ignobles fantaisies. C'est plus économique, mais cela finit toujours par l'intervention de ce « doigt de Dieu laïque, » qui s'appelle le gendarme.

Cependant, il y a toujours eu des esprits de travers qui prennent singulièrement les choses.

Au xe siècle, le prédicateur Maillard disait en chaire : « O madame ! vous qui faites le plaisir de monsieur l'évêque ! si vous demandez comment cet enfant de dix ans a eu un bénéfice, on vous répondra que madame sa mère avait des charmes très appréciés de monsieur l'évêque. »

Le cordelier Menor disait dans un sermon « Et vous mesdames, qui faites à monsieur l'évêque le plaisir que vous savez, et qui dites après : « Oh ! oh ! il fera du bien à mon « fils ; ce sera un des mieux pourvus dans l'Eglise, » etc., etc.

Cette manière de réprimer le scandale était bien aussi scandaleuse que le scandale lui-même ; mais il y a eu et il y aura toujours scandale d'une espèce ou d'une autre, parce Dieu ne peut être représenté que par des hommes, et qu'une tiare, une mitre ou un bonnet carré ne sont pas les éteignoirs des passions.

Une danseuse meurt sans confession ; personne ne sait comment elle est morte ; il n'y a pas de scandale, si tant est que mourir sans se confesser soit scandaleux. Mais le curé le sait, il lui refuse les prières des morts et alors il y a scandale, parce que chacun parle, chacun crie tant en prose qu'en vers.

On dit au curé :

— Si les prières sont utiles aux morts, pourquoi les refusez-vous à cette danseuse, en dépit de la charité qui vous l'ordonne ? Et, si elles ne sont bonnes à rien, pourquoi les vendez-vous aux autres ? Pourquoi les faites-vous payer d'avance, ce qui vous rapproche, à un nouveau point de vue, des usuriers et des filles publiques ? Pourquoi avez-vous un tarif, tant par cierge, tant pour le drap noir uni, tant pour le drap noir galonné, tant par prêtre, tant par chantre, tant par serpent ? Vous croyez donc que les prières ne sont efficaces qu'en raison de ce qu'elles ont été payées ? Comme c'est traiter les pauvres que Dieu-Jésus aimait tant !

— Ah ! répond le curé, je refuse la sépulture par esprit de parti, et je la vends parce qu'il faut que je vive.

— Eh ! parbleu ! lui répliquera-t-on, nous travaillons tous, travaillez aussi. Saint Pierre et saint Paul gagnaient leur pain en faisant des travaux d'aiguille, et saint Pierre et saint Paul vous valaient bien.

LES PROGRÈS DE LA SECTE

Nous voici arrivés au temps présent, à hier, à aujourd'hui, et nous n'avons pas examiné comment cette petite secte

obscure, ignorée à sa naissance, s'est répandue sur une notable partie du globe et y a dominé.

Je sais bien que, lorsqu'on a prouvé la futilité du dogme, le ridicule des cérémonies, il ne reste plus rien à prouver ; mais il peut être curieux d'observer sommairement par quels degrés ont passé les successeurs d'un marchand de maquereaux pour arriver au pouvoir souverain et tenir en tutelle toutes les autres puissances.

On ignore absolument les noms des premiers pasteurs qui gouvernèrent dans l'obscurité, à Rome, l'infime troupeau des chrétiens. Ceux qui soutiennent que saint Pierre fut le premier évêque de Rome, n'ont lu que les œuvres de sainte Thérèse et de la bienheureuse Marie-Alacoque. Qu'ils lisent la première épitre de saint Paul aux Corinthiens; ils verront que dans la première Eglise il n'y avait point de dignités ecclésiastiques.

Cette secte inconnue ou méprisée s'étendait insensiblement.

En prêchant le partage des biens, les apôtres et leurs successeurs s'adressaient à tous les instincts de fainéantise et d'avidité. A cette époque, le peuple croupissait dans l'ignorance; il ne savait pas que la raison, le temps, la bonne politique et surtout la science peuvent seuls résoudre en faveur des déshérités de la nature la grande question sociale.

Tout le monde des malheureux examina la nouvelle doctrine. Les uns, les honnêtes gens, virent dans les apôtres des charlatans comme on en voit malheureusement trop, et méprisant leurs prédications séditieuses, ils pensèrent que le travail, la plus belle des prières, était le meilleur moyen d'améliorer leur sort. Quant aux malhonnêtes, quant aux fainéants, quant à la crapule, tout ce monde adopta avec enthousiasme la religion chrétienne.

Or, comme la canaille n'a rien à perdre et a tout à gagner dans les troubles, nos premiers cléricaux ne manquèrent point d'en susciter. Les chefs de gouvernements, républiques, royaumes ou empires, s'empressèrent dès lors de sévir contre les plus turbulents d'entre les chrétiens. Ils firent bien, mais aussitôt la secte de crier à l'oppression.

Elle se réunit, ses membres s'encouragent, les têtes s'échauffent, l'enthousiasme fait des prosélytes nouveaux, la secte devient redoutable à ses maîtres. Sur ces entrefaites, des rivalités éclatent entre divers empereurs ; la canaille chrétienne s'offre à l'un d'entre eux. S'il triomphe, elle trionphera avec lui. La canaille chrétienne triompha.

Les meneurs des chrétiens, — car il y en a en religion comme en politique, — avaient senti quels avantages ils pouvaient tirer des divisions qui agitaient l'empire romain. Jusqu'alors, ils avaient abhorré la guerre; mais il n'est pas de principe, pas de dogme qui ne soit subordonné à l'intérêt.

Les chrétiens eurent l'habileté de se donner à Constance Chlore : ils combattirent pour Constantin, son fils; ils vainquirent son compétiteur au trône, et ils changèrent la religion de l'empire.

Constantin, empereur malgré les Romains, Constantin chrétien, devait être déserté de tout ce qui ne suivait pas la religion nouvelle. Licinius, son beau-frère, assassiné par lui; Licinien, son neveu, massacré à l'âge de douze ans; Maximien, son beau-père, égorgé à Marseille; son fils Crispus, mis à mort après avoir gagné des batailles; son épouse Fausta, étouffée dans un bain, tous ces meurtres n'empêchèrent pas les chrétiens d'en faire un saint, ce qui prouve assez qu'ils ne valaient pas mieux que lui. Mais ces crimes ajoutèrent à la haine des anciens Romains. Peut-être le désir de se soustraire à l'exécration publique détermina-t-il Constantin à transférer le siège de l'empire à Bysance (aujourd'hui Constantinople); c'est à cette translation que les papes durent leur grandeur.

L'évêque de Rome jetait peut-être déjà les fondements de cette étonnante et ridicule puissance dont s'investirent ses successeurs; mais il n'avait aucune suprématie sur les autres évêques, et il n'avait aucun crédit dans Rome.

Lorsqu'Alaric, chef de barbares, assiégea cette ville en 408, le pape Innocent Ier n'était pas assez puissant pour oser trouver mauvais qu'on sacrifiât aux dieux du Capitole, pour obtenir leur secours contre les Goths En Italie, Jupiter était à cette époque encore plus fort que Dieu-Jésus.

Mais en l'an 452, lorsqu'Attila vint dévaster ces belles contrées, l'empereur envoya le pape Léon Ier et deux personnages consulaires négocier avec Attila. Les papes commençaient à être des personnages.

Ils étaient loin cependant de la splendeur dont brillait le clergé d'Orient. Je juge de la différence par la conduite que tenait, à peu près dans le même temps, un Léontius, évêque de Tripoli, qui relevait du patriarche de Byzance.

Cet évêque Léontius devait son siège à l'impératrice Eusébie : celle-ci ayant désiré le voir, le saint évêque lui fit dire qu'il n'irait point lui rendre visite, à moins qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son caractère épiscopal, qu'elle ne vînt au-devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle ne reçût sa bénédiction en se courbant, et qu'elle ne se tînt debout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir.

Il faut être bien riche pour risquer ainsi de se brouiller avec sa bienfaitrice, et bien puissant pour traiter impunément sa souveraine avec cette grossière impudence.

Aussi, ce ne fut que des siècles après qu'Innocent III fut assez fat pour dire que l'évêque de Rome est le souverain maître de l'univers; que les princes, les magistrats, les évê-

ques n'ont d'autre autorité dans l'Eglise que celle qu'il veut bien leur accorder.

Ce fut plus longtemps après encore que le pape Boniface VIII dit, dans sa bulle *Unum sanctum* : « L'Eglise a deux glaives, l'un temporel, l'autre spirituel; les princes sont et doivent être soumis au dernier, et ils ne peuvent disposer de l'autre que par l'ordre et la volonté du souverain pontife. »

Quel changement depuis le jour où le dieu de ces humbles prêtres avait comparu sans résistance devant un officier de police de Jérusalem !

Mais revenons.

Après le partage du monde connu en deux empires, les papes ménagèrent longtemps les empereurs d'Occident; ces prélats n'étaient pas encore assez forts pour être impertinents.

C'est de l'empereur qu'ils recevaient la dignité pontificale, c'est à l'empereur qu'ils étaient soumis, c'est l'empereur qui les protégeait contre leurs ennemis, et ils n'en manquaient pas.

Pepin leur donna quelques terres de l'exarchat de Ravenne. Charlemagne leur avait donné la Sicile, la Corse et la Sardaigne. Il n'y avait qu'un petit cas de nullité dans cette donation ; c'est que rien de tout cela n'appartenait à Charlemagne. Mais les papes prenaient toujours, vu que saint Paul a dit aux Corinthiens (chap. IX) : « N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens, et de mener avec nous une femme ? » Ce mot de saint Paul n'a pas un rapport très direct à la chose; aussi, on l'appuie d'un autre « dictum » de Jésus à ses apôtres : « Prenez ce qu'on vous donnera. »

Cet autre mot ne signifie pas : « Prenez des objets volés; » mais il ne veut pas dire non plus qu'il ne faut pas les accepter. Ainsi, les papes ont pu prendre en toute sûreté de conscience. Quelle belle chose qu'une conscience de prêtre !

L'appétit vient en mangeant.

Adrien Ier fit valoir une donation de Constantin, qui faisait présent, à l'Eglise, de Rome et d'une portion de l'Italie.

Et ce qui prouve incontestablement l'authenticité de cette pièce, exhibée si tard, si tard, c'est qu'il fut défendu d'en douter, à peine d'être déclaré hérétique, et cette déclaration-là vous menait loin.

Les successeurs d'Adrien s'occupèrent constamment du soin d'étendre le patrimoine de saint Pierre, — lequel ne posséda jamais en propre que ses filets; — c'est sans doute en vertu de ces filets que les papes ont prétendu depuis à l'empire des mers.

Henri III, empereur, donna à l'Eglise le duché de Bénévent, qui ne lui appartenait pas plus que la Sicile à Charlemagne.

Le duc régnant était le plus faible, et le pape, qui avait toujours présent à l'esprit le « prenez ce qu'on vous donnera, » s'accommoda de Bénévent.

La malheureuse Jeanne de Naples fut obligée de vendre à l'Eglise le comtat d'Avignon. L'Eglise acheta, mais ne paya point, en vertu du principe de l'apôtre Paul : « N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens? »

Grégoire VII hérita de la princesse Mathilde, sa douce amie, en vertu d'un testament par lequel elle abandonnait tout à l'Eglise, pour le salut de son âme et celui de ses parents décédés.

Il est assez drôle que Mathilde dépouillât ses parents vivants, pour le bien de ses parents morts; mais il était par contre tout simple que le pape acceptât, parce que rien n'est respectable comme la volonté d'un mourant.

Alexandre VI enrichit considérablement le saint-siège.

Bologne, Rimini, Faënza, Pérouse, Ostie, Forli, Urbin, furent escamotés à leurs propriétaires à l'aide de procédés un peu extraordinaires en vérité : la perfidie, l'empoisonnement, l'assassinat ne sont pas prescrits par l'Evangile; mais aussi l'Evangile ne défend rien de tout cela au pape, et il est dans les droits de l'homme de faire tout ce que la loi ne défend pas.

Au reste, pour tout arranger, Alexandre VI donnait des indulgences, *in articulo mortis*, à ceux qu'il expédiait dans l'autre monde. Comment, après cela, lui aurait-on gardé rancune? Il était impossible de mieux se conduire.

Jules II ajouta, par des moyens plus doux, à la puissance temporelle des papes; et lorsqu'on règne par la force et par l'opinion, il n'est pas de bornes où l'on doive s'arrêter.

Comme les propriétés territoriales dépendent de mille cas fortuits que la prudence humaine ne peut prévoir ni éviter, il est bon de joindre au produit des terres, qu'on peut perdre, un revenu certain; et c'est encore ce que firent les papes.

En prenant à droite et à gauche, ils lisaient les auteurs sacrés, et même les profanes.

Il trouvèrent que les prêtres égyptiens avaient toujours joui des dîmes, et étaient exempts de toute charge publique.

Il était difficile de faire valoir l'exemple des prêtres païens en faveur de ceux du vrai Dieu; mais on trouva que Moïse, Egyptien lui-même, avait adopté l'usage commode des ministres du dieu Apis. Moïse n'était pas prêtre, et cette autorité pouvait donc être récusable; mais Aaron, son frère, était premier pontife, et lui et ses lévites jouissaient de la dîme.

Or, les papes, qui détestent les Juifs, sont de la sorte incontestablement les successeurs du juif Aaron.

Au surplus, Innocent II pria le Saint-Esprit de déclarer,

au concile de Latran, en 1139, que les dîmes sont de droit divin.

Le Saint-Esprit, qui s'intéresse au bien-être des ecclésiastiques, fit plus qu'on ne lui demandait; il déclara en outre que tous les laïques qui posséderaient des dîmes seraient excommuniés de droit.

A ce droit de dîmes, on joignit le droit d'annates, le droit d'indulgences, le droit de dispenses.

Jean XXII ajouta à tous ces droits le droit de crime. Pour quatre livres tournois un laïque pouvait coucher avec sa mère ou avec sa sœur.

Le père et la fille payaient plus cher; mais ils pouvaient s'amuser chrétiennement en payant au saint-père dix-huit livres tournois.

Un diacre pouvait assassiner pour douze livres.

L'abbé, l'évêque, plus riches, n'avaient le droit de poignarder leur homme que pour la somme de trois cents livres.

Pour quelque argent on pouvait faire un petit monstre à sa chèvre et gagner honnêtement sa vie en le montrant.

On payait, et on allait pécher après. Joinville nous apprend que le cardinal de Lorraine avait une indulgence qui lui remettait d'avance, et à douze personnes de sa suite, trois péchés à leur choix.

Pour percevoir tranquillement de pareils impôts, il fallait, — on le conçoit sans peine, — que la soumission des esprits allât jusqu'à l'aveuglement; et cet aveuglement était tel que personne ne doutait que le pape n'eût les clefs du paradis, et bien des gens le croient encore.

Idée burlesque, difficile à expliquer; car par paradis on entend le ciel; et les étoiles fixes, et les planètes ne sont certainement pas le ciel. Si par le ciel on entend l'espace dans lequel roulent les globes, il y a erreur tout de même; car où il n'y a rien de solide, il n'y a pas de portes, et par suite, point de clefs.

Si on suppose un paradis matériel, situé on ne sait où, il y a erreur encore, il y a erreur toujours; car des âmes n'ont pas besoin qu'on leur ouvre la porte; elles passent fort bien par le trou de la serrure.

C'est pourtant avec ces fameuses clefs qu'on a mené le genre humain par le bout du nez.

La preuve essentielle en France de la puissance spirituelle du pape, c'est que Jésus a dit à Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église. »

Il ne serait pas étonnant que Dieu-Jésus, qui chantait des chansons assez légères, fit aussi des jeux de mots. Mais celui-ci est évidemment de la composition d'un prêtre français; car Pierre, nom propre, est en italien Pietro, en espagnol Pedro, en anglais et en flamand Peter; et ni Pietro, ni Pedro, ni

Peter ne signifient caillou. Seulement, allez dire à une dévote que Jésus n'a pas dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » et tâchez de vous en tirer avec un œil de reste.

Pendant qu'on menait la canaille et qu'on lui extorquait de l'argent avec des mots, on cherchait à miner l'autorité des souverains et à étendre la sienne sur tout le monde chrétien.

Hildebrand, né dans la condition la plus vile, et parvenu au pontificat par ses menées comme tant d'autres, cet Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII, ôta véritablement la ville de Rome aux empereurs d'Occident.

Il s'attribua exclusivement le titre de pape, que partageaient avec lui les évêques ; il fut le premier pontife souverain.

Pour se maintenir, il excita des troubles de tous les côtés, et parvint à mettre l'Europe en feu.

La nuit dans les bras de sa Mathilde, le matin fabriquant son Dieu, combattant le soir le pot en tête et la dague à la main, il se comparait à Booz couchant avec Ruth, à Moïse voyant le Seigneur, lui parlant et le touchant dans le buisson de feu, à saint Pierre coupant l'oreille à Malchus ; et on lui trouva une ressemblance si parfaite avec ces trois hommes divins, qu'il fut saint de la façon de Benoît XIII.

On composa même un office de saint Grégoire. C'est bien dommage que Mandrin ait été laïque ! nous aurions peut-être l'office de saint Mandrin.

C'est beaucoup d'être souverain et de traiter ses anciens maîtres comme ses égaux; mais le lieutenant général de Dieu peut-il n'être pas indigné de cette égalité ?

Au début, les premiers papes se prosternaient devant les empereurs ; puis, ils ne se prosternèrent plus ; enfin, Adrien Ier exigea qu'on lui baisât les pieds en paraissant devant lui.

Cet acte était avilissant ; mais on voulait bien n'y voir qu'un simple cérémonial.

Le croiriez-vous ? le représentant de ce Dieu si pauvre ne fut pas satisfait d'être souverain et de se faire baiser les pieds !

L'ambition des papes vous choque; vous trouvez extraordinaire, vous trouvez mauvais qu'ils soient souverains ? Que vous êtes bon ! Les Japonais n'ont-ils pas été gouvernés pendant dix-huit cents ans par leur daïris ou souverains pontifes ? Les brahmanes n'ont-ils pas régné dans l'Inde, au nom de leur Dieu Brahma ? Numa Pompilius, qui avait des conférences avec la nymphe Égérie et qui ne parlait que de la part des dieux, n'était-il pas roi et pontife ? Les druides ne gouvernaient-ils pas les Celtes ? Mahomet et les califes, ses successeurs, n'ont-ils pas soumis et gouverné une partie de la

terre? De nos jours, le czar n'est-il pas le chef de l'Eglise russe?

Vous me direz que ces gens-là sont des païens ou des hérétiques, et que ce n'est pas chez eux que le pape doit chercher des exemples. Ma foi, on en prend partout, quand ils sont agréables à suivre.

— A bas les païens! crie la papauté; mais faisons comme eux. Ayons à la fois la souveraineté spirituelle et la souveraineté temporelle.

Félicitons-nous donc de ce que la théocratie n'est point universelle; les hommes sont si faciles à persuader, si aisés à mener, si bêtes quand on leur parle au nom de Dieu!

Les papes sont tellement convaincus de cette vérité que, maîtres de l'esprit des peuples, ils n'ont pas balancé à leur dicter leurs lois; le langage qu'ils ont tenu au nom de Dieu est précisément le langage du diable.

De même que Satan disait à Jésus-Christ: « *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*, » de même ils ont dit aux monarques: « Je te livrerai tous tes sujets pieds et poings liés si tu te prosternes devant moi. »

Il n'est pas beau, n'est-ce pas? pour un pape d'emprunter le langage du diable. Mais qu'importe, pourvu que les souverains obéissent!...

Résistent-ils? le royaume en interdit, les sujets déliés du serment de fidélité, la guerre civile, et, si tout cela ne suffit pas, le poignard.

Depuis Philippe Ier jusqu'à Louis VIII, tous les rois de France ont été excommuniés; tous les empereurs d'Allemagne l'ont été, depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière. Plusieurs rois d'Angleterre ont été frappés de la fulmination papale, qui n'est rien en elle-même, et qui est tout quand les sujets sont de vrais chrétiens, ne connaissant que leur Dieu méchant, cruel, perfide, et s'efforçant de lui ressembler.

Rappelons-nous un malheureux roi de France qui avait épousé sa cousine, avec dispense du marchand de dispenses.

L'inclination et le bien de l'État unissaient également Robert à Berthe. Grégoire V osa imposer au roi une pénitence de sept ans; il lui ordonna de quitter sa femme enceinte; il excommunia les évêques qui avaient béni ce mariage ou qui y avaient simplement assisté.

Toute la France se tut et abandonna lâchement son chef. Trois domestiques lui restèrent fidèles; mais ils lui présentaient ses aliments au bout d'une longue pièce de bois; ils purifiaient par le feu ce qu'il avait touché.

Sa femme, sa cousine, son amie, tourmentée pendant sa grossesse par la crainte de l'enfer, qu'on lui montrait ouvert sous ses pas, accoucha d'un monstre, et on eut la cruauté de le présenter à sa mère dans un plat d'argent.

Pardon! j'avais toujours promis d'être gai, et je cède un

moment à mon indignation; mais quel Dieu que le Dieu qu'il faut que je reconnaisse dans un semblable vicaire !

Ce fut encore en vertu de l'excommunication que Raymond de Toulouse fut dépouillé de ses biens au concile de Saint-Jean-de-Latran, en 1215. Innocent III abusa du Saint-Esprit et traita en son nom avec ignominie le malheureux à qui il ôtait tout.

En 1245, au concile de Lyon, Innocent IV excommunia Frédéric II, le déposa et lui interdit le feu et l'eau.

Au concile de 1179, Alexandre III avait donné la préséance sur les évêques aux cardinaux, qui n'étaient rien dans la hiérarchie ecclésiastique; au concile de Lyon, Innocent IV leur donna un chapeau rouge en signe de la guerre d'extermination qu'il voulait faire, et qu'il voulait qu'ils fissent à l'empereur. — Voilà donc le chapeau rouge des cardinaux qui a une signification sanglante. — Cette guerre papale amena la destruction de la maison de Souabe et trente ans d'anarchie en Allemagne.

Quand l'insolence est portée impunément à ce point, s'étonnera-t-on que l'insolent se décore d'une triple couronne, et se déclare hautement le supérieur des rois ?

Cependant, ces pontifes qui foulaient les souverains aux pieds n'étaient pas constamment heureux.

Tous ceux qui pouvaient soudoyer un parti voulaient être papes.

A diverses époques, Dieu faisait pleuvoir des papes, comme il lui plaît parfois de faire pleuvoir des pierres qui écrasent le genre humain.

Et, si j'écrivais l'histoire, je ferais celle de vingt guerres de papes contre papes, d'évêques contre évêques; je rapporterais les crimes qui délivraient les prétendants de leurs compétiteurs.

O Jésus ! Jésus ! pourquoi es-tu né ? ou pourquoi de ton cadavre a-t-on fait un vampire ?

Il y avait des gens que l'excommunication ne persuadait pas. Ces gens-là parlaient. Il fallut trouver un saint moyen de les réduire au silence

On imagina l'Inquisition.

Rien de sacré, rien d'incontestable, rien d'aussi ancien que l'institution de ce tribunal. Dieu lui-même l'institua, selon Louis de Paramo, par ces paroles : « *Adam, ubi es ?* »

Louis de Paramo prétend que, sans cette citation, la procédure de Dieu contre Adam eût été nulle, parce que tout procès commence par une assignation.

Selon Paramo, les habits de peau dont se couvrirent Adam et Eve sont le modèle du *San-Bénito*, vêtement avec lequel on menait les condamnés de l'inquisition au supplice.

Selon Paramo, Adam perdit, après sa chute, le paradis ter-

restre, c'est-à-dire tous ses immeubles; et c'est de ce précédent que le Saint-Office s'autorisa pour confisquer les biens de ceux qu'il condamnait.

Paramo assure que c'est une action très louable de brûler des hérétiques, vu qu'en faisant cela on imite Dieu lui-même. Dieu brûla les habitants de Sodome, qui se trompaient de chemin. Or, qu'est ce qu'être hérétique? c'est prendre une fausse route. Au bûcher donc les hérétiques!

Paramo fait le dénombrement très exact de ceux que la très sainte Inquisition avait fait brûler en 1589, année où ce saint homme écrivait. Il avoue, à son grand regret, qu'il n'y a pas encore cent mille héritiques livrés aux flammes. C'est un drôle de corps que ce Paramo!

Vous ne savez pas comment la très sainte Inquisition s'établit en Portugal?

Paramo nous l'apprend encore.

Un coquin, nommé Savédra, trouvait très commode de se faire passer pour le légat du pape; il jouait d'ailleurs ce rôle à merveille.

Il avait partout bonne table, recevait de l'argent et des honneurs, et, pour avoir tout cela, il ne lui fallait qu'une jaquette rouge qu'on se procure à peu de frais.

Savédra, suivi de quelques coquins de son espèce, en soutane noire et en rabat, arriva à Lisbonne, et se présenta effrontément au roi Jean III.

Le roi Jean III fut très étonné que le pape Paul IV lui ait envoyé, sans l'en prévenir, un légat chargé d'établir le Saint-Office dans ses Etats.

Mais comme le roi Jean savait bien que le serviteur des serviteurs de Dieu ne se pique pas de politesse envers les rois, et que la mauvaise humeur de l'homme à la triple couronne avait toujours des suites fâcheuses, il se garda bien de déranger l'Eminence Savédra de ses fonctions, et il fit partir secrètement un courrier pour Rome.

Avant que ce courrier fût de retour à Lisbonne, l'Éminence Savédra avait fait brûler deux cents personnes et volé deux cent mille écus.

Maintenant on objectera peut-être que j'ai tort de faire peser sur l'Eglise les crimes de Savédra, puisque Savédra était un sinistre farceur qui agissait hors de l'autorité pontificale et qui n'était même pas prêtre.

Possible!... mais le pape Paul VI l'était, n'est-ce pas? et il ratifia tout ce que Savédra avait fait. On destitua le faux légat, mais on conserva son œuvre. Ce qui avait été bon à prendre pour l'un fut bon a garder pour l'autre.

Et afin que l'on ne conteste pas l'authenticité de cette histoire que je viens de reproduire d'après Louis de Paramo, disons ce qu'était ce dernier. C'est un théologien espagnol,

archidiacre et chanoine de Léon, qui vivait au XVIe siècle, qui exerça lui-même les fonctions de grand inquisiteur, et qui a écrit un livre volumineux intitulé : *De l'origine et des progrès de la Sainte Inquisition, de sa dignité et de son utilité.* Vous voyez que le pèlerin n'est pas un adversaire de cette institution abominable.

Tout était du ressort de l'Inquisition, jusqu'à l'astronomie. Il paraît difficile de trouver des hérésies dans les raisonnements qu'on fait sur les corps célestes. Mais on en trouve où l'on veut.

L'inquisition s'empara de Galilée, qui avait prouvé que le soleil est fixe et que les planètes tournent autour de lui.

On lui démontra qu'il est évident que c'est le soleil qui marche, puisque Josué l'arrêta.

Galilée pouvait répondre, dit Voltaire, que c'est depuis ce temps-là qu'il ne marche plus.

Quoi qu'il en soit, Galilée fut mis au pain et à l'eau ; on lui fit dire régulièrement son rosaire, pratique utile et très instructive.

S'il n'eût pas été fortement protégé par le duc de Toscane, il aurait été brûlé pour avoir eu raison, parce qu'avoir raison, c'est être hérétique.

J'avoue que l'Inquisition s'est fort adoucie depuis que les yeux se sont ouverts. Il lui a fallu disparaître. — Je sais bien qu'un pape qui s'aviserait aujourd'hui de mettre un Etat en interdit se ferait rire au nez.

C'est pour avoir excommunié Victor-Emmanuel, roi très populaire, que le pape Pie IX s'est attiré le mépris de la nation italienne toute entière. Une excommunication a été la cause de la chute du pouvoir temporel, puisque pas un citoyen de Rome même ne s'est levé pour défendre la papauté contre les troupes de Victor-Emmanuel. L'armée italienne a été accueillie en libératrice, et l'on peut dire aujourd'hui que, le vicaire du Christ n'étant plus que le souverain des âmes, il n'est plus rien ; c'est la fin de la papauté.

L'excommunication maintenant est ridicule au suprême degré. Néanmoins l'Eglise l'emploie de temps en temps contre les écrivains et l'applique d'une façon permanente contre les sorciers et les comédiens.

Les écrivains ne s'en soucient guère.

Quand aux sorciers, il y a longtemps qu'il n'y en a plus. A leur égard, l'excommunication n'a lieu que pour nous entretenir dans l'habitude du mot.

Pour ce qui est des comédiens, c'est autre chose ; l'excommunication les frappe réellement, et je suis forcé de convenir qu'elle est établie d'après une autorité respectable.

Tertullien a écrit sur les spectacles un livre qu'aucun co-

médien n'a jamais lu et qu'ils devraient pourtant lire tous; car il me semble qu'on doit être bien aisé de savoir pourquoi l'on est damné

Tertullien dit que le diable élève les acteurs sur des brodequins, pour donner un démenti à Jésus-Christ, qui assure que personne ne peut ajouter une coudée à sa taille.

Que voilà une belle raison ! C'est une idée precieuse que celle de Tertullien, et qui justifie du reste la sévérité de l'Eglise.

Cependant, en théologie, il y a toujours deux manières de voir les choses, parce que rien n'est clair comme la théologie. Or, je soutiens que, loin d'excommunier les comédiens, on devrait les béatifier, et j'ai aussi une autorité respectable en faveur de la béatification ; c'est celle de saint Grégoire de Nazianze, qui vaut bien Tertullien.

Ce saint Gregoire, en effet, s'il faut en croire les bons curés qui ont écrit l'histoire de sa vie, institua un théâtre. Il composait les pièces qu'on y jouait, et il montra quelquefois du talent.

Ses acteurs étaient ses disciples, et ils partageaient la sainteté du maître, dont ils répétaient saintement les saintes tirades.

Nos comédiens sont donc les successeurs des comédiens de saint Grégoire. Pourquoi ne partageraient-ils pas le paradis avec eux ?

Quoi qu'il en soit, les prêtres qui excommunient les comédiens sont les premiers à les inviter à venir dans leurs églises à la grand'messe quand ils pensent que l'éclat de leur voix pourra faire faire recette à la paroisse.

Richelieu, qui était cardinal, a écrit des tragédies et les a fait représenter. Il se mettait donc en contradiction avec les principes immuables de l'Eglise !

Ah ! c'est sans doute que ces célèbres principes immuables sont laissés de côté par nos calotins, quand il s'agit pour eux de satisfaire leur amour-propre ou leurs intérêts.

Mais nous voici loin de notre sujet, grâce à l'excommunication.

Les papes ayant établi leur empire sur toute la chrétienté, voulurent étendre la chrétienté sur toute la terre. Ils n'avaient que ce moyen-là de se faire baiser les pieds par les princes qui n'ont pas le bonheur de croire en Dieu-Jésus.

Ils prêchèrent des croisades, et les chrétiens partirent en foule pour aller se faire tuer ou mourir de la peste en Syrie, en Egypte, en Palestine.

Ces preux guerriers n'oubliaient pas de donner, avant de partir, leurs biens aux moines. Avouez que ce n'était pas mal trouvé, ce truc de croisades.

Etre parvenu à fanatiser les gens au point qu'ils s'expa-

triaient et allaient se battre au diable pour le bon Dieu, et leur faire donner par-dessus le marché tous leurs biens sous prétexte qu'ayant mille chances de ne pas revenir de l'expédition, leurs propriétés ne leur étaient plus nécessaires, c'est un comble.

De l'habitude des croisades contre les infidèles, il était aisé de passer à celle des croisades contre les hérétiques.

Un prince qui avait déplu au pape, était par ce seul fait hérétique, et rien ne se trouve aussi facilement qu'une hérésie.

Voltaire en découvre au moins trois ou quatre dans l'*Oraison dominicale,* qui est cependant la prière par excellence.

« Notre père qui êtes aux cieux... » Hein! *qui êtes aux cieux* ?... Dieu est partout, s'il vous plaît. Ainsi, hérésie.

« Que votre volonté soit faite... » Depuis quand vouloir et faire ne sont plus pour Dieu la même chose? Encore une hérésie.

Et ce passage : « *Et ne nos inducas in tentationem,* » qui veut dire : « Ne nous induisez point en tentation... » Comment! on prie Dieu de ne pas induire ses fidèles en tentation? voilà Dieu auteur du mal, Dieu véritable Satan ?... Impiété! blasphème! hérésie!

Lorsque le prince qu'on voulait perdre était convaincu d'hérésie, on ameutait contre lui ceux qui espéraient piller ses Etats, et ceux à qui on les promettait.

On égorgeait ses sujets, et les fidèles qui se faisaient tuer dans ces saintes opérations, mourraient chargés d'indulgences dont ils faisaient beaucoup de cas.

Quand le prince hérétique se défendait vigoureusement, on ranimait le courage des assaillants en leur rappelant l'exemple de saint Cyrille, qui, seul avec ses moines, voulut faire à Alexandrie une révolution qu'il devait commencer par l'assassinat d'Oreste, gouverneur de la ville.

Quand le prince hérétique était vaincu, on excitait les vainqueurs à ne faire de quartier à personne, à l'exemple de saint Cyrille, qui égorgea la belle, la savante, la vertueuse Hypatie, qui mit son corps en pièces, et qui en traîna les lambeaux par les rues.

Nos soldats chrétiens allaient plus loin encore que saint Cyrille. Avant d'égorger une belle femme, ils s'offraient le catholique plaisir de la violer.

Il y avait en France un parti très fort, plus qu'hérétique, car il était calviniste.

Ce parti avait souvent alarmé la cour et traité avec elle d'égal à égal.

Les calvinistes étaient toujours sur leurs gardes. Il n'était pas aisé de s'en défaire : les prêtres arrangèrent cela.

Ils mettaient sans cesse sous les yeux des catholiques, élevés

par eux dans la haine des huguenots, Aod massacrant le roi Eglon, Samuel massacrant le roi Agag sans égard aux traités; le grand-prêtre Joad assassinant sa reine, Judith coupant la tête de l'homme à qui elle venait de prodiguer ses faveurs.

Ces images sinistres échauffaient les imaginations; ces crimes consacrés encourageaient aux crimes.

On se servait encore utilement de ce passage de la *Genèse* : « Lorsque le Seigneur vous aura livré les nations, égorgez tout sans épargner un seul homme, et n'ayant pitié de personne. »

Or, ce fut une nuit qui précédait le jour de la Saint-Barthélemy que le Seigneur livra les calvinistes de Paris à leurs frères les catholiques, qui suivirent à la lettre le précepte de la *Genèse*.

En commémoration de cette belle nuit, le pape fit faire des réjouissances à Rome, et cela devait être.

Un Génois trouva un nouveau monde, découverte si funeste à ses habitants, et même à ses vainqueurs.

Alors, le ciel ne fut plus une voûte de cristal, et au hasard de ne savoir où mettre le paradis, le pape convint que les cieux entourent la terre.

Mais voici la conséquence qu'il en tira : « J'ai les clefs du ciel quel qu'il soit. Or, le ciel entoure la terre. Donc, il serait absurde de penser que je sois le maître du contenant sans l'être du contenu. Ainsi, le nouveau monde est à moi, je veux bien vous laisser de l'autre ce que je n'ai pu vous prendre.

Cette logique ne paraissait pas convaincante.

Le pape reprenait : « Il est dit dans saint Augustin, lettre 153e : « Le monde entier appartient aux fidèles, et les « infidèles n'en possèdent rien légitimement. » Or, je suis « fidèle ! » ajoutait le pape.

» — Mais nous le sommes aussi ! » répondaient Ferdinand et Isabelle, rois d'Espagnes, monarques très catholiques.

« — Eh bien ! répliquait le pape, vous aurez la terre, et moi, les fruits, parce que saint Augustin dit dans sa 93e épître; « Tout appartient de droit divin au juste, d'après le passage « du psaume, *Le juste mangera le fruit du travail de « l'impie.* » Or, les Américains sont des impies, et ce n'est pas vous qui êtes juste; c'est moi, puisque je vous absous de vos péchés, et que je vous bénis tous les jours. »

La querelle s'échauffait.

Le roi et la reine d'Espagne ne voulaient pas faire de conquêtes pour le pape; ils allaient renoncer à l'entreprise, et les pauvres Péruviens étaient sauvés.

Le pape voulut bien se borner, en Amérique, à l'exercice du pouvoir spirituel, et il chargea les vaisseaux espagnols d'inquisiteurs et de missionnaires.

Les inquisiteurs et des missionnaires firent si bien qu'en

peu d'années douze millions d'hommes disparurent de la surface du globe ; et certainement le Seigneur dut être très satisfait d'une conduite aussi conforme à ses principes.

Car le Seigneur dit :

« Tu gouverneras avec une verge de fer toutes les nations que tu nous soumettras ; tu les briseras comme le potier brise un vase. (Psaume II.)

« Tu briseras les dents des pécheurs. (Psaume III.)

« Dieu brisera leurs dents dans leur bouche. Il mettra leurs maxillaires en poudre. Ils deviendront à rien, comme de l'eau ; car il a tendu son arc pour les abattre. Ils seront engloutis tout vivants dans sa colère, avant d'attendre que les épines soient aussi hautes qu'un prunier. (Psaume LVII.)

« Les nations viendront le soir, affamées comme des chiens ; et toi, Seigneur, tu te moqueras d'elles, et tu les réduiras à rien. (Psaume LVIII.)

« Bienheureux celui qui prendra les petits enfants de l'impie, et qui les écrasera contre la pierre. (Psaume CXXXVI.) »

Le style du roi-prophète n'est pas brillant, mais il est de nature à ne pas trop rassurer ceux que le clergé désigne sous le nom d'impies.

Pendant que les missionnaires et les inquisiteurs travaillaient en grand en Amérique, leurs confrères d'Europe, émerveillés, s'agitaient en tous sens pour ramener, par-ci par-là, quelque huguenot à l'Eglise romaine, hors de laquelle il n'y a pas de salut.

Ils se lassèrent de ces conversions, rares et sans éclat, qui ne font pas honneur à l'ordre.

Les jésuites, toujours jaloux d'éclipser les autres sociétés monacales, imaginèrent d'aller convertir la Chine et le Japon.

Les jésuites avaient de l'esprit, des connaissances ; ils étaient insinuants : ils plurent à l'empereur de la Chine, et parvinrent en peu de temps à obtenir sa faveur.

Ils s'en servirent pour exciter des divisions cruelles dans la famille impériale. Ils avaient converti trois princes qui ne voulaient plus obéir à leur père ; ils avaient fait des prosélytes parmi le peuple.

L'empereur prévit des troubles prochains, et ses affaires avaient toujours très bien marché avant l'arrivée de Dieu-Jésus et de ses prêtres.

Il fut assez ferme pour les congédier tous ensemble et assez poli pour mettre des égards dans leur expulsion.

Cette modération de l'empereur Yontchin est d'autant plus remarquable qu'il n'ignorait pas que d'autres jésuites, fidèles au précepte catholique *Compelle intrare* (forcer les gens à entrer dans la religion chrétienne), avaient fait au Japon ce que ceux-ci se proposaient vraisemblablement de faire à la Chine.

Il y avait au Japon douze sectes qui vivaient dans l'union; le christianisme devint la treizième.

Bientôt les chrétiens voulurent dominer au Japon comme partout. Ils eurent quelques démêlés avec un grand de l'Etat; on les humilia. Ils n'étaient pas les plus forts; ils demandèrent pardon; on leur pardonna.

La vengeance, dit-on, est le plaisir des dieux; les représentants des dieux peuvent donc aussi aimer la vengeance. Nos missionnaires conspirèrent contre le gouvernement.

Les Hollandais prirent un vaisseau espagnol et y trouvèrent des lettres du consul d'Espagne au Japon, par lesquelles il ne demandait que quelques vaisseaux pour aider les fidèles à s'emparer du pays.

Les Hollandais portèrent cette lettre aux magistrats. On arrêta le consul; on lui fit son procès et on le brûla.

Les disciples des jésuites voulurent venger leur frère. Ils prirent les armes au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse, qui ne finit que par l'extermination du dernier chrétien.

C'est une si belle chose, le titre de chrétien, qu'on peut l'acheter par les plus grands sacrifices.

Cependant, si l'on veut que le christianisme dure, il ne faut pas égorger tous les hommes, et on y a été quelquefois d'un train à faire croire que bientôt il n'en resterait plus.

Voltaire, qui avait beaucoup lu, et qui avait de la mémoire, a fait le compte de ceux qui sont morts pour la gloire de Dieu, et il n'en trouve que *neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents*, en réduisant avec bonne foi d'un tiers, d'une moitié ou de deux tiers, les rapports des historiens qui peuvent être exagérateurs.

Neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents individus immolés en l'honneur du Dieu des calotins, cela vous paraît impossible?

Eh bien, je vais vous mettre sous les yeux un abrégé du compte de Voltaire.

L'an 251, Novatien disputait la papauté au prêtre Corneille. Dans le même temps, Cyprien et un autre prêtre nommé Novat, qui avait tué sa femme à coups de pied dans le ventre, se disputaient l'épiscopat de Carthage. Les chrétiens des quatre partis se battirent, et il y a grande modération en réduisant le nombre des morts à deux cents. Ci : 200

L'an 313, les chrétiens assassinent le fils de l'empereur Galère; ils assassinent un enfant de huit ans, fils de l'empereur Maximin, et une fille du même empereur, agée de sept ans; l'impératrice, leur mère, fut arrachée de son palais et traînée avec ses femmes par les rues d'An-

A reporter. . . 200

Report. . . 200

tioche, et l'impératrice, ses enfants et ses femmes furent jetés dans l'Oronte.

On n'égorge pas, on ne noie par toute une famille impériale sans massacrer quelques sujets fidèles, sans que les sujets fidèles ne perforent quelques égorgeurs; portons encore le nombre des morts à deux cents. . . . . . Ci : 200

Pendant le schisme des donatistes en Afrique, on peut compter au moins quatre cents personnes assommées à coups de massue; car les évêques ne voulaient pas qu'on se servît de l'épée, parce que l'Eglise abhorre le sang. . . Ci : 400

Le dogme de la consubstantiabilité mit l'empire en feu à plusieurs reprises, et désola *pendant quatre cents ans* des provinces déjà dévastées par les Goths, les Bourguignons, les Vandales. Mettons cela à trois cent mille chrétiens égorgés par des chrétiens, ce qui ne fait guère que sept à huit cents par ans, calcul très modéré.. . . . . Ci : 300,000

La querelle des iconoclastes (briseurs d'images) et des iconolâtres (adorateurs d'images) n'a pas certainement coûté moins de soixante milles vies.. . . . . Ci : 60,000

L'impératrice Théodora, veuve de Théophile, fit massacrer, en 845, cent mille manichéens. C'est une pénitence que son confesseur lui avait ordonnée, parce qu'il était pressé et qu'on n'en avait encore pendu, empalé et noyé que vingt mille.. . . . . Ci : 120,000

N'en comptons que vingt mille dans les vingt guerres des papes contre papes, d'évêques contre évêques ; c'est bien peu.. . . . . Ci : 20,000

La plupart des historiens s'accordent et disent que l'horrible folie des croisades coûta la vie à deux millions de chrétiens. Réduisons le compte de moitié et ne parlons pas des musulmans tués par les chrétiens. . . . . Ci : 1,000,000

La croisade des moines-chevaliers, dits les porte-glaives, qui ravagèrent tous les bords de la mer Baltique, peut aller au moins à cent mille morts. . . . . Ci : 100,000

Autant pour la croisade contre le Languedoc, dont le sol resta pendant de longues années couvert par les cendres des bûchers. . . . . . Ci : 100,000

Pour les croisades contre les empereurs d'Allemagne, depuis Grégoire VII, nous n'en comp-

A reporter. . . 1,700,800

Report.. . . 1,700,800

terons que trois cent mille. . . . . Ci : 300,000

Au XIVe siècle, le grand schisme d'Occident couvrit l'Europe de cadavres. Réduisons à cinquante mille les victimes de la « rabbia » papale. . . . . Ci : 50,000

Le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague fit beaucoup d'honneur à l'empereur Sigismond ; mais causa la guerre des hussites, pendant laquelle nous pouvons hardiment compter cent cinquante mille morts.. . . . . . Ci : 150,000

Les massacres de Mérindol et de Cabrières sont peu de chose après cela : deux villes, huit villages et douze bourgs brûlés ; des enfants à la mamelle jetés dans les flammes ; des filles violées et coupées en quartiers ; des vieilles femmes, qui n'étaient plus bonnes à rien, et qu'on faisait sauter par le moyen de cartouches de poudre qu'on leur enfonçait dans les deux orifices ; les maris, les pères, les fils, les frères, traités à peu près de même ; tout cela ne va qu'à dix-huit mille, et c'est bien peu. . . . Ci : 18,000

L'Europe en feu depuis le pape Léon X jusqu'au pape Clément IX ; le bois renchéri dans plusieurs provinces par suite de la multitude des bûchers ; le sang versé à flots partout ; les bourreaux lassés en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en France et même en Angleterre ; la Saint-Barthélemy, les massacres des Vaudois, des Cévennes, d'Irlande, tout cela doit aller au moins à deux millions.. . . . . Ci : 2,000,000

On assure que l'Inquisition à fait brûler quatre cent mille individus. Réduisons ce chiffre de moitié . . . . Ci : 200,000

Las Casas, évêque espagnol et témoin oculaire, atteste qu'on a immolé à Jésus-Christ douze millions de naturels du Nouveau-Monde ; réduisons cela à cinq millions, c'est être beau joueur. Ci : 5,000,000

Réduisons, avec la même économie, le nombre des morts pendant la guerre civile du Japon ; on le porte à quatre cent mille, n'en comptons que trois cent mille.. . . . . Ci : 300,000

Total : 9,718,800

Le tout, ajoute Voltaire, ne monte qu'à la somme de *neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents* personnes égorgées, noyées, brûlées, rouées ou pendues pour l'amour de Dieu.

Et dans ce compte, Voltaire a oublié deux cent mille

Saxons égorgés par Charlemagne, afin de persuader aux autres l'excellence du christianisme.

En outre, à ce compte, nous n'ajoutons pas les victimes de la Terreur blanche et de la répression versaillaise de 1871.

Bien qu'il y ait eu beaucoup de cléricalisme au fond de ces deux réactions sanglantes, nous ne les considérerons que comme purement politiques.

Le chiffre des victimes de la calotte est assez gros comme cela.

J'espère qu'on n'aura plus de pareils calculs à faire; mais à qui en aura-t-on l'obligation, si ce n'est à Voltaire?

Les hommes qui veulent avilir le grand philosophe et les écrivains de mérite qui l'ont secondé, ne seraient-ils pas bien aises qu'ont pût continuer ces calculs-là?

Qu'en dit maître Veuillot?

Ah! si une réaction nouvelle survenait par impossible, nous serions bien sûrs de notre affaire!

Une observation que Voltaire n'a pas faite (un grand homme n'est pas obligé de penser à tout), et que je fais, moi, pauvre petit, c'est que nos chers abbés se servent des passages de leurs livres qui favorisent leurs passions ou leurs intérêts, et qu'ils laissent les autres dans la poussière des bibliothèques.

Mais quiconque aime à fouiller dans cette poussière-là, y trouvera la condamnation des persécuteurs, quels qu'ils soient, et de quelque prétexte qu'ils s'appuient.

Saint Hilaire (livre Ier) dit: « On doit défendre la foi chrétienne, mais par la persuasion et non par la violence; si quelque fidèle, par suite d'un zèle excessif, usait de violence pour la défense de la foi, le devoir des évêques serait d'y mettre opposition. »

Lactance (livre III) dit: « La religion forcée n'est plus la religion; il faut persuadér et non contraindre. »

Saint Athanase (livre 1er) dit: « C'est une exécrable hérésie de vouloir amener à la religion par la force, par les coups, par les emprisonnements ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. »

Saint Augustin dit: « Dieu tolère sur la terre des hommes qui ne croient point en lui; de quel droit donc les persécuterions-nous? »

Saint Bernard dit dans ses lettres: « Conseillez et ne forcez pas! »

Allons, messires Veuillot, Guibert et consorts, combattez les opinions de tolérance émises par les Pères de votre Eglise. Démentez-les même; vous en êtes dignes!

Comme on le voit, les personnages que je viens de citer parlaient parfois fort sensément. Le malheur est qu'après s'être ainsi prononcé, saint Augustin ait persécuté les donatistes et que saint Bernard ait prêché les croisades.

Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que, nous autres simples bourgeois, nous raisonnons aussi sensément que les saints quand nos passions ne nous dominent pas, et que les saints déraisonnent tout comme nous lorsque leurs passions les dominent ?

Il est si malheureusement vrai que les mêmes hommes réunissent tous les extrêmes, que les ministres protestants, qui reprochent aux prêtres romains leurs vices, leurs cruautés, qui rejettent avec horreur et l'excommunication et l'inquisition, ont donné dans les mêmes excès.

François Gomar, théologien protestant, soutenait que Dieu a destiné de toute éternité une grande partie des hommes à brûler éternellement ; ce dogme est celui de toutes les sectes chrétiennes.

Barnevelt, le célèbre homme d'Etat hollandais, qui vivait au XVIIe siècle, trouvait, à soixante-douze ans, de la consolation à croire qu'il serait sauvé, parce que, disait-il, Dieu ne peut haïr ses créatures.

Il publia son opinion, qui, en définitive, donnait un rôle très beau et très honorable à la divinité.

Qu'arriva-t-il ?

Un synode de ministres protestants s'assembla, le fit arrêter et comparaître, et le condamna, le 13 mai 1619, à avoir la tête tranchée, « pour avoir, dit la sentence, contristé, au possible, l'Eglise de Dieu. » Cette condamnation fut exécutée le lendemain.

Après cette multitude d'exemples, le diable lui-même ne voudrait pas être chrétien ; et nos bonnes femmes abjureraient leur religion, si elles la connaissaient.

Mais, dira un clérical malin, pourquoi déployez-vous tant d'acharnement, non seulement contre les ministres du culte, mais contre le culte même, contre le dogme, contre la croyance ?

Il faut laisser au peuple la foi. Elle est pour lui une consolation en maintes circonstances. C'est si bon de croire !

— Pardon, avant tout, il faut dire la vérité aux hommes.

— J'avoue que, dans mille occasions, des prêtres indiscrets...

— Ah ! indiscret est joli !

— Des prêtres indignes de leur ministère...

— A la bonne heure, voilà qui est mieux ; il y a progrès.

— Ont déshonoré la religion.

— Déshonoré ?... Hum ! hum !... Enfin, je vous passe l'expression.

— Mais la religion est bonne.

— Allons donc ! ses principes sont atroces.

— Et puis, le fanatisme est éteint.

— Oui-dà ! vous trouvez ?... Vous êtes vraiment trop aimable... Je crois, au contraire, que le fanatisme se porte à merveille, et que jamais il n'a été en aussi bonne santé. Seulement, en ce moment, il lui est impossible d'exercer ce qu'il rêve. Rêver est le mot. Car le fanatisme dort... Aussi, suis-je d'avis qu'il faut garantir les hommes du réveil.

Il n'y a pas des milliers d'années, s'il vous plaît, que le pape Clément VIII, pour citer encore un exemple, refusait de reconnaître à Henri IV la qualité de légitime roi de France, à moins qu'il ne se soumît à certaines conditions, toutes plus impertinentes les unes que les autres.

La plus révoltante était d'exiger que Henri IV, le seul roi populaire, le seul dont la Révolution ait respecté la statue, se coucherait sur le ventre, et recevrait, fesses nues, les étrivières de monsieur le légat du pape. Il fallut que le roi composât avec ce faquin de Clément VIII et obtînt une transaction.

Tout ce qu'il put obtenir, après bien des négociations, ce fut qu'il serait fouetté à Rome par procuration, et de la main même de Sa Sainteté.

Ce même Clément VIII convoitait la ville de Ferrare, et il fallait un prétexte pour s'en saisir. Le pape prétendit que César d'Est, prince souverain de cette ville, n'était pas assez noble du côté da sa grand'mère ; qu'ainsi les enfants qu'elle avait faits étaient bâtards et inhabiles à hériter ; et il s'empara de Ferrare ; et cette friponnerie, apostoliquement scandaleuse, n'éprouva aucune espèce d'opposition.

Ah ! le fanatisme est éteint !... Mais allez donc dans n'importe quelle archiconfrérie de vieux bigots et de vieilles bigotes, prononcez seulement le nom du directeur de cette publication, et vous verrez comment vous serez reçu.

Ouvrez l'*Univers*, ouvrez le *Monde*, ouvrez la *France nouvelle*, ouvrez le premier venu des organes de la calotte, et vous me direz si le fanatisme est éteint.

Il y a à peine cent ans que les prêtres d'Abbeville ont fait périr dans les plus affreuses tortures le chevalier de Labarre, jeune homme de dix-huit ans, qui avait osé ne pas se découvrir au passage d'une procession, et, sachez-le bien, les prêtres rêvent de recommencer de pareilles horreurs.

Il n'y a pas quatre-vingts ans qu'un curé persuada à un mari auvergnat d'étrangler sa femme, parce qu'elle causait politique avec lui et lui faisait l'éloge de la Convention ; la malheureuse périt, et l'époux fanatique, plus malheureux, porta sa tête sur l'échafaud.

Le fanatisme est éteint ?... N'est-ce donc pas par fanatisme que certains pères ont récemment éventré leurs femmes, de

complicité avec le curé, pour faire baptiser l'enfant dans les entrailles maternelles ?

N'est-ce pas le fanatisme le plus pur qui conduit des légions de dévots des deux sexes à Lourdes, à la Salette et à Paray-le-Monial ? Supposez qu'en retournant d'un pèlerinage, ces bandes de fanatiques apprennent que le gouvernement est changé, que la République n'existe plus, et, sincèrement, dites-moi si ces furieux de religion ne mettraient pas la France dans le plus sanglant état.

Il n'y a pas un an qu'un journaliste religieux, du nom de Delahaye, osait imprimer dans son journal, à Tours, cette phrase caractéristique, où les regrets se mêlent aux menaces:

« Que ne sommes-nous au moyen âge! Au moins, si nous « vivions à cette époque, on enverrait ce Léo Taxil pourrir « dans un cul-de-basse-fosse ! »

Oui, le fanatisme dort. Mais il ne faut, pour le réveiller, que des prêtres qui puissent tout dire, et des chrétiens qui osent tout faire.

Il est évident qu'il faut une morale.

La véritable est celle qui assure le bien de tous. La plus simple est la plus auguste, la plus certaine.

Que les prêtres brûlent leurs livres ; qu'ils suppriment sans retour ces fables qui abrutissent l'esprit humain; qu'ils abjurent ces principes exécrables qui cent fois ont fait de ce globe un immense cimetière.

Qu'ils cessent d'exploiter la crédulité des pauvres niais; que, répandant la lumière à pleines mains, ils défassent le mal qu'ils ont fait en couvrant le monde des ténèbres de l'ignorance.

Qu'ils maudissent et renient à tout jamais ceux d'entre eux — la grande majorité — qui ont passé leur vie à souiller des petites filles et des petits garçons.

Qu'ils fassent un *meâ culpâ* public et sérieux de toutes les escroqueries qu'ils ont commises ; car soutirer cinq francs à un imbécile, en lui affirmant qu'avec ces cinq francs on va dire une messe dont le résultat sera d'alléger les souffrances d'un parent ou d'un ami qui rôtit dans le purgatoire, constitue une escroquerie parfaite et des mieux caractérisées.

Qu'ils rendent tout l'argent qu'ils ont volé, tous les héritages qu'ils ont extorqués, toutes les propriétés mobilières et immobilières qu'ils ont acquises malhonnêtement.

Qu'ils dispersent eux-mêmes leurs congrégations ; qu'ils jettent aux orties frocs et soutanes, et qu'ils rentrent dans la société civile au-dessus de laquelle ils affectaient de se placer.

Qu'ils se marient, et deviennent de bons pères de famille.

Que, renonçant à leurs habitudes de fainéantise, cessant de vivre en parasites à la charge des travailleurs, ils se mettent,

comme les honnêtes gens, à gagner leur pain à la sueur de leur front.

Qu'ils rachètent tous leurs crimes passés par une existence exemplaire.

Et alors, lorsqu'on verra la sincérité de leur repentir, les républicains, dont la divise est *Fraternité*, pardonneront aux cléricaux, et le monde, que les prêtres ont depuis des siècles trompé et dévasté, oubliera.



BIBLIOTHÈQUE ANTI-CLÉRICALE

SOIXANTE CENTIMES CHAQUE BROCHURE DE 20 PAGES

Dépôt central : à la LIBRAIRIE ANTI-CLÉRICALE, 35, rue des Écoles, Paris

On expédie franco n'importe laquelle des brochures ci-dessous à toute personne qui en adresse la demande en l'accompagnant de soixante-dix centimes en timbres-poste.

BROCHURES DÉJA PARUES :

I **A BAS LA CALOTTE !**

Par Léo Taxil

II **LA CHASSE AUX CORBEAUX**

Par Léo Taxil

3 bis **LES SOUTANES GROTESQUES**

Par Léo Taxil

Supp. 2 **L'AFFAIRE LÉOTADE**

(Le Frère qui viole)

Par Albert Numa

III **C'EST NOUS QUI FOUETTONS**

Ces vieux polissons

Par Léo Taxil

Supp. 4 **LES DÉBAUCHES D'UN CONFESSEUR**

Histoire des amours d'un Jésuite

Par JEAN PAUPER

IV **LES JOCRISSES DE SACRISTIE**

Par LÉO TAXIL

Supp. 1 **LES FRIPONNERIES RELIGIEUSES**

Par LÉO TAXIL et ALFRED PAULON

V **LA CLIQUE NOIRE**

Par LÉO TAXIL

Supp. 3 **LES SERMONS DE MON CURÉ**

Par un Chantre sceptique

VI **PLUS DE CAFARDS !**

Par LÉO TAXIL

Supp. 5 **LES GALANTERIES DE LA BIBLE**

Par EVARISTE PARNY

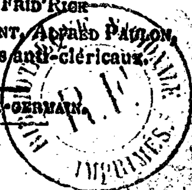
Supp. 6 **ALMANACH ANTI-CLÉRICAL**

ILLUSTRÉ POUR 1881

Dessins par ANDRE GILL ET FRID'RICK

Texte par LÉO TAXIL, FERNAND LAFFONT, ALFRED PAULON, GEORGES MOYNET et autres écrivains anti-cléricaux.

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.



50